L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1215 - VENDREDI 26 AVRIL 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Besoin de location?
5 télescopiques dispos



Location à la journée, au mois
Location longue durée

Nombreux équipements

AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
AUNAY - CLAMECY - IMPHY - BEAUNE - JUILLY

Sommaire

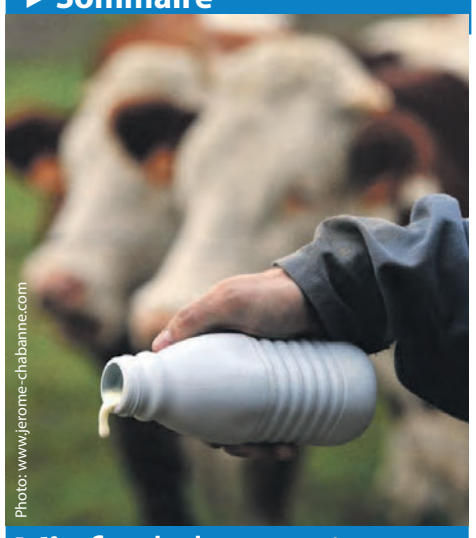


Photo: www.jerome-chabanne.com

L'info de la semaine *p.3*

Prix du lait payé aux producteurs
Jean-Marc Ayrault annonce les bases d'un accord

P 07 **Actualité** Côte d'Or
Méthanisation agricole: Une première réalisation en Côte d'Or

P 11 **Actualité** Nièvre
Concours de conduite de matériels agricoles: Succès populaire pour cette première édition

P12 **Actualité** Yonne
Colloque Énergie à Chablis: Un territoire riche en ressources

P16 **Actualité** Bourgogne
Mécafourrages le 16 mai à Toutry (21): Optimiser sa récolte de fourrages et gagner en autonomie

Encarté: Dépliant FDSEA 21 Service Juridique Emploi (Côte d'Or)

DOSSIER VÉHICULES UTILITAIRES



Photo: Ifor Williams

• Permis de conduire

Les nouvelles règles pour la conduite des remorques

Entrée en vigueur le 18 janvier dernier, la nouvelle réglementation sur les permis de conduire change la donne concernant l'utilisation d'une remorque avec un véhicule de catégorie B. Cette réforme est une excellente nouvelle pour les nombreux utilisateurs de remorques de plus de 750 kg.

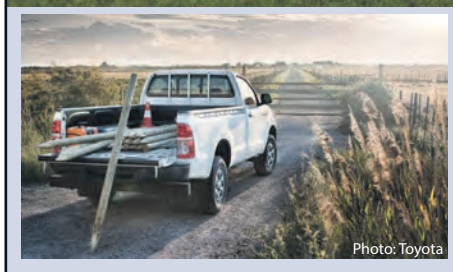


Photo: Toyota

• Utilitaires tout terrain

Bien choisir son pick-up

• Tour d'horizon

Sélection de nouveautés 2013

Pages 20-23

Journées commerciales à Moulins Engilbert



Vendredi 26
Samedi 27
Dimanche 28
AVRIL

NOUVELLES GAMMES
VALTRA FENDT
JCB AGRI
Financement 0%* sur la gamme JCB

G. BUCHEZ
14, Route de Châtillon
58290 Moulins Engilbert - 03 86 84 31 33

La Forêt d'Othe
Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles



• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois
Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Devis et 1ère étude gratuits
Bâtiment clefs en main
Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.

6, route des Chenevières • 89570 TURNY
03 86 35 29 52
contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

l'Agenda

Côte d'Or

Printemps à la ferme
9 fermes participantes

Voici le programme du Printemps à la Ferme qui démarre ce week end: Domaine du Clos Saint-Louis à Fixin : samedi 20 et dimanche 21 avril de 10 heures à 19 heures. La ferme des Levées à Lusigny-sur-Ouche : tous les samedis de 15 heures à 19 heures. La Corne Vaudrille à Savoisy : dimanche 21 avril de 10 heures à 18h30. Ferme Fruirouge à Concoeur : samedi 20 et dimanche 21 avril de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures. Domaine Guillemard Clerc à Puligny Montrachet : dimanche 21 avril de 10 heures à 19 heures. Domaine Ghislain Kohut à Couchey: dimanche 28 avril de 10 heures à 19 heures. Ferme de Molesme : dimanche 28 avril de 10 heures à 18 heures. La Ferme des Louvières à Saint Julien : dimanche 28 avril de 10 heures à 19heures. La ferme de la Chenevrière à Aubigny-la Ronce: samedi 18 et dimanche 19 mai de 10 heures à 19 heures.

MSA Instants santé
pour les cantons de Baigneux, Recey et Vitteaux

Les Instants santé de la MSA se dérouleront, pour le canton de Baigneux-les-Juifs, les 29 et 30 avril de 7h30 à 11h30 au CFA de Baigneux, situé au 30, rue de Quemingy. Ces mêmes Instants santé, pour le canton de Recey, se dérouleront le 6 mai à la maison du Val de l'Ource, située à Leuglay, de 7h30 à 11h30. Pour le canton de Vitteaux, rendez-vous les 21 et 22 mai de 7h30 à 11h30 à la salle basse de la mairie et à la salle d'honneur de Vitteaux.

Groupama
Assemblées générales des caisses locales

Minot Grancey Salives : 19 avril à 18h30 à la salle polyvalente de Minot. Bligny-sur-Ouche : 23 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Arnay: 24 avril à 18h30 à la salle Saint Laurent. Pouilly : 25 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Sainte-Sabine. Genlis : 26 avril à 18h30 à la salle des fêtes de Cessey. Thil : 30 avril à 18h30 à la salle des fêtes. Saulie: jeudi 2 mai à 18h30 à l'Espace Jean Bertin. Liernais: 3 mai à 18h30 àla salle du temps libre. Fontaine-Française : 6 mai à 10 heures à la salle polyvalente.

Auxois Marché de paysans et artisans itinérant, le 28 avril

La 3ème édition du marché de paysans et artisans itinérant aura lieu le 28 avril à la cave d'Aurélien Febvre, viticulteur bio à Thorey-sous-Charny en plein cœur de l'Auxois. Une trentaine de paysans et d'artisans proposeront le fruit de leur travail. Le midi, un menu sera concocté uniquement avec les produits des exploitations bio participantes. Des animations diverses et variées seront assurées toute la journée. Pour plus d'information : Domaine Aurélien Febvre 06 73 26 90 12, contact@domaine-aurelien- febvre.fr

Nièvre

Equilibre alimentaire
Conférence à Luzy

Les délégués cantonaux de l'échelon local de Fours/Luzy proposent une conférence sur le thème de *«l'équilibre alimentaire- comment bien se nourrir au quotidien»*? le mardi 30 avril, de 17h30 à 19h, au cinéma de Luzy. Gratuite et ouverte à tous, cette conférence sera animée par Laetitia Raynal, naturopathe. Contact: Mario Zaccardi au 06 74 89 93 15.

FDSEA58 AG à Tannay

La 67è assemblée générale de la FDSEA58 se tiendra le jeudi 2 mai à la salle des fêtes de Tannay, sur le thème *«le réseau et l'action syndicale de demain: proximité et performance économique»*. La matinée, réservée aux adhérents, sera consacrée aux actes statutaires. A partir de 14h, les travaux seront ouverts au public, avec l'ouverture de l'assemblée par le maire et conseiller général de Tannay, Philippe Nolot, la restitution de l'enquête des BTSA ACSE du LEGTA de Challuy sur *«les attentes des agriculteurs à l'égard du syndicalisme agricole»*, le rapport d'orientation sur « le réseau et l'action syndicale de demain: proximité et performance économique », l'échange avec la salle, et l'intervention de Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA. Contact: FDSEA58 au 03 86 93 40 92 ou mail: fdsea58@wanadoo.fr.

Congrès européen
Marchés aux bestiaux

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert, membre de la Fédération nationale des marchés au bétail vif (MABV), organise le Congrès de l'Association européenne des marchés aux bestiaux (AEMB), les 13, 14 et 15 mai dans la Nièvre. Près de 250 délégués venus de toute l'Europe participeront aux travaux qui se dérouleront au Casino de Pougues-les-Eaux, au cinéma de Saint-Honoré-les-Bains, à la Sicafome, entrecoupés de visites sur des exploitations, à Préporché et Isenay. Le mercredi matin sera consacré à l'assemblée générale de la fédération nationale.

Culards de printemps Foire à Moulins-Engilbert

Le Comité des foires de Moulins-Engilbert, en collaboration avec le marché au cadran, organise sa traditionnelle foire-concours aux culards de printemps, vendredi 17 mai, à la Sicafome. Le concours est ouvert à tous les animaux culards, toutes les catégories étant admises. Horaire: arrivée des animaux entre 4h30 et 6h, passage du jury entre 6h30 et 8h, vente au cadran à partir de 8h30. Inscriptions à la Sicafome, avant le 7 mai, au 03 86 84 28 75.

Propriétaires ruraux
AG à Charrin

L'Association des propriétaires ruraux et bailleurs de la Nièvre tiendra son assemblée générale le vendredi 17 mai à Charrin. La matinée sera consacrée aux actes statutaires et, à partir de 14h, Maître Muhammad, avocat en droit rural et fiscalité agricole, directeur du département agriculture de Fiducial, interviendra sur le thème *«le foncier agricole en 2013»*. Après une introduction législative et jurisprudentielle, il développera: la terre comme outil de travail de l'exploitation agricole, comment acheter et transmettre la terre, le foncier agricole et les impôts sur le bénéfice, la terre et les plus-values, la terre et l'ISF. Contact: Michel de Beaumesnil au 06 20 66 22 78.

Sicafome AG
du 30è anniversaire

Le marché au cadran de Moulins-Engilbert fêtera son trentième anniversaire lors de l'assemblée générale annuelle de la Sicafome, prévue le vendredi 24 mai, à 10h, à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert. Contact: 03 86 84 28 75.

Yonne

Salon du Chocolat à Bailly

Le 3e salon du chocolat ouvre ses portes samedi 27 et dimanche 28 avril, aux Caves Bailly-Lapierre, de 10 h à 18 h, avec la participation de plusieurs chocolatiers qui feront déguster leur travail. Entrée libre

Foire aux moutons
et aux chèvres du Deffand

La 11e édition de la traditionnelle « foire aux moutons et aux chèvres » se déroulera mercredi 1er mai, au hameau du Deffand, commune de Saints-en-Puisaye.
Au programme : exposition et vente de moutons, rassemblement et cardage de la laine, volailles anciennes, bourse aux œufs et aux poussins, exposition d'engins agricoles miniatures…
Sur place : repas champêtre, vente de boudin, buvette… L'après-midi, vous pourrez danser sur la musique du « Celtifort'Air »

Apecita Permanence
le 22 mai

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mercredi 22 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Instants Santé MSA
pour le canton de Joigny

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Joigny, âgés de 25 à 74 ans, les mercredi 29 et jeudi 30 mai, de 7 h 30 à 11 h 30, à la Salle des Fêtes de Champlay
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 34 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiologiques (comme pour les 35 à 44 ans). Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Un numéro de téléphone dédié à TélePac

Durant la période PAC, du 2 avril au 15 mai, la Direction Départementale des Territoires met à disposition des producteurs un numéro de téléphone « Spécial TélePAC » : 03 86 48 42 48
Un serveur vocal dirigera les interlocuteurs vers la personne la mieux à même de répondre aux questions posées

Modification des horaires de la DDCSPP et de la DDT - SE

A compter du 25 mars 2013, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations et la Direction Départementale des Territoires pour son service environnement, situées 3, rue Jehan Pinard à Auxerre, seront fermées au public les mercredis et vendredis après-midi.
Durant ces plages de fermeture, les usagers pourront adresser leurs demandes
Pour la DDCSPP :
Envoyer un courriel : ddcspp@yonne.gouv.fr
Pour la DDT – Service Environnement : Envoyer un courriel: ddt-se@yonne.gouv.fr
tel : 03 86 72 70 00
Les horaires d'accueil téléphonique et physique pour ces services seront les suivants :
Les lundis, mardis et jeudis : de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 17 h
Les mercredis et vendredis : de 8 h 45 à 11 h 45

Mon exploitation au regard de la conditionnalité

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1,5 jours, en ses locaux de la rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : « Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale ». Objectifs : vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides, connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
Prochaine session : mardi 30 avril et lundi 6 mai
Renseignement. : Cyrille Fournier, conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 10

▶ installation

PRI info

Côte d'Or

Comment trouver une exploitation ?

Vous souhaitez vous installer, et vous êtes à la recherche d'une exploitation, d'une association, inscrivez vous au Répertoire Départ Installation (RDI). Ce service vous offre la possibilité de rencontrer des cédants et de visiter leur exploitation. (service financé par l'Etat).Il vous permet également de vous accompagner dans la réflexion et dans les démarches de votre projet Vous pouvez consultez les offres d'exploitations disponibles sur le site internet : http ://www.repertoireinstallation.com.
Contact Corine Garnier Penning : 03 80 68 67 85

Nièvre

Le Point Info Transmission c'est:

un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts …n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'Etat dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne

Le Point Info Installation: votre premier contact

Vous êtes intéressé(e) par le métier d'agriculteur, vous avez un projet d'installation en agriculture à plus ou moins long terme, vous envisagez une reconversion professionnelle en agriculture. N'hésitez pas à contacter le Point Info Installation. Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre réflexion et pour vous informer sur le dispositif d'aides à l'installation et les démarches à l'installation (accompagnement financé par l'Etat). Plus d'informations au 03 86 94 21 99.



Prix du lait

Jean-Marc Ayrault annonce les bases d'un accord

Le Premier ministre a annoncé le 18 avril qu'un accord sur l'évolution du prix du lait était en vue, entre les trois maillons de la filière lait. Une hausse *«d'au moins 2,5 centimes le litre»* devrait être rendue possible par la situation de marché et faire l'objet d'un agrément par l'ensemble des opérateurs.

Rien moins que le Premier ministre ! C'est bel et bien Jean-Marc Ayrault qui s'est directement impliqué dans la préparation d'un accord permettant aux producteurs de lait de surmonter la forte hausse des prix de leurs charges d'aliments du bétail. Le 18 avril au soir, Matignon annonçait que, *«compte tenu de la hausse des charges pour les producteurs et de l'évolution du prix du lait sur les différents marchés en France et dans le monde, le médiateur, à travers les discussions menées avec les acteurs de la filière, considère qu'il est possible et souhaitable de revaloriser d'au moins 25 euros les mille litres le prix du lait payé aux producteurs pour les mois d'avril, mai et juin sur l'ensemble des laits produits en France»*.


Photo: © Mathieu Delmestre/PS

Jean-Marc Ayrault s'est directement impliqué dans la préparation d'un accord sur le prix du lai payé aux producteurs.

Négociation à l'arraché

Sur cette base, la plupart des opérateurs semblaient près de signer dans les jours à venir. Le travail du médiateur n'a pas abouti à cette perspective sans difficulté. Dans la matinée du 18 avril, la revalorisation envisagée était encore de 30 euros les mille litres. Pour arracher les derniers accords, et ne pas exagérément tabler sur un marché porteur, il fallut descendre à *«au moins 25 euros»*. À ce prix, Lactalis disait OK, dans la foulée d'autres grands industriels comme Danone.

Les distributeurs rassemblés au sein de la FCD semblaient se rallier à la formule, dans la foulée, eux aussi, de distributeurs de réseau comme Système U et Leclerc. Les coopératives laitières, jusqu'au dernier moment, demandaient qu'une part de la hausse revienne à leur structure compte tenu de l'absence de revalorisation, pour certains produits comme le lait de consommation, depuis au moins deux ans. Mais on leur faisait comprendre qu'ils seraient les principaux bénéficiaires de la flambée actuelle des prix des produits laitiers mondiaux (beurre, poudre). L'adhésion des producteurs de lait à l'accord prévu avait aussi de quoi peser sur les coopératives. *«Je ne pourrais pas comprendre que les coopératives n'adhèrent pas à cette revalorisation»*, affirme Thierry Roquefeuil, président de la FNPL (Fédération nationale des producteurs de lait). Pour lui, la preuve est faite que le marché peut absorber cette hausse d'au moins 2,5 centimes le litre payé à l'éleveur.

Un coefficient pour les produits transformés

Comment devrait fonctionner l'accord ? Les industriels auraient la possibilité et l'obligation de faire passer auprès des grandes surfaces une *«hausse technique»* de prix équivalente à 2,5 centimes du litre pour le lait de consommation. Ces 2,5 centimes seraient reversés aux éleveurs. Pour les produits transformés, un coefficient serait défini en fonction de la quantité de lait nécessaire pour produire un fromage, un litre de crème, un kilo de beurre, etc. Ces coefficients, non négociables avec la distribution, indiqueraient quel pourcentage de hausse serait appliqué. Pour éviter un impact inflationniste, le gouvernement compte d'une part sur un partage de la charge au niveau des deux derniers maillons de la filière (industriels, distributeurs) mais aussi et surtout sur la concurrence entre distributeurs pour ne pas perdre des parts de marché. Cet accord serait valable jusqu'à fin 2013. Un point d'étape devrait être prévu en septembre pour le cas où la flambée actuelle des prix mondiaux vienne se répercuter sur le prix français.

Plutôt satisfait que la profession ait trouvé une solution à ce qui semblait inextricable, le président de la FNSEA ne baisse pas les bras sur les solutions à plus long terme. *«On insiste pour que la future loi de consommation adapte la LME (Loi de modernisation économique) avec le principe d'une renégociation des prix lorsqu'il y a flambée des coûts de production»*, explique Xavier Beulin. Une hypothèse qui a des chances de se vérifier. De fait, la filière laitière semble avoir le vent en poupe du côté des pouvoirs publics. Après avoir obtenu que l'écotaxe ne s'applique pas aux camions de ramassage laitier, elle voit le Premier ministre lui-même s'impliquer dans ce futur accord sur les prix : *«Le Premier ministre et le ministre de l'Agriculture (…) soutiennent cette proposition et demandent à l'ensemble des acteurs de finaliser la mise en œuvre de ces orientations avant la fin de la semaine prochaine, afin que la revalorisation soit effective pour l'ensemble des producteurs dès le paiement de la collecte d'avril»*. Une phrase, tirée de son communiqué, qui montre que Jean-Marc Ayrault n'a pas l'intention de laisser pourrir la situation.

HP

*en*bref

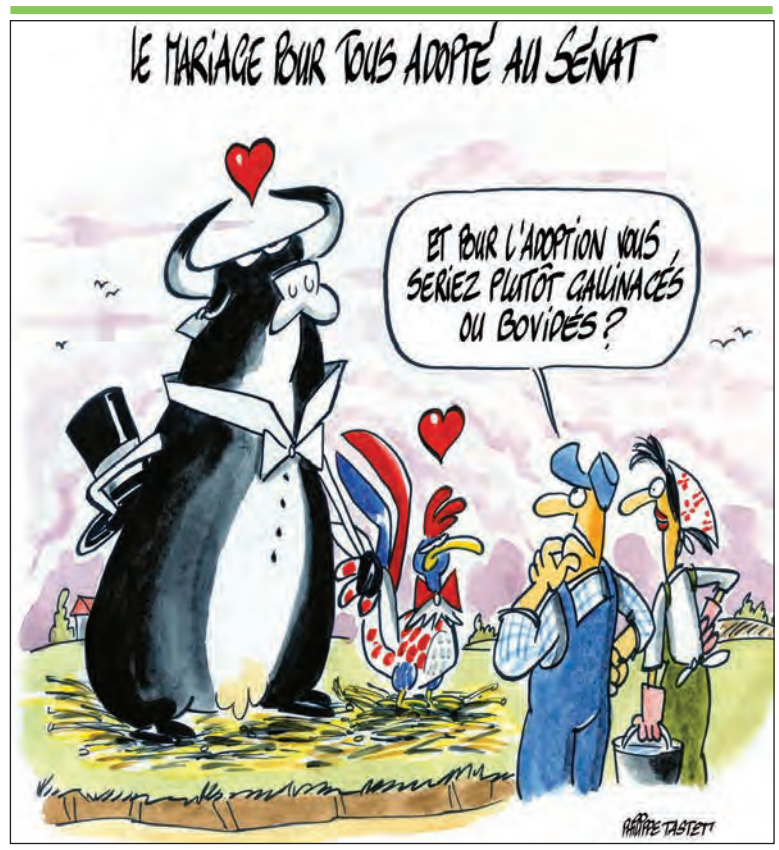
Eau L'avis voté au CESE, la discorde se poursuit

L'avis sur la gestion et l'usage de l'eau en agriculture a été adopté le 23 avril à 103 votes pour, 21 contre et 46 abstentions au CESE, le Conseil économique, social et environnemental. Le groupe agriculture du CESE, qui rassemble des d'organisations majoritaires de l'agriculture, a voté contre, et s'est réjoui d'avoir obtenu des votes d'abstention de représentants des entreprises, de l'artisanat, de la CGPME et des professions libérales et cadres. Christiane Lambert, vice-présidente de la FNSEA résume les trois points de divergence majeurs. D'abord, la création ou la majoration, prônée par l'avis, de trois taxes (nitrates, phytosanitaires et sur les prélèvements d'eau). Ensuite *«l'idéalisation des solutions alternatives»* et un certain angélisme dans les propositions de protection des captages. La FNSEA estime que cet avis dresse en filigrane *«le procès d'un modèle agricole»* et fait *«abstraction des contingences du moment»*. Une satisfaction, malgré tout : celle que cet avis ait été *«l'un des plus mal votés du CESE»*, exprimant une *«fracture»*. L'association générale des producteurs de maïs (AGPM) dénonce pour sa part une *«écologie punitive»*. Et d'insister : *«Le raisonnement des engrais et des phytos est un objectif poursuivi par la profession agricole depuis des années»*.

Ambroisie Une proposition de loi veut impliquer les agriculteurs dans la lutte

Une proposition de loi vise à lutter contre l'ambroisie, mauvaise herbe invasive et allergisante posant des problèmes de santé publique. Le député Alain Moyne-Bressand, président du comité parlementaire de suivi du risque ambroisie, a annoncé le 23 avril l'enregistrement du texte à l'Assemblée nationale dans les jours qui viennent. *«Impliquer les agriculteurs dans la lutte constitue une priorité,* a-t-il déclaré en conférence de presse. *L'objectif est d'aboutir à une éradication»*. La proposition de loi définit l'ambroisie comme *«végétal nuisible pour la santé publique»*, au sujet duquel la lutte devient *«obligatoire et permanente sur tout le territoire métropolitain»*. Les mesures de destruction (traitement, fauche, broyage, travail du sol) sont à la charge de l'occupant des parcelles infestées.

clin d'œil





FDSEA

Rendez-vous lundi à Quétigny

La Fédération départementale des syndicats d'exploitations agricoles de Côte d'Or tient son assemblée générale le 29 avril au lycée quetignois. Rencontre en avant-première avec Dominique Barrau, le secrétaire général de la FNSEA.

Il interviendra puis répondra aux questions de la salle, notamment sur la prochaine Politique agricole commune. Dominique Barrau sera le grand invité de l'assemblée générale de la FDSEA, lundi après-midi. Ce producteur laitier aveyronnais de 58 ans est très impliqué dans le syndicalisme. Président de la FDSEA de l'Aveyron de 1998 à 2009, il a présidé la FRSEA de Midi-Pyrénées de 2002 à 2008. Administrateur FNSEA depuis 1999, Dominique Barrau est membre du bureau depuis 2003 et secrétaire général depuis 2005.

Points de vue

Que pense Dominique Barrau de la mobilisation nationale du 12 avril, des dossiers environnementaux et de la prochaine Pac ? La récente manifestation nationale *«L'élevage français, cause nationale»* a été selon lui une *«réussite»* : *«15 000 agriculteurs ont été mobilisés, c'est très satisfaisant. Il y a eu une bonne écoute des parlementaires, de la préfecture… : le message a donc été reçu»*. Le secrétaire général de la FNSEA fait part de ses attentes : *«les prix des produits de l'élevage doivent retrouver immédiatement du prix, que ce soit en viande blanche, en viande rouge ou dans le secteur laitier.»* Dominique Barrau voit en la loi de consommation portée par le ministre Benoît Hamon une opportunité, à plus long terme, de répercuter les charges des éleveurs sur ces prix.

Incompréhension environnementale

Dominique Barrau s'indigne devant les dossiers environnementaux et regrette que leurs mesures soient davantage *«imposées»* que *«proposées»*: *«il y a ceux qui font et ceux qui font faire… Les agriculteurs sont tout à fait d'accord avec les objectifs de préservation de la qualité de l'eau, mais tout ne doit se décider d'un bureau depuis le boulevard Saint-Michel !»*. Sur la directive nitrates et la révision des zones vulnérables, l'Aveyronnais n'exclut pas d'attaquer en justice toute mesure dont les critères ne seraient pas rationnels. Dominique Barrau mentionne la notion d'agro-écologie mise en avant par le ministère de l'agriculture pour produire mieux : *«je les invite à venir voir comment font les agriculteurs. Il y a des sources d'idée, il y a des savoir-faire dans les exploitations»*.

Besoin de tous les hectares

La prochaine Pac se profile et le secrétaire général de la FNSEA y consacrera une large partie de son intervention lundi après-midi. *«Sur le budget, nous sommes globalement satisfaits car à quelques points près, la France a soutenu son agriculture. Maintenant, il reste à savoir quelle sera son application en France»* annonce t-il. Le verdissement est cité : *«il devra être compatible avec ce que l'on fait déjà, nos rotations devront être les mêmes, nous ne voulons pas de jachères sur une partie de nos surfaces car nous avons besoin de tous les hectares pour produire et nourrir la population»*.

«De l'élevage partout»

Dans cette nouvelle Pac, Dominique Barrau souhaite voir apparaître une volonté de *«garder de l'élevage partout sur le territoire»* : *«je pense notamment à votre département qui fait partie de ces zones intermédiaires»*. Le projet de sur-primer les 50 premiers hectares apparaît dans ses propos : *«j'ai l'impression que c'est le bouclier moral du ministre… Il y a trois mois, nous lui avons demandé des chiffres mais nous n'avons toujours rien reçu. Je redoute que l'on finisse par concentrer la production, en particulier l'élevage, dans une partie spécialisée du pays. Par la même occasion, on sacrifierait des zones à faible potentiels, en cultures tout comme en élevage. Si vous êtes à 100q/ha ou avec une forte charge d'animaux, il n'y aura pas de problème .Quand vous êtes à 60q/ha ou avec une demi-vache à l'hectare, ce ne sera pas supportable. J'attends que le ministre me démontre l'inverse»*.

AURÉLIEN GENEST



Dominique Barrau : *«Je redoute que l'on finisse par concentrer la production, en particulier l'élevage, dans une partie spécialisée du pays».*

Salon Apprentissimo 2013

Une fenêtre ouverte sur l'alternance et l'apprentissage

Le Service Emploi de la FDSEA 21 et le GEIQ Agri 21 étaient présents, les 10 et 11 avril, pour présenter les métiers de l'agriculture et les formations en alternance proposées en Côte d'Or pour accéder à ces métiers.

A cette occasion, les représentants des métiers du vivant (FDSEA 21, CFA, CFPPA, UNEP, MFR…) s'étaient regroupés autour d'un espace animation mettant en scène les travaux paysagers, la vigne et la production agricole.
Un premier niveau d'information était donné par le Service Emploi sur la multitude de métiers existants dans le secteur agricole et leurs débouchés.
Ensuite, les visiteurs pouvaient se rendre directement sur les stands des centres de formation concernés pour compléter leur besoin d'information sur les formations proposées en alternance dans notre département.
Les visiteurs ont ainsi reçu une information complète sur les projets professionnels possibles en agriculture.
Les profils présents étaient nombreux, collégiens, étudiants, demandeurs d'emploi et même actifs en cours de reconversion professionnelle, Tous ont trouvé une réponse adaptée à leur demande au travers des dispositifs de formation variés dont dispose notre département (formation initiale ou continue, stage découverte, groupement d'employeurs d'insertion et de qualification). Ainsi, chacun peut trouver le parcours qui convient à son projet et où il pourra concrétiser son avenir professionnel. Car ne l'oublions pas, l'agriculture reste, encore aujourd'hui, un secteur qui recrute!

COMMUNIQUÉ FDSEA

L'AMBASSADE DU CHAROLAIS

tiendra son assemblée générale
à l'occasion des journées gourmandes

À SAULIEU LE VENDREDI 10 MAI DE 10H00 À 13H00

A cette occasion elle est heureuse d'accueillir,
Mr Pascal Mainsant, (INRA) qui viendra présenter
et dédicacer son livre *"La Viande voit rouge"*

Dossier chasse: réaction de Fabrice Faivre

"Sortons de ce cycle infernal"

Le président de la FDSEA de Côte d'Or revient sur l'action syndicale de vendredi dernier et les décisions prises par les chasseurs le lendemain, lors de leur assemblée générale. Fabrice Faivre livre également son ressenti sur la chasse d'*«aujourd'hui»* en Côte d'Or.

Rencontré mardi après-midi dans les locaux de la FDSEA, Fabrice Faivre se montrait plutôt satisfait de l'action syndicale du 19 avril : *«De toute façon, il fallait que nos revendications ressortent, je pense que nous l'avons bien fait. Les médias l'ont bien repris, le message est bien passé et ça ne peut être que positif»*. Le 20 avril lors de son assemblée générale, la Fédération des chasseurs a instauré un contrat cynégétique dans lequel 104 massifs, prochainement constitués, devront gérer leurs propres dégâts de gibier. *«Selon moi, ces décisions peuvent aller dans le bon sens»* affiche Fabrice Faivre, *«les dégâts seront répertoriés par petits massifs et il y aura une taxe à l'hectare. Plus il y aura de dégâts, plus cette taxe sera élevée. A mon avis, cela incitera les chasseurs à tuer du gibier. J'attends désormais le passage aux actes»*.

Des chasseurs *«extérieurs»*

Le président de la FDSEA tient à donner sa sa vision de la chasse dans le département : *«Beaucoup de sociétés ont interdit le tir des laies de plus de 60kg et mis des amendes à ceux qui ne respectaient cette règle. Les populations de sangliers ont augmenté et cela a généré des dégâts. Ces mêmes dégâts étant payés par les chasseurs, le coût de la chasse a donc augmenté. Nous sommes dans un cycle infernal et il faut en sortir. Dans ce département, il faut savoir certains hectares de bois se louent aussi chers que des terres ou des prés. Les montants peuvent atteindre 90 euros de l'hectare dans les grandes chasses. Dans les chasses importantes, les prix de l'action sont tellement élevés qu'on ne trouve plus de chasseurs de chez nous. Les chasseurs sont des notables des départements extérieurs, qui veulent se payer une belle chasse. Demandez 4 000 ou 4500 euros à un chirurgien ou un radiologue : ce n'est pas un problème pour lui. Ces gens là n'ont strictement rien à faire de la problématique des dégâts de gibiers en Côte d'Or»*.



Fabrice Faivre : *«Il faut casser cette surenchère du prix de la chasse en diminuant fortement les populations».*

«Revenir à nos chasses d'antan»

Pour Fabrice Faivre, si le prix de la chasse continue d'augmenter, de nombreuses personnes ne pourront bientôt plus chasser : *«Je pense aux retraités modestes, les ouvriers, les jeunes, les étudiants... à un moment, il faut dire stop»*. Le président de la FDSEA s'interroge sur le *«comportement»* de certaines chasses : *«certaines agrainent le vendredi pour pouvoir chasser le samedi… Elles tuent 10, 15, 20 voire parfois 25 sangliers en une heure de temps, elles passent le reste de la journée à dépecer le gibier, les cabanes sont transformées en boucherie… Mais où est le vrai plaisir de la chasse dans tout ça? Il faut retourner à nos chasse d'antan, casser la logique dans laquelle nous sommes aujourd'hui, casser cette surenchère du prix de la chasse en diminuant fortement les populations»*.

AURÉLIEN GENEST

Action syndicale

Pour une régulation de la faune sauvage

La FDSEA et les JA ont rencontré le président de la Fédération des chasseurs. Les orateurs n'ont pas mâché leurs mots pour exprimer le ras-le-bol agricole concernant les dégâts de gibier et la tuberculose bovine.



Chaque année, la Fédération des chasseurs expose les trophées de la saison.

Le parc des Expositions portait bien son nom, vendredi dernier à Dijon. La Fédération des chasseurs exposait près de 500 trophées de cervidés. De leur côté, les agriculteurs avaient décidé d'exposer des *«trophées agricoles»* : des photos avec des dégâts de gibier à travers tout le département et des chiffres évoquant les abattages liés à la tuberculose bovine. *«Venez voir nos trophées, venez constater les résultats de votre gestion depuis que vous êtes président, c'est du jamais vu»* lance Fabrice Faivre, le président de la FDSEA, à Pascal Sécula. *«Il y en a marre de tous ces dégâts sur nos parcelles, ça suffit ! Stop ! Les populations de cervidés et de sangliers ont quasiment doublé, de même que les dégâts de gibiers. On nous parle de 5, 6 voire 7 millions d'euros de dégâts, mais où va t-on?»* poursuit Fabrice Faivre qui laisse ensuite la parole à Jacques de Loisy, président de la commission productions végétales de la FDSEA et à Jean-Pierre Fleury, secrétaire général de la FNB.



Les agriculteurs avec leurs *«trophées agricoles»*.

«Estimation ou mascarade ?»

«Nous ne sommes pas ici par gaité de cœur. Nous devons faire face à une augmentation des dégâts depuis cinq ans» explique Jacques de Loisy, rappelant le rôle de *«délégataire de la faune sauvage»* de Pascal Sécula. *«Nous considérons que vous ne gérez pas les populations dans un équilibre raisonnable. Aujourd'hui, la coupe est pleine. Il est impossible de semer certaines cultures protéagineuses et légumineuses, impossible de développer des systèmes de travail du sol avec des semis sous couvert, qui sont pourtant souhaités par le gouvernement. Les problèmes de clôtures sont nombreux. La suppression de l'agrainage n'est pas la cause des dégâts, vous le savez très bien. L'agrainage est une pratique récente qui n'a rien de naturel. Il ne faut pas confondre agrainage et nourrissage»*. Jacques de Loisy aborde le sujet des estimations : *«justement, doit-on parler d'estimation ou de mascarade ? Vous recrutez des personnes sans compétences agronomiques, sans compétences en biologie et sans compétences techniques agricoles. Je l'ai constaté moi-même sur le terrain. Les erreurs d'interprétation sont nombreuses. Cette année, vous innovez, vos estimateurs invoquent le rapport du Cetiom avec le colza qui n'a pas bien levé à cause de la sécheresse de l'automne. Cela est vrai pour une partie, mais pour le reste, quand il reste du colza à 6-8 feuilles, c'est limite de l'escroquerie à l'assurance. Tout cela est pitoyable et indigne d'une bonne gestion. Vous en portez la responsabilité»*.

Recontaminations par le blaireau

Jean-Pierre Fleury, lui aussi très remonté, s'est consacré à une large partie *«élevage»*. Après avoir rappelé les nombreux dégâts (prairies, maïs ensilage, mauvaises expertises, problèmes de clôture...), le secrétaire général de la FNB a vite abordé la tuberculose bovine : *«il faut être honnête, dans le bilan que je vais dresser, il y a une part qui incombe aux éleveurs et une autre qui vous incombe. En dix ans, nous avons eu 151 foyers dans le département, 17 000 bovins ont été abattus et 560 000 bovins ont été contrôlés. Maintenant, nous sortons des animaux indemnes au printemps et on en retrouve des positifs à l'automne. Vous ne pouvez pas le nier, la contamination se fait dans les prairies, il y a donc un agent extérieur de contamination, avéré par les services de l'État»*. Jean-Pierre Fleury rappelle que le taux de prévalence est plus important dans le gibier que dans les bovins : *«Nous butons à l'évidence sur les recontaminations, c'est à cause d'elles que les foyers ne diminuent plus !»*. L'agrainage est montré du doigt : *«avant il n'y en avait pas. L'agrainage a aujourd'hui une conséquence indirecte : le blaireau. Les études sont en train de se développer : il est un facteur contaminant extrêmement puissant»*. Jean-Pierre Fleury n'y va pas de main morte en s'adressant à Pascal Sécula : *«j'hésite, dans votre comportement, entre incompétence et inconscience... J'ai fait mon choix, je pense que vous êtes dans l'incompétence. Vous êtes quelqu'un qui est totalement dépassé par la situation. Il n'y a pas de solution si l'on continue de traiter le dossier comme cela. Votre fédération devrait être mise sous tutelle de l'État»*.

AURÉLIEN GENEST



La tension était palpable à certains moments.



Michel Couturier, représentant des chasseurs, Fabrice Faivre et Thierry Besançon (FDSEA) devant l'un des fameux trophées. Thierry Besançon représentait la Bourgogne à la commission nationale Faune sauvage qui s'était déroulée deux jours plus tôt à Paris : «Nous avons travaillé sur un décret national, basé sur des arbitrages nationaux qui ne pourront pas être remis en cause par les fédérations départementales de chasse. Ce décret avance doucement mais sûrement. On le voit bien dans cette manifestation : nous sommes au bout du système dans le relationnel chasseurs-agriculteurs. Heureusement, il y a des chasseurs comme Michel Couturier qui reconnaissent qu'il y a des problèmes et qu'il va falloir les régler».

Repères

Manifestation du 19 avril

La FDSEA et JA demandent la suppression du plan de chasse sanglier pour faciliter la régulation des populations, une baisse rapide et importante des populations de sangliers et de cervidés, la mise en place d'un plan d'éradication du blaireau ambitieux et le maintien de l'interdiction de l'agrainage pour limiter la prolifération des sangliers et blaireaux.

La réponse de Pascal Sécula

Le président de la Fédération des chasseurs a reconnu *«comprendre et partager beaucoup de choses, surtout le désarroi des éleveurs dans le cadre de la tuberculose bovine»*. En termes de mesures, Pascal Sécula a demandé de patienter au lendemain et d'attendre les mesures prises lors de l'assemblée générale de la Fédération des chasseurs. Lors de ce rendez-vous du 20 avril, Pascal Secula a annoncé qu'un contrat cynégétique, incluant plus d'une centaine de massifs dans tout le département, aura pour but de faire baisser les populations de grand gibier si le besoin s'en faisait ressentir. Les territoires seraient ainsi *«responsabilisés»* et chacun d'eux *«assumera»* ses propres dégâts.



Lavage des pulvérisateurs

Meursault lance une nouvelle aire

Jeudi 11 avril dernier, le village de Meursault inaugurait sa toute nouvelle aire de nettoyage des pulvérisateurs viticoles. Mise en place en 2007, cette installation collective a été réaménagée pour proposer encore plus d'efficacité.



A l'occasion de l'inauguration de la nouvelle installation de lavage des pulvérisateurs, Raphaël Coche, président du syndicat de Meursault (au micro), a reçu les élus et acteurs qui ont permis à ce projet de voir le jour.

L'aire de lavage des pulvérisateurs viticoles de Meursault a été la toute première installation collective de ce type dans le département. Mise en route en 2007, elle a rapidement été victime de son succès. Partant de ce constat, les différents acteurs de cette installation ont du la faire évoluer. C'est chose faite aujourd'hui. Après un an de travaux, l'aire de lavage est à nouveau opérationnelle en offrant cette fois deux postes de lavage indépendants, et surtout une couverture permettant d'éviter tout ruissellement des eaux de pluie.

Jeudi 11 avril, Raphaël Coche, le jeune président du syndicat viticole de Meursault, avait invité de nombreux élus et responsables professionnels pour inaugurer officiellement cette nouvelle aire. Dans son allocution, il a tenu à remercier les différents partenaires qui ont permis cette réalisation (communes de Meursault et Monthelie, Agence de l'Eau, Conseil Général, Pays Beaunois…) qui est utilisée aujourd'hui par plus de 90 viticulteurs du secteur.

«Cette initiative contribue à développer l'image de l'agriculture. Une image positive pour vous et pour votre clientèle» insistait Denis Thomas, Conseiller général du canton. François Sauvadet a également salué la mobilisation des viticulteurs ainsi que le travail de la Chambre d'agriculture sur ce dossier. *«L'installation de Meursault a servi d'exemple pour le reste de la Côte d'Or»* a-t-il souligné. *«La diversité agricole de notre département est une grande chance sur laquelle il faut veiller. C'est pourquoi je souhaite encourager ces pratiques collectives»*. Le président du Conseil Général a ainsi évoqué le contrat-cadre 2008-2013 signé entre la Chambre d'agriculture et le Conseil général et qui a permis d'accompagner financièrement ce type de projets. Depuis 2008, neuf aires de lavage de pulvérisateurs ont ainsi pu voir le jour sur le département.

«Ce contrat quinquennal sera redéfini très prochainement avec la Chambre d'agriculture pour les cinq années à venir» a précisé François Sauvadet. Les actions à soutenir feront l'objet d'évaluations par le Conseil général et seront discutées avec l'organisme consulaire. Toutefois, même si le dernier contrat-cadre est arrivé à son terme, François Sauvadet a tenu à annoncer son engagement pour que les trois projets en cours d'élaboration soient financés.

FRÉDÉRIC DUCLOS

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
S.A.S. BAILLY
BP 2 - 18240 SAVIGNY EN SANCERRE
Tél : 02 48 72 12 93 - Fax : 02 48 72 10 02
mail@baillysa.fr - site : baillysa.fr
HANGARS AGRICOLES - BATIMENTS D'ELEVAGE
BATIMENTS INDUSTRIELS ET ARTISANAUX
ETUDES ET DEVIS GRATUITS - QUALIBAT

Prévention des crues

Alerte pour les agriculteurs

Une récente étude hydraulique pourrait interdire la construction de bâtiments agricoles dans le secteur Ouche aval. Dix-sept communes sont concernées. Les agriculteurs sont invités à se prononcer lors d'une consultation publique.

«Les cartes de l'administration pourraient provoquer un vrai cataclysme dans les constructions» avertit Jean-Luc Loizon, responsable professionnel à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or. Le plan de prévention des risques d'inondation (PPRi) est un document émanant de l'autorité publique. Il définit les règles de constructibilité dans les secteurs susceptibles d'être inondés. Les zones inondables de l'Ouche, de la Tille aval et leurs affluents sont concernées. Cette démarche, qui vise à mieux prévoir les effets des inondations et organiser leur gestion, inquiète les agriculteurs. *«Si rien n'évolue, certains bâtiments, notamment agricoles, ne pourront plus être agrandis s'ils sont en zone rouge. D'autres ne pourront pas être construits. Il pourrait même y avoir des contraintes avec les compagnies d'assurance… L'assureur pourrait augmenter la quittance, voire refuser d'assurer l'agriculteur»* signale Jean-Luc Loizon.

L'info

Le débit de la crue théorique centennale est de 240 m³ par seconde, soit beaucoup plus que la plus haute crue référencée (195 m3/s en 1866).

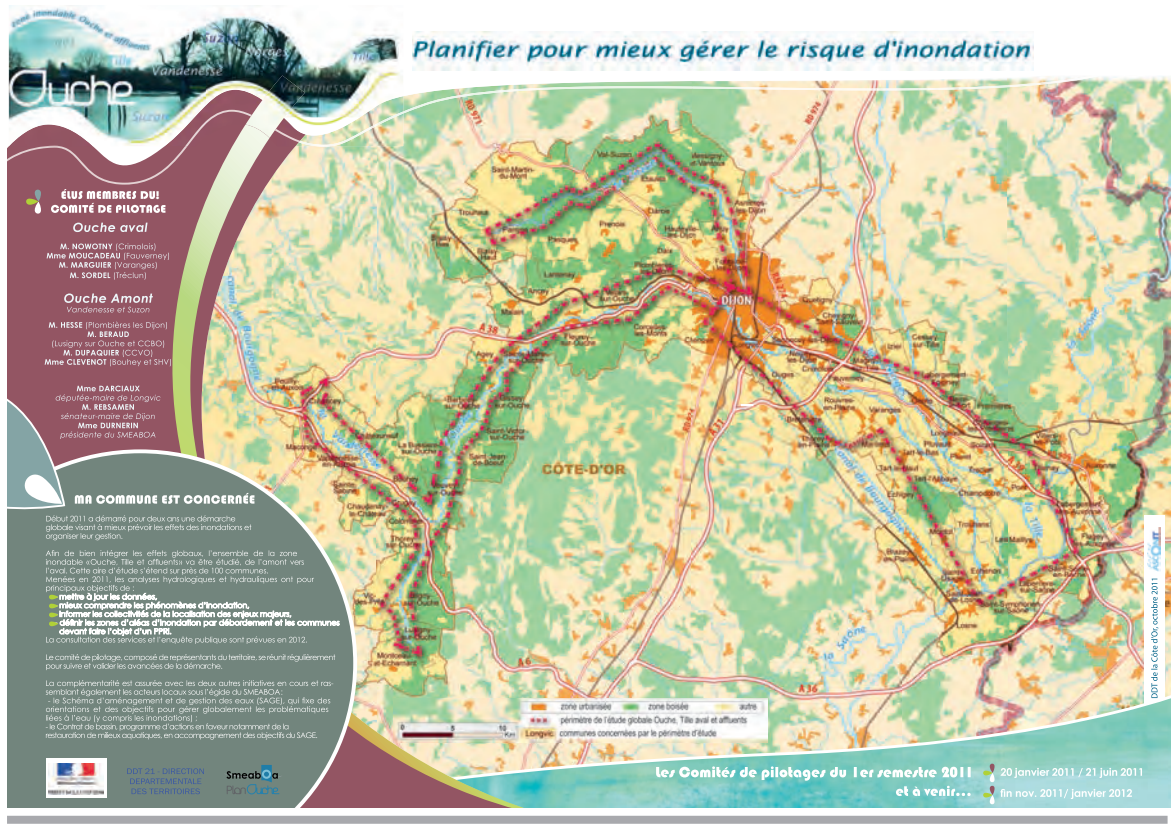
Donnez votre avis !

L'étude hydraulique menée en 2011 et 2012 a débouché sur une cartographie des risques qui fait actuellement l'objet d'une consultation publique. *«Il ressort trois couleurs sur les cartes : le rouge où rien n'est possible de faire, le bleu synonyme de restriction et le blanc où la règlementation ne ne subit aucune modification»* commente Jean-Luc Loizon. Le responsable professionnel du pôle aménagement foncier de la Chambre d'agriculture alerte les agriculteurs concernés par les deux premières zones : *«il ne faut pas hésiter à aller écrire dans le cahier de doléances de l'étude, voire même de contacter un géomètre pour constituer un dossier qui pèsera devant l'administration. Après, il sera trop tard. On ne sent malheureusement pas encore une grande mobilisation. Les agriculteurs doivent bien comprendre les enjeux. Certaines communes, comme Rouvres-en-Plaine, ne sont pratiquement plus constructibles alors qu'il n'y a jamais une goutte d'eau !»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Rendez-vous

Consultations et réunions d'enquêtes en mairie
Les dossiers d'enquêtes peuvent être consultés en mairie dans les communes de Champdôtre, Crimolois, Fauverney, Genlis, Longeault, Longvic, Neuilly-lès-Dijon, Plombières-lès-Dijon, Pluvault, Pluvet, Pont, Rouvres-en-Plaine, Tart-l'Abbaye, Tart-le-bas, Treclun, Trouhans, Varanges et sur le site de la DDT (www.cote-d-or.equipement- agriculture.gouv.fr). Des réunions d'enquête se dérouleront sur ces mêmes communes du 3 mai au 7 juin. Les observations que les projets seraient susceptibles de soulever pourront être inscrites sur les registres ouverts à cet effet ou adressées par écrit au siège de la commission d'enquête (mairie de Genlis) ou par mail (ddt-ser-prnh@cote-dor.gouv.fr). A l'issue de l'enquête, une commission rédigera les rapports et leurs conclusions motivées en précisant si elles sont favorables, favorables sous réserve ou défavorables à l'approbation des plans de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation.



▶ Communiquer DDT

PAC Déposer dès maintenant son dossier

Rappel : Déclarations des demandes d'aides surfaces PAC du 1er avril au 15 mai 2013
En 2013, dans le cadre du développement de l'administration électronique, la Direction départementale des territoires de la Côte d'Or est inscrite dans une démarche "Zéro papier", aucun envoi de dossier papier.
La télédéclaration des demandes d'aides est une procédure électronique pratique, rapide, sécurisée et accessible 24 heures sur 24. Elle illustre la simplification des démarches administratives engagées dans le cadre de la modernisation de l'état et de ses services.
Les agriculteurs ont jusqu'au 15 mai 2013 pour télédéclarer leur dossier PAC 2013 sur le site internet TélePAC www.telepac.agriculture.gouv.fr
Un courrier d'informations sur la déclaration par internet a été adressé à tous les agriculteurs. Pour plus d'informations, contacter la Direction départementale des territoires de la Côte d'Or - 57 rue de Mulhouse – BP 53317 - 21033 DIJON cedex.
Attention : les bureaux de la DDT seront fermés le vendredi 10 mai 2013.

Méthanisation agricole

Une première réalisation en Côte d'Or



Jean-Michel et Frédéric Fèvre ont visité sept unités de méthanisation avant de prendre leur décision. La structure a commencé de prendre forme il y a un mois et demi. Ils revendront leur électricité à EDF d'ici la fin de l'année.

Deux agriculteurs de Brazey-en-Plaine se sont lancés dans une production d'électricité à partir de déchets organiques. Les travaux ont commencé il y a un mois et s'achèveront en octobre.

Ce type de réalisation pourrait devenir *«tendance»* dans un avenir proche. En Allemagne, les unités de méthanisation sont déjà très répandues. Le principe est le suivant : des déchets organiques sont récupérés puis placés dans un fermenteur. Le biogaz, issu d'une fermentation anaérobie (absence de dioxygène), sert à produire de l'électricité qui sera revendue à EDF. *«Notre réflexion est née il y a quatre ans, quand une boîte privée avait voulu monter une unité de méthanisation à la malterie de Brazey»* se rappelle Frédéric Fèvre. *«Ce projet ne s'est finalement pas concrétisé, mais de notre côté, nous avons étudié la question»* ajoute son frère Jean-Michel. Les deux agriculteurs, producteurs de céréales, légumes et viande bovine à Brazey-en-Plaine, ont franchi le pas il y a deux ans. Sept unités ont été visitées, dont l'une en Allemagne et deux autres dans la Nièvre. Une étude de faisabilité apportait une réponse favorable à leur projet. Les démarches ont été relativement rapides, et pour cause : les deux frères produisent déjà de l'électricité via des panneaux photovoltaïques. *«La société était déjà constituée, cela a engendré une simplicité administrative et des économies de dossiers»* signale Jean-Michel Fèvre. L'installation, qui devrait être opérationnelle avant la fin de l'année, atteint une puissance de 250kW (soit la moyenne des installations allemandes, selon les deux Côte d'oriens) et représente un coût de 10 000€ le kilowatt. Le Conseil régional et l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) ont apporté une subvention à hauteur de 30%. L'unité fonctionnera 8 000 heures par an, soit environ 333 jours. Frédéric et Jean-Michel Fèvre vendront chaque kilowattheure au tarif de 18 centimes d'euro.



Deux des trois citernes seront constamment pleines et dégageront du méthane (lequel sera dirigé vers un cogénérateur producteur d'électricité). La troisième citerne servira de stockage pour le digestat.

On met quoi dedans?

L'unité de méthanisation recevra près de 7 000 tonnes de produits chaque année : 3 000 tonnes de fumier (venant du Gaec Fèvre, mais également du centre équestre de Brazey et de la ferme du lycée agricole de Quetigny située à Tart-le-Bas), 1 600 tonnes de drèches et de boues venant de la malterie située à 1 km, et entre 1 000 et 1 500 tonnes d'engrais verts (principalement issus des 50ha de Cipan de l'exploitation). *«Nous avons également des contrats avec des entreprises du département qui nous amèneront 1 000 tonnes de déchets industriels issus de l'industrie agroalimentaire»* informe Jean-Michel Fèvre. Tous ces ingrédients seront mélangés puis chauffés grâce à un circuit d'eau, fermé, qui sera commun avec la malterie locale. *«Cette eau chaude permettra à la malterie d'économiser jusqu'à 15% de son énergie annuelle»* indiquent les agriculteurs. La station d'épuration de cette même malterie y trouvera un autre intérêt : *«ils n'auront plus de problèmes d'odeurs, notamment en période estivale»*. Les avantages sont également d'ordre agricole : *«nous avons un plan d'épandage sur 800ha avec d'autres agriculteurs. Ces derniers pourront récupérer du digestat qui possède des valeurs d'amendements organiques. Nous restituerons le fumier au lycée et au centre équestre sous forme d'équivalents minéraux»* explique Jean-Michel Fèvre, *«le fumier n'aura plus d'odeur, il n'y aura plus de stockage en bout de champ. Grâce au digestat, nous n'achèterons pratiquement plus d'engrais de fond et les économies d'azote seront considérables. En ce qui concerne les Cipan, nous n'aurons plus à les broyer inutilement»*.

AURÉLIEN GENEST



Ces silos accueilleront les cultures intermédiaires pièges à nitrates de l'exploitation, qui étaient broyées et inutilisées jusqu'à présent.

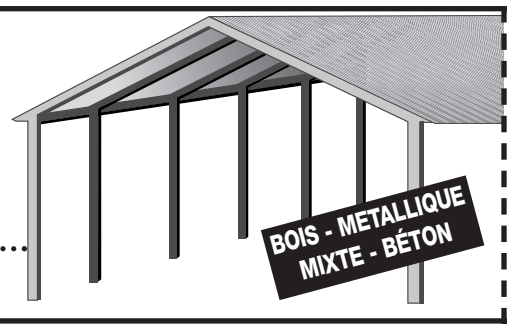


Deux autres cuves recevront les produits liquides et déchets à «hygiéniser», afin d'enlever tout élément pathogène.

wolf SYSTEME
SYSTEME WOLF
Z.I. - CS 10507
67480 LEUTENHEIM
Tél. 03 88 53 08 70
Fax 03 88 86 26 20
siege@systeme-wolf.fr

POUR TOUTES
CONSTRUCTIONS AGRICOLES
CONÇUES POUR DURER

Agent Régional : GUINCHARD SARL - ARC-SOUS-MONTENOT
25270 LEVIER - Tél. 03 81 49 30 12 - E-mail : Guinchard.wolf@wanadoo.fr



DEMANDE DE DOCUMENTATION
Nom ou Ets
Adresse
Tél
❑ Agriculteur
❑ Etudiant
❑ Technicien agricole

Fertilisation

Reliquats azote sortie hiver 2013

Comme chaque année, la Chambre d'Agriculture, Soufflet Agriculture, Alternatives et Axereal vous proposent la synthèse départementale des reliquats sortie hiver. Ces valeurs vous permettent de calculer au mieux la fertilisation totale à apporter sur vos cultures.



La connaissance des reliquats azotés en sortie d'hiver, à intégrer dans la méthode des bilans, permet de mieux ajuster la dose totale d'azote à apporter

En 2013, les niveaux de reliquats d'azote sont assez bas, liés principalement à une pluviométrie automnale et hivernale très importante.
Rappelons que dans le cadre du 4ème programme transitoire de la directive nitrates, si la surface en zone vulnérable est supérieure à 3 ha de culture, vous êtes tenu de réaliser annuellement au moins une analyse de sol pour une des trois principales cultures exploitées en zone vulnérable (reliquat sortie hiver ou taux de matière organique).
En l'absence d'analyses de reliquats, le Plan Prévisionnel de Fertilisation azotée peut utiliser les estimations issues d'un réseau de référence régional.
Comme les années précédentes, les organismes qui réalisent des reliquats azotés sur le département ont mis en commun les résultats d'analyses pour une synthèse commune, à partir de 250 analyses réalisées en début d'année 2013. Ces valeurs sont à intégrer à la méthode des bilans sur céréales et maïs pour le calcul de la dose totale. Pour les oléagineux la dose peut être calculée avec la méthode des pesées de biomasse pour le colza et Heliotest pour le tournesol.
Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les valeurs moyennes de reliquats sortie hiver par profondeur de sol et par précédent.

Attention, ces valeurs ne remplacent pas une mesure dans votre parcelle, car les moyennes sont issues d'une grande disparité de valeurs. Elles permettent d'avoir un ordre de valeur annuelle selon les conditions de sol et de précédent.

Compte tenu des conditions climatiques de l'automne et le faible développement des couverts, nous n'avons pas tenu compte de la présence des Cipan dans la construction du tableau.

MICHAEL GELOEN (CA58)
EMMANUEL BONNIN
(SOUFFLET AGRICULTURE)
JEAN MICHEL BOUCHIE (AXEREAL)

Type de sol	Profondeur de sol	Précédent					
		Céréales pailles enfouies	Céréales pailles enlevées	Colza	Pois	Maïs	Tournesol
Argilo-calcaire superficiel, sable superficiel, Limon argileux superficiel	0 à 30 cm 1 horizon	**17** (16)	**18** (60)	**19** (32)	**25** (2)	**29** (5)	**18** (12)
Argilo-calcaire moyen, sable et sable limoneux moyens, limon et limon argileux moyen	60 cm 2 horizons	**24** (11)	**27** (20)	**31** (39)	**31** (6)	**39** (3)	**23** (8)
Argilo-calcaire profond, sable limoneux profond, et limon argileux profond	90 cm et + 3 horizons	**33** *	**33** (13)	**37** (17)	**24** (2)	**47** (2)	**34** (2)

() : Nombre de valeurs * : valeur estimée

Soirée débat à Donzy

Les grandes cultures à l'honneur

Vendredi 12 avril, une soirée débat sur le thème des Grandes Cultures a été organisée par les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre. Tous les agriculteurs étaient invités à participer au débat qui s'est poursuivi jusque tard dans la soirée.

Une quarantaine de personnes a répondu présente le 12 avril dernier à la salle des fêtes de Donzy pour échanger avec les représentants d'Axereal et de Groupama sur le thème de la commercialisation et de la gestion des risques en production grandes cultures.



Denis COURZADET, de la coopérative AXEREAL s'adresse aux agriculteurs présents.

Diversifier les modes de commercialisation

Denis Courzadet et Xavier Chevreau de la coopérative Axereal ont rappelé l'importance de varier les modes de commercialisation des céréales et oléagineux pour limiter au maximum l'effet de volatilité des prix. *«Il n'y pas de moment idéal pour décider de vendre ou stocker vos récoltes, il faut pouvoir s'adapter en fonction de la fluctuation des prix du marché, des outils financiers et de vos besoins en trésorerie»*.

Hyper-volatilité des prix et concurrence

Les graphiques présentés ont permis de mettre en évidence la courbe du prix du blé, bien plus fluctuante que celle du pétrole ou encore du CAC 40. Cette hyper volatilité, ajoutée à la production en constante concurrence internationale (un tiers du maïs est produit aux États-Unis), rend encore plus difficile pour les producteurs de s'adapter aux besoins du marché.

L'Assurance pour faire face aux aléas climatiques

La grêle, le soleil, l'eau, le vent, le froid, les agriculteurs sont confrontés chaque année à ces cinq facteurs de perte de rendement de sa production. Le dispositif de calamités agricoles mis en place par l'État permettait jusqu'en 2005 d'assurer aux agriculteurs victimes de ces aléas, une subvention compensatrice. Depuis cette date, l'État a exclu les grandes cultures de ce dispositif sous raison qu'elles pouvaient être assurables.
Les compagnies d'assurance telle que Groupama ont donc développé leur offre de services, en proposant des assurances calculées en fonction du rendement prévisionnel, du prix par unité de rendement, mais aussi de la zone géographique. Gérard Belleanne et Christophe Coichot ont également annoncé qu'une étude était en cours concernant une assurance herbage, mais le potentiel de rendement des prairies reste encore très aléatoire.

L'Assurance Ressources humaines, très souvent mise de côté

Parmi l'offre d'assurances de Groupama, l'assurance Ressources Humaines est celle qui est la moins souscrite. Pourtant, les risques sont nombreux : accident, maladie, invalidité, absentéisme… La prévention des risques professionnels serait, en plus de cette assurance, un moyen de limiter le risque *«humain»* pourtant indispensable au fonctionnement quotidien de l'exploitation.

Alexandre Lorré, président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre a rappelé les objectifs de la soirée : *«cette soirée s'inscrit dans les objectifs de mandature des JA de la Nièvre : étendre nos actions syndicales et festives à plus d'informations au sein des cantons. Cette première soirée à thème grandes cultures autour de la commercialisation et de la gestion des risques avec nos partenaires Axereal et Groupama, fut enrichissante en informations, données et en perspectives.»*

AR – JA58



Quatre étudiants invitent des enfants à la ferme

Sensibiliser les jeunes à ce qu'ils consomment

Le 12 avril, quatre étudiants en BTS ACSE au lycée de Challuy ont réalisé un Projet d'initiative et de communication (PIC), rentrant dans le cadre de leur cursus et noté par leur professeur, mettant en valeur les animaux de la ferme auprès des élèves de Bulcy et Vielmanay. Un parcours pédagogique, sous forme de jeu de l'oie, pour promouvoir le métier.



Les enfants de Bulcy et Vielmanay pouvaient découvrir les animaux de la ferme tout en écoutant les explications de l'exploitant.

Julie Chevalier, Vanessa Henard, Samuel Homage et Anthony Petre sont des jeunes Nivernais passionnés d'agriculture. Au point qu'ils ambitionnent de s'installer bientôt soit en grandes cultures soit en polyculture-élevage, lorsqu'ils auront terminé leur BTS *«analyse et conduite des systèmes d'exploitation»* (ACSE) au lycée agricole de Challuy. Leur formation incluant la réalisation d'un Projet d'initiative et de communication (PIC), évalué et noté par leur professeur, M. Delbeck, c'est tout naturellement qu'ils ont eu envie de communiquer et transmettre leur passion à plus jeunes qu'eux.

Pour *«promouvoir le métier d'agriculteur et sensibiliser les enfants à l'origine des produits qu'ils consomment»*, les quatre étudiants ont donc eu l'idée d'inviter les petits élèves des écoles de Bulcy et Vielmanay à la ferme.

Parcours et indices

C'est ainsi que les classes de GS, CP, CE1 et CE2 des deux communes se sont succédé, le 12 avril, sur l'exploitation de Benoît Chauveau, à Bulcy, où les attendaient un âne, un cheval, une poule et un canard lui appartenant ainsi qu'une vache suitée de M. Chiron, les oies et chèvres de M. Senica, une brebis Suffolk et un lapin de M. Chevalier, une brebis charollaise de M. Holuigue et un cochon de M. Homage, tous agriculteurs dans la Nièvre.

Soutenus par la Chambre d'agriculture et leur lycée, les étudiants de Challuy ont alors imaginé un véritable parcours ludique et pédagogique visant à captiver et séduire les enfants, qui par des indices les menant aux animaux, qui par un dépliant récapitulant leurs découvertes du jour, qui par une dégustation de formage, lait, œufs et saucisson issus de la ferme. Les enfants ont aimé voir de vrais animaux vivants tout en entendant les explications des producteurs. Les étudiants, eux, ont pris une sérieuse option sur l'obtention de leur précieux diplôme à la fin de l'année. Avant de devenir, à leur tour, des défenseurs acharnés de leur prochain métier.

E.C.

Rendez vous

Assemblée générale des JA le 3 mai à Cercy-la-Tour

Les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre organisent leur assemblée générale qui aura lieu le vendredi 3 mai au centre socio-culturel de Cercy-la-Tour. Comme chaque année, le lieu de l'Assemblée Générale tourne sur les différents cantons de la Nièvre, en 2013 c'est donc le canton de Fours qui accueille cet événement fort du syndicat JA.

Les six adhérents JA du canton de Fours, avec à sa tête Laurent Goby se réunissent depuis plusieurs semaines déjà pour préparer au mieux la journée du 3 mai, placée sous le signe de la convivialité. Alexandre Lorré, président des Jeunes Agriculteurs de la Nièvre tient à rappeler que *«tous les agriculteurs, adhérents ou non adhérents, jeunes ou moins jeunes sont les bienvenus lors de cette journée symbole fort de notre réseau syndical»*.

Les perspectives de la PAC 2014

Le thème choisi cette année : les perspectives de la PAC 2014, un vaste sujet que les JA vont s'efforcer d'éclaircir par le biais d'interventions et de débat. Alors que la matinée se déroulera à huis clos entre les adhérents du syndicat, le thème sera traité l'après midi. Elle débutera par un rapide retour sur les activités du syndicat depuis l'Assemblée Générale de 2012, puis une intervention de François Roze du service économique à la Chambre d'Agriculture Régionale qui détaillera les grandes lignes définies et à venir pour la prochaine PAC.

«Le thème de la PAC 2014 nous a semblé pertinent à la veille de sa mise en place qui laisse aujourd'hui la profession dans l'interrogation la plus totale, d'autant plus pour les jeunes qui s'installent aujourd'hui et n'ont aucune perspective. Nous espérons à travers les différentes interventions prévues, atténuer l'opacité actuelle dégagée par cette nouvelle réforme de la Politique Agricole Commune», explique le président des JA58.

Présence de Patrick Benezit, Vice Président de la FNB

Une table ronde aura ensuite lieu avec un débat ouvert à la salle. A cette table ronde, Patrick Benezit, vice président de la Fédération nationale bovine, Laurent Poirier, membre du conseil d'administration de Jeunes Agriculteurs National, Eric Bertrand, Président de la Chambre d'agriculture de la Nièvre et Karelle Pautet, élue JA à la Chambre d'agriculture 58 et adhérente du canton de Fours.

C'est donc avec plaisir que les Jeunes Agriculteurs de la Nièvre vous accueilleront le vendredi 3 mai prochain au centre socio-culturel de Cercy la Tour. Renseignements et inscription aux repas au 03 86 93 40 91.

AR – JA58

▶ Programme

9h30 à 12 h : Séance à huis clos
14h à 15 h : rapport d'activité
15h à 16h30 : intervention François Roze
16h30 à 17h30 : Débat avec la salle
17h30 : discours de clôture
18h30 : apéritif
20h : dîner



Assemblée Générale de la FDSEA58 le 2 mai à Tannay

Jean-Pierre Condamine: « *l'union fait la force de nos territoires ruraux* »!

La FDSEA58 tiendra son assemblée générale annuelle, jeudi prochain, à la salle des fêtes de Tannay. Il y sera beaucoup question d'action syndicale, sur fond de large victoire aux dernières élections à la chambre d'agriculture. Trois questions à Jean-Pierre Condamine, son président.

Votre intervenant principal, cette année, est secrétaire général adjoint de la FNSEA et ancien président de la FDSEA du Doubs. Qu'attendez-vous de Daniel Prieur?

Jean-Pierre Condamine: *Si nous avons fait appel à lui, c'est qu'il tient un discours vindicatif résolument optimiste. Nous avons pensé que c'était un bon moyen de placer notre rendez-vous annuel sous le signe de l'espérance et de la continuité de notre action, afin de favoriser le renouvellement des générations. Espérance pour rebondir sur la confiance en l'avenir que souhaitent nos adhérents. Continuité parce que notre action a été saluée par le résultat des dernières élections. La Nièvre fait partie des cinq départements français où le score de FDSEA/JA a augmenté de plus de 10% pour frôler les 60% de suffrages et grâce auquel la FDSEA a gagné plus de 7% d'électeurs.*

Ferez-vous le bilan des élections?

J.P.C.: *Bien sûr. Notre campagne de terrain a imprimé une marque. Les représentants de FDSEA/JA sont allés à la rencontre de près de 500 agriculteurs, au cours de plus de 30 réunions, durant toute la campagne. Quand on va sur le terrain, çà paye! C'est comme un candidat aux législatives, les gens veulent voir comment vous êtes faits avant de s'engager. Ensuite, ils vous suivent!*



Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA58, recevra Daniel Prieur, Secrétaire général adjoint de la FNSEA, lors de l'AG du 2 mai à Tannay.

La FDSEA a commandé une enquête à des étudiants de Challuy sur les attentes des agriculteurs par rapport au syndicalisme. Le rapport d'orientation que vous présenterez évoquera « le réseau et l'action syndicale de demain ». Est-ce important d'anticiper?

J.P.C.: *Oui, et se serrer les coudes aussi. Je dirai aux gens: «fédérez-vous»! Il n'y a rien de pire que l'isolement. Si on ne trouve personne à qui parler, dans nos métiers, cela devient vite catastrophique. Dans le même esprit, récemment, ce qui m'a fait froid dans le dos et chaud au coeur, c'est la famille des sept otages du Cameroun qui vient d'être libérée. Ils sont croyants et ont puisé, pour tenir ensemble, au coeur de leurs croyances. Tout çà pour dire que seul, on n'est pas grand chose. L'union fait toujours la force. Et, parmi les agriculteurs, l'union fait la force de nos territoires ruraux ».*

PROPOS RECUEILLIS PAR
EMMANUEL COULOMBEIX

▶ Au programme

L'AG de la FDSEA58 se tiendra jeudi 2 mai à la salle des fêtes de Tannay. La matinée (de 10h à midi) sera consacrée à l'assemblée statutaire à huis clos: rapport financier, rapport d'activité, échanges avec la salle sur les sujets d'actualité, élection des membres de la commission *"statuts et conflits"*, déjeuner. L'après-midi (de 14 à 17h) sera ouverte au grand public: intervention de Philippe Nolot, maire et conseiller général de Tannay, restitution de l'enquête réalisée par les BTSA ACSE du LEGTA de Challuy sur *"les attentes des agriculteurs à l'égard du syndicalisme agricole"*, rapport d'orientation sur *"le réseau et l'action syndicale de demain: proximité et performance économique"*, échanges avec la salle, intervention de Daniel Prieur, secrétaire général adjoint de la FNSEA, verre de l'amitié.

Zones défavorisées

La FDSEA continue à pousser pour le maintien du zonage

Le 12 avril dernier, à l'occasion de la journée nationale de mobilisation du réseau FNSEA en faveur de l'élevage, une délégation de la FDSEA 58 a rencontré Christian Paul, député de la Nièvre, sur le dossier du maintien de la zone défavorisée simple.

Avec un enjeu annuel de l'ordre de 6.5 millions d'€ pour le département de la Nièvre, le dossier du maintien du zonage et des crédits y étant adossés (ICHN, DJA, bonification des prêts JA) s'avère plus que central pour le devenir des exploitations d'élevage et de bon nombre de territoires nivernais où l'agriculture reste, à l'heure actuelle, la seule et unique activité économique. Mobilisés depuis près de trois ans sur cette problématique, les réseaux FDSEA et JA de Bourgogne, sous l'égide de la FRSEA, continuent aujourd'hui leur travail d'expertise et de lobbying pour sauver le zonage et l'accompagnement financier y étant couplé. Ce dernier étant essentiel au maintien des équilibres économiques des exploitations d'élevage Bourguignonne ainsi qu'à la préservation de la dynamique d'installation.

Un dossier non plus strictement agricole et désormais territorial

Après avoir tiré la sonnette d'alarme sur ce sujet dès 2009, la FDSEA et les JA se sont attachés à fédérer autour de cette problématique les forces vives du département, recueillant aux côtés de la chambre d'agriculture, des motions émises par les municipalités et communautés de communes du département et réclamant le maintien du zonage actuel. En parallèle, un groupe de travail était mis en place en collaboration avec l'administration et le préfet Matalon afin que le lobbying Nivernais et Bourguignon sur ce dossier puisse être effectif le plus fréquemment possible dans les sphères ministérielles. Enfin, et face à l'enjeu territorial, les *«politiques»* du département, conseil général et parlementaires étaient également mobilisés. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'était initiée la rencontre avec Christian Paul, lui-même actif à l'assemblée nationale sur ce sujet.

De nouveaux critères et une pression à amplifier

Ce dernier est d'ailleurs à l'origine de la reformation du groupe *«allaitant»* à l'assemblée nationale, désormais présidé par Michel Vergnier, maire de Guéret (Creuse), et dont il assume la vice-présidence. Au travers d'un échange d'une heure qui a permis d'expertiser les nouvelles simulations effectuées par la chambre d'agriculture de Bourgogne sur la base des critères de Produit Standard Brut (PSB) à l'hectare et de surface toujours en herbe (STH) dans la SAU, chacun a pu faire part des démarches engagées et stratégies politiques et professionnelles que le département entend mettre en œuvre. Christian Paul s'est de son côté engagé à poursuivre le travail de concertation politique au sein du groupe allaitant et à reprendre l'attache du cabinet du ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, dans les prochaines semaines. De son côté, la FRSEA Bourgogne est à l'origine d'une rencontre fédérative des départements et régions du pourtour du Massif Central aujourd'hui mis en danger par les perspectives de refonte du zonage. La rencontre aura lieu le 30 avril prochain à Aubière (63) et devra permettre de faire avancer en bloc les territoires d'élevage impactés négativement par les projets de la commission européenne. Affaire à suivre …



Emmanuel Bernard, Michel Loison (en charge du dossier pour la FRSEA Bourgogne), Jean-Pierre Condamine et Didier Ramet ont reçu Christian Paul le 12 avril dernier dans les locaux de la FDSEA 58.

S.L – FDSEA 58

Concours de conduite de matériels agricoles

Succès populaire pour cette première édition

L'Association des salariés agricoles pour la valorisation du progrès agricole (Asavpa) de la Nièvre, a mis les petits plats dans les grands, dimanche dernier, pour organiser, en partenariat avec JA58, son premier concours interdépartemental de conduite de matériels agricoles. 10 concurrents se sont affrontés, à Saint-Loup des Bois, sous l'œil de près de 250 visiteurs.



Agilité et doigté: les deux conditions pour remporter les épreuves pratiques et chronométrées de conduite de matériel agricole. Grâce aux griffes des deux téléscopiques, les concurrents devaient tout-à-tour enfoncer un long tuyau sur trois baramines puis faire entrer un ballon dans un filet de basket

Désolé pour les Nivernais»! Vers 17h30, Damien François avait beau jeu de chambrer ses concurrents au concours. Arrivé premier des trois épreuves, avec une note moyenne de 15,45 points sur 25, le Saône-et-Loirien de 28 ans, salarié agricole à Sevrey, a assez nettement surclassé ses neuf autres collègues d'un jour. Gérard Perry et Alexandre Lorré, présidents de l'Asavpa et de JA58, l'ont félicité en lui remettant ses lots et son diplôme, devant une assistance encore nombreuse en fin d'après-midi, et en présence d'Alain Asselin, le maire de la commune. Originaires de la Nièvre, du Cher, du Loiret et de Saône-et-Loire, les compétiteurs, salariés, apprentis ou étudiants, devaient se départager, tout au long de la journée, au cours de trois épreuves, une théorique sur la prévention et la réglementation de la conduite des engins, deux autres faisant appel à leur adresse et à leur doigté. Deux jurys de trois professionnels les évaluaient ainsi, d'abord sur leur capacité à faire



A ce jeu d'adresse et de prévention théorique, c'est Damien François (en tee-shirt vert), salarié agricole de 28 ans en Saône-et-Loire, qui est arrivé le premier avec une note moyenne de 15,45 sur 25.

glisser, avec les griffes du téléscopique, un long tuyau sur trois baramines, puis à faire passer un ballon de football au travers d'un filet de basket.

Peu de matériel d'occasion

Pour une première édition, le concours a donc réuni dix concurrents, *«ce qui est bien mais ce qui aurait pu être mieux puisque cinq candidats de la Marne ont annulé à la dernière minute, retenus par des travaux dans les vignes champenoises»* expliquait Marie-Aline Saltel, l'animatrice de l'Asavpa. De même, les organisateurs ont un peu déploré qu'il n'y ait pas eu plus de matériels d'occasion à l'expo-vente qui était organisée en parallèle. Mais, pour un dimanche *«à la météo mitigée»*, selon les termes d'Alexandre Lorré, le succès populaire ne s'est pas démenti. Près de 250 visiteurs se sont relayés, toute la journée, sur le site du concours ou sur les stands présentés par les Actrices Nivernaises et les Entrepreneurs de travaux agricoles ou devant la buvette. Rien qu'à midi, les JA ont contribué à la vente de 140 plateaux repas. Cette réussite, faite de convivialité et d'un sérieux savoir-faire dans l'organisation de manifestations agricoles, conduit l'Asavpa et les JA à envisager de renouveler l'expérience à l'avenir.

EMMANUEL COULOMBEIX

Le Palmarès du concours

1- Damien François, 28 ans, salarié à Sevrey (71) avec 15,45 points sur 25.
2 - Cédric Guillaumot, 16 ans, étudiant au lycée viticole de Cosne, de Ste Gemme en Sancerre (18), avec 15,35 points.
3 - Laurent Lasne, 40 ans, salarié en recherche d'emploi, de Cernay en Berry (45), avec 13,8 points.
4 - Thomas Tissier, 17 ans, étudiant de Ciez (58).
5 - Nicolas Quentin, 16 ans, étudiant de La Celle sur Loire (58), avec 13,75 points.
6 - Emmanuel Dargaud, 23 ans, de Sassnay (71).
7 - Guillaume Bauvois, 16 ans, d'Arquian (58).
8 - Clément Renault, 18 ans, de Suilly-la-Tour (58).
9 - Jean-Yves Thery, 32 ans, de Nevers (58).
10 - Christophe Vivien, 24 ans, d'Entrain-sur-Nohain (58).

Visite du vice-président du Conseil régional

« Le Chavignol tire la production laitière nivernaise par le haut »

Jacques Rebillard, vice-président « agriculture et forêt» du Conseil régional de Bourgogne, est venu rendre visite à la filière fromagère de la Nièvre, mardi dernier, à l'invitation de la Chambre d'agriculture et de CapriNièvre. Accueilli successivement sur trois exploitations, l'élu a pu mesurer le potentiel et les fragilités d'un secteur.

Chez Jean-François Vavon à Donzy, chez Emilie Amelot à Parigny-les-Vaux puis chez Laetitia et Jean-Luc Goulinet à Luthenay-Uxeloup, le vice-président du Conseil régional de Bourgogne a pu apprécier les réalités de la filière fromagère, soit en appellation crottin de Chavignol chez le premier, soit comme livreuse de lait au Groupe Triballat (hors zone Chavignol) chez la seconde, soit en tant que producteur de *«Nivernais»* chez les derniers. Jacques Rebillard avait demandé à rencontrer les acteurs fromagers nivernais, en décembre dernier, lors de l'AG du Centre fromager de Bourgogne et, tout naturellement, la Chambre d'agriculture de la Nièvre, représentée mardi par Eric Bertrand, et CapriNièvre, animée par Christian Etienne, lui ont tendu la perche.

15 projets d'installation en 2012

Malgré des incertitudes sur la solidité et la pérennité des contrats de collecte, la filière fromagère ne se porte pas si mal. La Chambre a enregistré une quinzaine de projets d'installation caprine l'an dernier et, en dépit d'un coût d'alimentation et de charges qui explosent, le prix du lait augmente par rapport à l'an dernier (+25 euros en janvier/février et + 20 euros en mars/avril) et le collecteur -Triballat- augmente ses volumes. *«Il revient à un niveau de collecte de 2011, avant la baisse de 6% par an qu'il a décidée»* nuance toutefois Christian Etienne. Jusqu'à il y a quatre ans, la consommation de fromage augmentait en effet de 6% par an tandis que depuis 2009 *«on était proche de 1% voire de zéro. Là, on constate un regain mesuré»*. Ce qui pose problème en revanche, c'est que les produits qui se vendent le mieux sont plutôt de type bûchette discount que crottin de Chavignol, selon le technicien. C'est un peu paradoxal puisque dans la Nièvre «c'est l'appellation Chavignol qui tire la filière caprine vers le haut». 70% du lait de chèvre part en effet, d'une façon ou d'une autre, dans l'appellation-phare.

Campagne de communication

Jacques Rebillard s'est montré sensible à la vente directe que réalise Jean-François Vavon, puis au rétablissement technico-économique d'Emilie Amelot qui, après une année blanche alors qu'elle était juste installée, a dû faire face à l'arrêt de la collecte du lait de ses 220 chèvres par l'ex-Laiterie de Feu, aujourd'hui rachetée par le groupe Triballat qui a repris le contrat. Pour Eric Bertrand, cela pose d'ailleurs le problème de la viabilité des projets dont on a à connaître l'existence, notamment vis-à-vis des banques, puisque il faut pouvoir justifier dès le départ de contrats relativement pérennes. Et puis face à une conjoncture encore difficile, il faut que les producteurs valorisent leur image. Le Conseil régional Bourgogne devrait mieux prendre en compte les éleveurs de Chavignol dont il reconnaissait plutôt la compétence au Conseil régional du Centre jusqu'à maintenant. Et puis, selon Christian Etienne, une campagne de communication du syndicat de l'appellation devrait prochainement être lancée.



Jacques Rebillard a pu toucher du doigt le potentiel et les fragilités de la filière fromagère nivernaise.

EMMANUEL COULOMBEIX

Viticulture

"Savoir parler vigne..."

Une nouvelle session de la formation *«Action Courte Qualifiante Ouvrier Polyvalent Vigne et Cave»* vient de s'achever, avec au final un bilan particulièrement positif puisque 13 des 14 stagiaires se sont vus proposer un travail à l'issue de leur stage.



Stagiaires et professionnels à l'heure de la remise des attestations de stage.

Organisée par le CFPPA d'Auxerre La Brosse, en lien avec la FDSEA de l'Yonne et financée par le conseil régional et Pôle Emploi, une nouvelle session de formation Action Courte Qualifiante *«Ouvrier polyvalent vigne et cave»* vient de s'achever, à l'issue de laquelle une réunion regroupant prescripteurs, stagiaires et partenaires financiers a permis de dresser le bilan des 3 mois écoulés.

Électricien, horticulteur, saisonnier agricole, travailleur en industrie, licencié en psychologie…, l'origine socio professionnelle des stagiaires qui composaient cette nouvelle session de formation ACQ était multiple et variée. Avec pour la majorité d'entre eux un point commun : une inexpérience totale du monde de la vigne et du vin. Il faut être courageux et motivé pour se lancer ainsi dans l'aventure et donner un autre cheminement à sa carrière. Et encore plus lorsque la nature s'en mêle : pluie, neige, verglas, vent…, ils auront tout connu ! Pas découragés pour autant, puisque tous ont eu à cœur de poursuivre leur stage jusqu'au bout, avec l'espoir d'enchaîner par un emploi salarié.
Eloise a 27 ans et souhaiterait trouver un équilibre entre sa passion pour les chevaux et un emploi rémunéré dans les vignes. Peut-être une solution dans l'activité de tâcheron ? Son sentiment à l'issue de la formation : *«super contente de savoir parler vigne!»* Thierry lui, vient du milieu industriel et a intégré le stage dans le cadre d'une reconversion : *«je suis chanceux car en plus de la taille, j'ai pu participer à quelques travaux de cuverie, filtration, embouteillage et suivre le process de la vinification…»*

Du côté des professionnels, une même satisfaction générale vis-à-vis des stagiaires qui, globalement, se sont bien intégrés sur l'entreprise et effectué correctement le travail demandé. Un souhait formulé : que le calendrier de formation débute un peu plus tôt afin que les stagiaires aient le temps d'avoir davantage de pratique de la taille. Par ailleurs, plusieurs viticulteurs ont émis le souhait de voir mise en place une nouvelle formation plus axée sur les *«travaux en vert»*, comme le baissage. Avec pourquoi pas ? L'opportunité d'aller plus loin dans la formation, par une initiation au maniement des enjambeurs…

DOMINIQUE BERNERD

▶ A noter

Prochaine session en novembre

Une nouvelle formation ACQ *«Ouvrier polyvalent vigne et cave»* débutera à partir de novembre prochain. D'une durée totale de 305 heures, elle se partage entre une formation théorique au CFPPA La Brosse de 105 h et un travail sur les exploitations viticoles de 200 h.
Vous êtes intéressés pour recevoir gratuitement un stagiaire (non salarié), sélectionné par des viticulteurs, parmi des demandeurs d'emploi issus d'autres secteurs d'activité et sans obligation d'embauche à l'issue du stage ?
Contactez France Lahutte, animatrice emploi FDSEA de l'Yonne
Tél 03 86 49 48 16 - mail : france.lahutte@fdsea89.fr

Colloque Énergie à Chablis

Un territoire riche en ressources

Organisé sous l'égide des Communautés de communes du Chablisien et du Tonnerrois, un colloque s'est tenu à Chablis pour dresser un tour d'horizon des filières et projets en matière de valorisation énergétique du territoire bourguignon.

Thème du colloque organisé par les communautés de communes du Chablisien et du Tonnerois : *«la valorisation énergétique, levier opérationnel de croissance pour le territoire bourguignon»*. En ouverture de la rencontre, Patrick Gendraud et Maurice Pianon, présidents des deux intercommunalités organisatrices ont rappelé qu'en la matière, le département de l'Yonne constituait un territoire propice au développement de la filière des énergies renouvelables, grâce à ses propres ressources.
Novatrices en terme de développement durable, les deux Communautés de communes ont multiplié ces dernières années les projets pour tenter de valoriser au mieux ces richesses. A l'image, comme l'a souligné Patrick Gendraud, également maire de Chablis, de ce projet de méthanisation porté par la Fédération de Défense de l'Appellation Chablis, qui s'est donné pour objectif de bruler tous les éléments issus du pressage lors des vendanges, pour assurer le chauffage d'un groupe scolaire.
Maurice Pianon a pour sa part, témoigné d'un retour d'expérience autour de différents projets en cours sur la Communauté de communes du Tonnerrois, un territoire affecté durablement ces dernières années par des délocalisations du secteur industriel et un emploi mis à mal. Un état des lieux a été fait en ce sens, pour mesurer les potentialités du territoire en termes de ressources naturelles au travers notamment d'un plan de zonage de l'éolien. Deux zones ont ainsi été retenues, dont les permis de construire sont aujourd'hui validés et pour lesquelles deux recours administratifs restent à lever. D'autres projets liés à l'énergie éolienne sont en perspective, sans emploi direct sur le territoire, mais générateurs de revenus potentiels conséquents pour les communes. L'importance de la forêt dans le tonnerrois est une source inépuisable de biomasse et en ce domaine aussi, un projet est mené depuis plusieurs années. Reste à le concrétiser, même si, reconnaît Maurice Pianon : *«le développement durable n'est pas un long fleuve tranquille et soulèves maintes difficultés juridiques, administratives, environnementales…»*

Produire 10 000 gigawatts issus de l'énergie renouvelable d'ici 2020

«En 2012, dans le monde, la production cumulée du photovoltaïque et de l'éolien a dépassé pour la première fois la production nucléaire» C'est ce qu'a rappelé Dominique Lapôtre, vice-présidente du Conseil régional, venue présenter le nouveau Schéma Régional Climat Air Énergie et les objectifs de la région liés aux énergies renouvelables et nouvelles. L'équation est connue : *«comment la Bourgogne peut-elle d'ici 2020, avoir réduit de 20 % sa consommation d'énergie, de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre et avoir mis en place 23 % de production d'énergie à partir d'énergie renouvelable, sur l'ensemble du territoire ?»*. Au total, plus de 6000 gigawatts (GW) à produire en plus pour atteindre les 10 000 GW à l'horizon 2020. Deux ressources sont capables d'apporter 80 % de ces besoins, dont le bois énergie.

Si la réserve est immense (la Bourgogne est le troisième territoire le plus boisé de l'hexagone), on ne consomme, souligne Dominique Lapôtre, *«que seulement le tiers de l'accroissement annuel de la forêt, sans même à avoir à attaquer le patrimoine»*. A l'échelle régionale, ce secteur pourrait fournir à lui seul 330 000 TEP (Tonne Équivalent Pétrole), sachant que un TEP équivaut à 1 200 litres de fuel.
Un exemple concret : la chaufferie à bois du Parc du Morvan, qui en dix ans de fonctionnement, aura permis d'économiser 930 tonnes de CO2 et l'équivalent de 400 000 litres de fuel substitués.
Particulièrement bien situé en matière de potentiel venteux, le département de l'Yonne mise aussi dans les années futures sur l'éolien. Après Les Clerimois, dans le Sénonais, d'une puissance de 8 MW, un nouveau parc éolien verra le jour prochainement dans l'Auxerrois. Au total, d'ici 2025, le paysage icaunais devrait ainsi accueillir des éoliennes générant une puissance d'environ 500 mégawatts. Preuve que *«brasser de l'air»* paie… !

DOMINIQUE BERNERD



De gauche à droite : Maurice Pianon, président de la Communauté de communes du Tonnerrois, Patrick Gendraud, maire de Chablis et président de la Communauté de communes du Chablisien et Dominique Lapôtre, vice-présidente du Conseil régional de Bourgogne

FDSEA de l'Yonne

Assemblée générale vendredi 3 mai

La question est d'actualité et se pose dès aujourd'hui : *«comment l'action syndicale devra t-elle se décliner demain… ?»* Tout bouge, tout évolue, les moyens de communication se multiplient… Notre syndicat doit évoluer aussi, mais la mobilisation des hommes doit rester intacte, face aux défis qui nous attendent. Ils sont nombreux : la réforme de la Pac, la contractualisation, les filières, les rapports avec la Grande Distribution… Sur ce dernier point, depuis le temps que nous menons le combat pour une répercussion des charges sur le prix du lait, nous somme à la veille de conclure un accord. La preuve s'il en était besoin, que rien n'est impossible, à condition de se mobiliser. Le grand combat à mener aujourd'hui, on le connaît : augmenter et sécuriser le revenu dans les exploitations agricoles. Plusieurs outils sont à notre disposition : la Pac, les assurances, la régulation des marchés, la contractualisation… Nul doute qu'en la matière, la Table Ronde de l'après-midi sur le thème de *«l'export, un marché à part entière»*, sera riche d'enseignements. Nous sommes à votre écoute. Venez nombreux !

Francis Letellier
Prsident de la FDSEA de L'yonne



Elections législatives oblige, l'assemblée générale l'an passé à Monéteau, avait donné lieu à un débat avec certains des candidats en présence.

▶ Programme

L'Assemblée Générale de la FDSEA de l'Yonne se tiendra vendredi 3 mai, de 9 h 30 à 17 h 30, à la salle des fêtes de Laroche Saint-Cydroine (rue Pilon, Salle Henri Castella)
9 h 30 : Emergement et café d'accueil
10 h 00 : Huis Clos
10 h 05 : Ouverture de la séance à huis clos par Francis Letellier, Président de la FDSEA de l'Yonne
10 h 15 : Présentation du rapport financier de l'exercice 2012
Intervention du Commissaire aux comptes
Débat et vote
10 h 30 : Présentation du rapport d'activité
Débat et vote
10 h 50 : Présentation de l'équipe Chambre d'agriculture et projet
11 h 15 : Présentation du rapport moral et d'orientation
Débat et vote
11 h 30 : Echange avec le représentant de la FNSEA - Débat entre adhérents
12 h 45 : Déjeuner pris en commun sur place
14 h 00 : Café et accueil des invités de l'après-midi
14 h 30 : Ouverture officielle de l'Assemblée Générale
14 h 40 : *«L'export, un marché à part entière»*
Avec Emmanuel Gauny, Directeur des projets collectivités territoriales et Europe, qui interviendra pour la Sopexa et François Gattel, Directeur Général de France Export Céréales.
16 h 00 : Discours de clôture
16 h 30 : Vin d'honneur offert par les Caves de Bailly
France Export Céréales est une association créée en 1997, à l'initiative des producteurs de céréales. Son objet est de promouvoir les céréales et la filière céréalière française sur les marchés à l'export.
Elle est aujourd'hui constituée de 3 membres : AGPB, AGPM et Intercéréales.
Depuis 2004, France Export Céréales est financée par l'interprofession Intercéréales, à partir d'une cotisation prélevée sur chaque tone de céréales commercialisées
Sopexa : En France et sur les marcés internationaux, Sopexa propose des solutions marketing pour développer l'image, accroître la notoriété et dynamiser les ventes des produits viticoles, carnés et laitiers. Multiculturels, fins connaisseurs des marchés locaux et en permanence à l'écoute des tendances, les consultants des 31 agences garantissent une adéquation des marques et des produits avec les habitudes de consommations locales dans 43 pays. La mission de Sopexa est de générer des opportunités de croissance pour ses clients, entreprises, interprofessions et institutions.



Syndicat Betteravier Yonne

Pour une reconduction du règlement sucre jusqu'en 2020

Les parlementaires icaunais alertés par le président du Syndicat Betteravier de l'Yonne, Didier Renoux, sur les conséquences qu'aurait pour la filière, une reconduction du règlement sucre limitée au 30 septembre 2017

Le 4 avril dernier, Didier Renoux, président du Syndicat Betteravier de l'Yonne a adressé un courrier à l'ensemble des députés et sénateurs du département, ainsi qu'aux députés européens de notre région, au sujet de la décision du Conseil des Ministres Européens de ne pas reconduire le règlement sucre au-delà de la limite du 30 septembre 2017. En voici le texte :

«Monsieur le Député,
Dans le cadre des discussions qui se déroulent actuellement sur la réforme PAC et la reconduction du règlement sucre, les ministres de l'Agriculture ont proposé à l'issue du Conseil des 18 et 19 mars derniers, une prolongation jusqu'au 30 septembre 2017. Cette position, si elle améliore la position initiale de la Commission Européenne, n'en demeure pas moins très insuffisante. En effet, elle ne répond, ni au vote du Parlement Européen intervenu le 13 mars 2013, qui a pris position en faveur de la reconduction du règlement sucre jusqu'en 2020, ni à nos demandes argumentées. En effet, les Filières Betterave /Sucre Européenne et Française ne sont pas encore prêtes aujourd'hui à affronter leurs concurrents Brésiliens ou Thaïlandais sur le marché mondial, malgré les importants progrès réalisés.
Il est donc nécessaire que le système européen actuel perdure jusqu'en 2020 afin de permettre aux planteurs de betteraves de combler cet écart de compétitivité.
Pour ce faire, le projet de recherche Aker, qui rassemble notamment l'Inra, l'Institut Technique de la Betterave (ITB) et le semencier Florimond Desprez, a été lancé avec le soutien de la Filière et l'État, dans le cadre des «Investissements d'avenir» et les financements du «Grand Emprunt»
L'échéance de ce programme de recherche se situe en 2020 et il est donc primordial que le règlement sucre soit prolongé jusqu'à cette date, afin que les planteurs de betteraves puissent bénéficier des avancées qui en découleront et ainsi, être compétitifs sur le marché mondial.
Je ne doute pas de l'attention que vous portez à ce dossier majeur pour la Filière.

Par conséquent, je vous remercie de rappeler au Ministre de l'Agriculture, que la Filière Betterave/ Sucre est un atout important de l'économie, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée et qu'il convient de conforter son avenir, en prolongeant le règlement sucre jusqu'en 2020
Nous vous prions d'agréer, etc, etc».



Une décision qui risque de faire perdre son sourire à « *Miss Better* »… !

Le Conseil des ministres de l'Agriculture est resté sourd à la position du Parlement européen

C'est avec la plus grande déception que les planteurs de betteraves français ont pris connaissance du contenu du mandat arrêté par le Conseil des Ministres de l'Agriculture, de limiter la reconduction du Règlement Sucre du 30 septembre 2015, au 30 septembre 2017.
La CGB (Confédération Générale des Planteurs de Betteraves) ne comprend pas le manque total de réalisme économique des ministres de l'Agriculture, face à la nécessité de prolonger le Règlement Sucre jusqu'en 2020, pour préserver l'avenir de la production sucrière dans l'Union Européenne et lui permettre demain d rivaliser avec ses concurrents mondiaux.
De plus, limiter au 30 septembre 2017 la reconduction du Règlement Sucre actuel sous la pression des quelques pays demandeurs de quotas, alors qu'ils ont décidé d'émarger au fonds de restructuration en 2006 et ont été indemnisés de tout leur quota, relève d'une grande inconstance vis-à-vis des orientations politiques entérinées par la réforme sucre de 2006.
En prenant connaissance des débats au Conseil, Eric Lainé, Président de la CGB, s'est dit consterné du contenu de ce mandat de négociations du Conseil concernant le secteur «Betterave-Sucre», précisant : *«je n'ai eu de cesse d'insister sur la nécessité de réfléchir l'avenir du Règlement Sucre sous un angle économique et en fonction de notre compétitivité vis-à-vis du reste du monde sucrier. Au lieu de cela, le Conseil s'est laissé enfermer dans une discussion sur de nouveaux privilèges totalement injustifiés à accorder aux raffineurs de sucre de canne et sur une réallocation de quotas portée par 4 à 5 pays ayant abandonné la production betteravière en 2008 pour un très hypothétique retour à la production sucrière dans ces Etats membres, compromettant ainsi l'avenir de la filière sucrière dans 18 autres Etats membres. Ce n'est pas une attitude responsable et j'enjoins le Conseil et la Commission à prendre exemple sur le réalisme économique retenu par le Parlement européen et à revenir sur leur position en prolongeant le Règlement Sucre jusqu'en 2020…»*
Communiqué CGB

Cerepy

Adhésion de la coopérative à Cerevia

Venus participer à la visite printanière de la plateforme d'essais de Précy sur Vrin, les adhérents de Cerepy ont été informés de l'adhésion de leur coopérative au groupe Cerevia.

La traditionnelle visite d'essais de printemps pour un point sur les cultures organisée par la coopérative Cerepy à l'attention de ses adhérents, s'est déroulée cette année sur la plateforme de Précy sur Vrin, le 12 avril dernier. Une visite contrariée par l'état *«humide»* et boueux des parcelles, obligeant adhérents et techniciens à se contenter d'une vision de loin, en bord de route. (Ndlr : nous reviendrons dans une édition prochaine sur le compte rendu technique de cette visite).
Plusieurs ateliers étaient également au programme, autour de quatre thématiques : l'action des pollinisateurs et mellifères, avec l'intervention de Christine Busson, apicultrice professionnelle et de Syngenta pour l'opération pollinisateurs ; la filière de recyclage des déchets générés par l'activité agricole ; les stations météo individuelles ; la méthode DIP ou mesure de la biodisponibilité du sol en éléments fertilisants sortie hiver.

«Rester indépendant et maître de notre destin…»

L'information majeure de la journée a été dévoilée par le président de la coopérative, Laurent Poncet, à l'heure du déjeuner : l'adhésion de Cerepy au groupe Cerevia. C'est en janvier dernier que le Conseil d'administration a entamé une réflexion sur une politique d'alliance dans le but, non seulement de sécuriser la commercialisation, mais également renforcer la coopérative dans ses performances.

Un groupe de travail a été constitué et plusieurs structures approchées avec, précise Laurent Poncet : *«un impératif non négociable qui s'est tout de suite imposé : garder notre indépendance et rester maître de nos choix et de notre destin…»*. A l'issue de cette réflexion, le Conseil d'administration a opté pour l'adhésion de la coopérative à une centrale de commercialisation, le choix se portant sur Cerevia. Une adhésion *«sans aucune contrainte et en conservant notre totale liberté»* a souligné plusieurs fois le président, rappelant qu'en la matière, le schéma était identique à celui né du rapprochement avec AREA pour la partie appros en 2010.

Pour autant, pas de *«révolution»* annoncée au sein même de la coopérative : *«il n'y aura pas de suppressions de poste, mais des ajustements, qui apporteront plus de disponibilité au directeur et à ses équipes, ainsi que la simplification de certains process au bénéfice de tous les adhérents»*

Germain Bour, directeur de Cerepy, a ensuite fait une rapide présentation du groupe Cerevia : *«3 grandes régions de production que sont la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône Alpes, 6 grands groupes coopératifs (Dijon Céréales, SeineYonne, Bourgogne du Sud, Terre d'Alliance, Terre Comtoise et La Dauphinoise), avec lesquels nous nous rencontrons déjà régulièrement, à l'exception de La dauphinoise, dans le cadre d'Area»*. Rappelant que ce rapprochement avait été motivé également *«par le fait que Cerevia était devenu aujourd'hui un acteur majeur sur l'export, notamment sur le marché méditerranéen, par le biais de ses installations portuaires de Fos sur Mer»*.

DOMINIQUE BERNERD


De gauche à droite : Laurent Poncet, président de la coopérative Cerepy et Germain Bour, directeur.

▶ Repères

Cerevia en quelques chiffres :

Tonnage global commercialisé : 3,3 millions de tonnes (Cerepy : 150 000 t)
7 % du marché national
1,4 millions de tonnes de blé commercialisées (Cerepy : 70 000 t)
800 000 tonnes de maïs
500 000 tonnes d'orge de mouture et brasserie
400 000 tonnes de colza et tournesol (Cerepy : 22 000 t)
320 convois train par an à destination du port de Fos, pour 1 million de tonnes expédiées

Syndicat de défense du Chaource

Entre performance commerciales et production durement impactée

Une belle performance avec un tonnage de fromages de 2512 t, traduisant un record jamais atteint dans un contexte de baisse de la consommation de fromage. Mais 2 producteurs en moins, des coûts d'aliments en hausse et un prix de base du lait que les producteurs de la filière Chaource auraient subi 2 millions d'€ de perte. C'est dans ce contexte très contrasté que s'est déroulée l'assemblée générale du Syndicat de Défense du Chaource.



De gauche à droite, Bertrand Yot (trésorier), Pascal Coutord (vice-président), Didier Lincet (président) et Magali Fraszczak (animatrice).

D'un côté, un record de tonnage de fromages vendus, des investissements en communication payants, une dynamique au niveau de la filière Chaource avec un nouveau cahier des charges, un accompagnement d'Alysé, des essais sainfoin positifs (production , sanitaire, et profil qualitatif du lait) et une filière luzerne déshydratée tracée zone Chaource. De l'autre côté, un prix de base du lait trop bas, deux producteurs en moins, des normes toujours plus pénalisantes et un coût de l'alimentation du bétail qui s'additionnent pour impacter très fortement des éleveurs laitiers. Inévitablement ceux-ci s'interrogent sur la pérennité de leur production. C'est dans ce contexte marqué par des performances et des élevages qui souffrent que s'est déroulée l'assemblée générale du Syndicat de Défense du Chaource.

La pérennité des élevages laitiers de l'appellation remise en cause

Ainsi, le porte-parole des producteurs et vice-président du syndicat, Pascal Coutord n'a pas hésité à évoquer une situation catastrophique : *«les éleveurs de nos cantons laitiers sont dans une situation dramatique. Une étude menée sur les revenus 2011 par Cerfrance, met en évidence que pour vivre à peu près correctement et permettre à des jeunes de s'installer, il aurait fallu entre 40 et 50 euros minimum de marge brute en plus. En 2012, nous serions plutôt entre 50 et 60 euros en moins. La pérennité de nos élevages AOC dans nos cantons laitiers est donc remise en cause. La perte pour les éleveurs de notre appellation Chaource s'élève à plus de deux millions d'euros sur une année. C'est catastrophique et je suis très inquiet car je vois peu de signes qui m'incitent à penser à un changement de tendance»*. Lançant un appel à la responsabilité de chaque acteur de la filière, transformateurs, distributeurs et consommateurs, Pascal Coutord a souligné qu'il suffirait de quelques centimes supplémentaires sur le produit fini pour résoudre ce problème. Dans ce contexte, la hausse de 30 % de la cotisation Inao, suite au désengagement de l'État, est apparue bien malvenue pour de nombreux acteurs des filières fromagères réunies au sein de la Cnaol, l'interprofession des appellations d'origine laitière. C'est pourquoi, le syndicat a suivi la consigne du Cnaol, en versant sur un compte bloqué le montant représentant cette augmentation (1 €/tonne), dans l'attente de la réalisation de sa demande de réorganisation et de réforme du fonctionnement de l'Inao.

Deux nouveaux outils pour une politique d'avenir

Dans ce sens, Didier Lincet, président du Syndicat, qui a évoqué *«une situation déstructurant la filière et la nécessité de trouver d'urgence des solutions durables»*, a précisé que deux nouveaux outils sont mis en place. Tout d'abord le lancement d'une étude annuelle sur les coûts de production du lait dans la zone Chaource, qui est financée par les éleveurs et réalisée par CerFrance Sud Champagne. Ensuite, la mise en œuvre cette année, d'un observatoire des prix conduit par un organisme extérieur, KPMG, portant sur les prix de vente des chaources et les ventes de lait en excédent, afin d'obtenir un indice annuel qui servira de référence. Pour Didier Lincet ces deux initiatives devraient permettre *«de disposer d'éléments objectifs et concrets afin de pouvoir bâtir entre les fromageries et les producteurs de lait une politique d'avenir pour le Chaource et pour une juste valorisation du lait»*. Pascal Coutord qualifiant cette évolution de *«petite révolution»* a rappelé qu'elle doit s'accompagner du franchissement de la barre des 50% de lait transformé en chaource pour avoir un réel impact. D'où inévitablement l'évocation du dossier concernant les campagnes de communication menées sur les fromages AOP par l'interprofession et sur le Chaource en particulier. Pour Didier Lincet, il est certain que l'augmentation pour la deuxième année consécutive des ventes de chaource, est la traduction des efforts de communication auprès de consommateurs de plus en plus attirer par des produits *«liés à un terroir, à l'origine connue et clairement identifiable, qui sont autant de gages d'assurance»*. Saluant la mobilisation du syndicat et des opérateurs de la filière Chaource avec le soutien des collectivités locales, qui a permis une première campagne télévisée spécifique sur le chaource en septembre et octobre 2012 sur les chaînes du groupe France Télévision, il a annoncé qu'une telle campagne sera renouvelée cette année mais avec un budget plus réduit donc à moindre échelle, sur France 3 et le quart Nord-Est de la France. Des communications sur le Chaource qui vont aussi se développer au travers d'une signalisation de la zone Chaource sur les bords de route et l'appel à l'agence de marketing & communication Sabine Verley, pour agir auprès de la presse spécialisée, auprès d'organisateurs d'évènements et des acteurs du tourisme.



De nombreux éleveurs de la zone d'appellation étaient présents pour l'assemblée générale.

La campagne 2012 en quelques chiffres

Filière : 75 exploitations productrices (-4 en 2011, -2 en 2012), 4 entreprises de collecte, 6 transformateurs (2 producteurs fermiers, 1 artisan-fromager, 3 fromageries industrielles) et 2 fromagers affineurs
Quantité de lait AOC collecté : 39 400 187 l, (-0,32% par rapport à 2011), auxquels s'ajoutent 404 588 l de production fermière (+9,9%)
Tonnage transformé par l'industrie : 17 891 344 l (-0,73% par rapport à 2011)
Taux de transformation : 45,4%, contre 44,27% en 2011
Tonnage vendu sous AOP : 2 512 t (+1,2% par rapport à 2011)
Total des primes touchées par les éleveurs : 418 306 euros HT (-0,63%%), soit (hors fermiers et HT) : 10,64 euros/ 1000 l de lait collecté, 23,25 euros/1000 l transformé et 163,21 euros/t de fromage fabriqué. A noter que les primes s'échelonnent de 7,32 euros/ 1000l pour l'exploitation qui a la moins bonne valorisation à 15,04 euros/1 000 l pour celle qui a la valorisation la plus haute.

FRANÇOIS NOËL

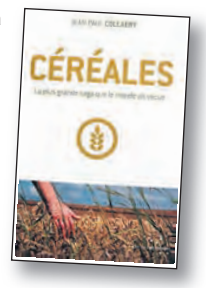
Vient de paraître

Une saga sur les céréales

Le livre que viennent de publier les éditions de la Rue de l'Echiquier s'intitule sobrement *«Céréales»*, mains n'en est pas moins une véritable encyclopédie sur le sujet. Les céréales font partie de notre quotidien et ce, dès le petit déjeuner… Elles accompagnent aussi les sociétés humaines depuis plus de dix mille ans sur tous les continents. Pourtant, il n'existait pas jusque-là de livre grand public qui aborde, comme le fait celui-ci, le thème des céréales sous tous les angles. Conjuguant curiosité et humour, l'auteur, Jean-Paul Collaert nous entraîne à travers champs pour découvrir maints aspects méconnus de ces plantes hors du commun. Cette saga aux multiples épisodes permet de rencontrer une foule de personnages savoureux, professionnels de l'agriculture, chercheurs passionnés ou capitaines d'industrie. C'est aussi un hommage rendu aux paysans qui depuis la nuit des temps, ont nourri la planète. Au fil des pages, de multiples questions d'actualité sont évoquées, les céréales se trouvant au cœur de la géopolitique, du changement climatique et de la crise énergétique, sans oublier les OGM ou l'alimentation de demain. Rempli d'anecdotes, ce livre passionnera un public varié, qu'il soit agriculteur, néo rural ou tout simplement citoyen. Un livre à consommer sans aucune sorte de modération !

L'auteur :
Ingénieur agronome de formation, Jean-Paul Collaert se lance à ses débuts dans le maraîchage, en Dordogne, avant de trouver sa voie dans le journalisme horticole, le jardin étant avec l'écriture son occupation préférée. Après avoir travaillé à l'Ami des jardins et Rustica, il finit sa carrière comme rédacteur en chef de Jardins de France, la revue de la Société nationale d'horticulture de France. Depuis une dizaine d'années, il enchaîne les livre, dont plusieurs best-sellers comme *«Purins d'ortie et compagnie»* ou encore *«L'art du potager en carrés»*, qui ont dépassé les 100 000 exemplaires, tout en coordonnant le monumental *«Nouveau jardin écologique»* chez Rustica. Il aime expérimenter et faire connaître des techniques originales comme le jardinage en lasagnes ou le vermicompostage, toujours au plus près de la nature.

Titre : Céréales (La plus grande saga que le monde ait vécue)
Auteur : Jean-Paul Collaert
Prix : 25 €
Nombre de pages : 640
Edité en mars 2013 aux éditions Rue de l'Echiquier





Mécafourrages le 16 mai à Toutry (21)

Optimiser sa récolte de fourrages et gagner en autonomie

Le 16 mai prochain , le réseau Cuma organise l'événement Mécafourrages à Toutry (21) au carrefour des départements de l'Yonne, de la Côte d'Or et de la Nièvre.



Un des ateliers sera consacré à comparer les coûts entre presses à balles rondes et presses à balles carrées.

Cette nouvelle édition de Mécafourrages, dédiée à la chaîne de récolte, va proposer des ateliers, des démonstrations et un forum-débat sur les principales thématiques liées à l'autonomie fourragère, ciblée comme un enjeu prioritaire.
Dans cette approche de l'autonomie alimentaire, de l'optimisation de la culture et de la récolte des fourrages, les cinq ateliers organisés sur ce salon revêtent une importance toute particulière. Le programme de la journée a d'ailleurs été conçu et rythmé de façon à ce que les visiteurs puissent en suivre un maximum. Pratiques et concrets, ces ateliers font le point sur un thème en trente minutes, et identifient les solutions possibles grâce aux interventions d'experts, aux témoignages d'agriculteurs et de Cuma.

Ateliers 1 : Optimiser des chantiers de récolte de foin.
Les animateurs du réseau ont sélectionné deux thématiques, la comparaison des coûts de production entre des chantiers de récolte individuels et collectifs, et un focus sur les coûts comparés entre presse à balles rondes et presses à balles carrées.
Atelier 2 : Rénovation et entretien des prairies.
L'implantation est une étape essentielle pour bénéficier de la meilleure qualité des espèces semées. Les participants pourront apprécier les résultats d'essais de sur-semis de prairies et s'informer sur les conditions requises pour entretenir ou rénover une prairie.

Atelier 3 : Les cultures dérobées, bien les choisir pour les intégrer dans le système fourrager. Dans un contexte de recherche d'autonomie fourragère sur les exploitations, l'implantation de cultures dérobées à croissance rapide, sur les surfaces laissées libres par les cultures principales, peut représenter une piste intéressante, mais encore faut-il que le rendement soit au rendez-vous. Cet atelier rendra compte des essais réalisés sur plusieurs années par les Chambres d'agriculture de Côte d'Or, de l'Yonne et de la Saône et Loire et les témoignages de deux éleveurs (l'un de l'Yonne et l'autre de Côte d'Or) compléteront la présentation.

Atelier 4 : Bien régler son matériel pour la fenaison des légumineuses.
La qualité des fourrages récoltés repose avant tout sur le stade de récolte auquel la plante est fauchée. Pour les légumineuses et en particulier la luzerne, l'enjeu principal c'est la conservation des feuilles. Le type de matériel, les réglages et les conditions d'intervention sont les trois éléments clés d'une récolte optimisée. L'atelier va aussi comparer différents matériels testés en chaîne de récolte et leur impact sur la qualité du fourrage.

Atelier 5 : Préparation des aliments à la ferme.
Investir à plusieurs dans du matériel mobile de préparation des aliments à la ferme, c'est possible mais à quels coûts ? A partir d'exemples concrets d'organisation collective, cet atelier va détailler les conditions d'un service complet de préparation d'aliment fermier. Un service qui répond pleinement à la principale motivation des éleveurs concernés, à savoir la réduction des coûts d'alimentation et une plus grande autonomie alimentaire.
Ces cinq ateliers seront complétés en fin de matinée par des démonstration techniques de matériels, avec des commentaires d'experts.
Un forum débat sur la teneur azotée et l'autonomie des systèmes fourragers nourrira les échanges et les exposés l'après-midi. Et toute la journée un village des exposants se situera au cœur de l'événement.
Ouverture des portes le 16 mai à Toutry (21) dès 9h. Entrée 5 euros (gratuit pour les moins de 14 ans). Restauration et buvette sur place. Billets d'entrée gratuits en se connectant sur : www.mecafourrages.cuma.fr/content/billeterie.

Formation professionnelle des seniors en agriculture

Un accord pour maintenir les emplois et valoriser les compétences !

Le nombre de salariés de plus de 50 ans progresse sans cesse dans les entreprises de la production agricole.

Ces salariés sont dotés d'une expérience, de savoir-faire et d'une réelle connaissance du milieu agricole à mettre en valeur. D'autre part, il est nécessaire qu'ils s'adaptent aux nouveautés techniques et technologiques de l'agriculture. Pour cela un accord pour l'emploi des seniors dans les entreprises agricoles («accord Seniors») a été signé en mars 2008 entre les partenaires sociaux. Il se décline en 5 grands axes, parmi lesquels se trouve la formation professionnelle.

La formation professionnelle peut s'avérer essentielle au salarié dans plusieurs situations : pour son adaptation aux évolutions techniques, technologiques et organisationnelles de l'entreprise et de l'agriculture en général, pour son évolution ou sa reconversion professionnelle, voire même pour un changement de poste dans l'entreprise ou pour mener à bien une réflexion sur son projet de fin de carrière.
Différents dispositifs sont offerts aux salariés, en fonction des droits qu'ils ont acquis et de leurs besoins.
• Le Congé Individuel de Formation (CIF) : il permet de suivre une formation d'un an à temps plein (ou de 1200 heures à temps partiel) et est accessible à tout salarié en CDI ou en CDD ayant au minimum 2 ans d'expérience en agriculture (dont 1 an dans l'entreprise actuelle). Le salarié peut alors accéder à un niveau de qualification supérieur, se perfectionner ou évoluer dans son métier ou encore changer de profession. L'accord Seniors facilite l'accès des salariés de 55 ans et plus: leur demande de CIF est acceptée en priorité par le FAFSEA (organisme qui collecte les cotisations des entreprises agricoles pour financer la formation professionnelle de leurs salariés).
• Le Droit Individuel à la Formation (DIF) : il permet au salarié de suivre des actions de formation technique ou professionnelle, des actions de formation liées aux nouvelles technologies, à la sécurité et à la prévention et enfin des formations correspondants aux Certificats de Qualification Professionnelle.
Tout salarié en CDI ou CDD acquiert un DIF de 20 heures par an, cumulable dans la limite de 120 heures qu'il peut utiliser à son initiative et avec l'accord de l'employeur. Pour les salariés de 45 ans et plus, la durée du DIF est portée à 24 heures par an, cumulables dans la limite de 144 heures pendant 6 ans. Si le salarié est âgé de 50 ans et plus, l'employeur ne peut pas refuser une demande de DIF.
• Le bilan de compétences : il permet au salarié d'analyser ses compétences et ses aptitudes afin de définir un projet professionnel et éventuellement un projet de formation. D'une durée de 24 heures, il est accessible à tous les salariés en CDI ayant au minimum 5 ans d'ancienneté en tant que salarié dont 12 mois dans l'entreprise qui l'emploie au moment de la demande. Les salariés de 45 ans et plus y ont un accès prioritaire.
• Enfin, l'accord Seniors insiste pour que la formation des salariés seniors soit favorisée grâce au plan de formation des entreprises (obligatoire pour les entreprises de plus de 50 salariés).

Les entreprises doivent ainsi prendre en compte les salariés de 55 ans et plus dans leur plan de formation. Les employeurs sont également tenus de privilégier des actions d'adaptation favorisant le maintien dans l'emploi des seniors et inciter ces derniers à bénéficier d'une action de formation s'ils n'en ont pas suivi depuis plus de 5 ans.
Pour plus de renseignements sur cet accord ou sur les différents dispositifs qu'il prévoit, contacter la FDSEA de votre département ou le FAFSEA Bourgogne (http://www.fafsea.com/).

JENNIFER CRUYT
ANIMATRICE EMPLOI FDSEA 21

Assemblée générale du Sedarb

La "marche en avant" de la bio

Le Service d'éco-développement agrobiologique et rural de Bourgogne (Sedarb) a tenu son assemblée générale le 19 avril dernier à Dijon. Au programme, les derniers chiffres de la bio, le développement de circuits de proximité et la nécessaire structuration des filières. Témoignages et exemples à l'appui.

Signe de l'évolution du paysage agricole, pour la première fois, le très officiel recensement agricole de 2010 s'est intéressé à l'agriculture biologique bourguignonne, et si les chiffres de 2010 et les constats diffèrent quelque peu de ceux du Sedarb en 2012, c'est que l'échantillon du recensement diffère et qu'en deux ans le paysage de la bio en Bourgogne a encore évolué. Reste quand même deux constantes à noter : en dix ans le nombre d'exploitations engagées dans la bio régionalement a plus que doublé et le potentiel de croissance de l'agriculture biologique (compte tenu de la demande et de l'évolution des pratiques et des normes) est important. Autre caractéristiques relevées dans Agreste Bourgogne : les exploitants bio sont en moyenne plus jeunes et plus diplômés que leurs homologues installés en agriculture conventionnelle.
Ils pratiquent plus souvent la transformation des produits agricoles et la commercialisation en circuits courts. Enfin, ils recourent plus largement à l'emploi de main d'œuvre, car leurs exploitations nécessitent proportionnellement plus souvent de faire appel au salariat.

Une bonne dynamique de conversion dans les filières *«cultures»*
Carton plein pour la bio donc et des encouragements appréciés par le président du Sedarb, Bernard Krempp sui souhaite *«que les surfaces en bio continuent de se développer et que les producteurs s'y retrouvent économiquement et sur le plan très important de leur satisfaction personnelle»*. Un bémol cependant, la transmission des exploitations bio sera l'un des enjeux de l'avenir, car les incertitudes sont plus fortes chez les exploitants bio que chez les conventionnels. L'avenir semble cependant plus serein, puisque Agreste considère au vu des résultats du dernier recensement de 2010 que le poids du bio pourrait plus que doubler d'ici 2015.

Sans aller aussi loin, le Sedarb note quand même une reprise de la dynamique de conversion dans le secteur des grandes cultures en 2012 (+ 16 conversions, soit 284 exploitations). Autre secteur dynamique le maraîchage, avec des installations en maraîchage diversifié (Côte d'Or et Yonne) et un bon potentiel de développement des légumes de plein champ . On compte 116 producteurs en légumes frais. L'élevage, avec 280 exploitations en 2012, voit ses surfaces stagner et enregistre peu de nouvelles conversions. La viticulture totalise aujourd'hui 268 domaines en activité principale pour 2430 ha (6% des surfaces ont fini leur période de conversion et produisent donc des vins biologiques). Cette filière bio représente 7,9% des surfaces des appellations de Bourgogne.

S'organiser pour répondre à la demande

Toutes les filières sont représentées en bio et, si les atouts sont nombreux, les faiblesses de certaines filières comme les légumes par exemple, sont bien identifiées par les responsables du Sedarb : *«dispersion des structures, manque d'organisation de la distribution, quasi absence d'entreprises de transformation»* . Autant de facteurs qui peuvent entraver le développement de circuits de proximité pour l'écoulement des produits. L'exemple du GAB 22 (Côte d'Armor), présenté par Charles Souillon, montre que tout est possible avec un accompagnement bien compris et des producteurs déterminés.
D'autres illustrations d'organisation de circuits courts sont venues étayer la nécessité de structurer les filières, d'organiser les circuits et d'adapter la production à la demande pour faire aboutir les projets de commercialisation. Toute la difficulté étant dans certains cas de passer du stade artisanal, aux exigences d'un circuit de distribution qui s'inscrit dans un process quasi industriel, comme la restauration collective par exemple. Le projet exposé par Jean-Charles Faucheux, agriculteur bio dans la région d'Auxerre montre toutes les implications de ces orientations commerciales et la nécessité de s'organiser collectivement pour répondre quantitativement et qualitativement à des demandes très ciblées.

Le terme de circuits de proximité recouvre des réalités et des situations commerciales très diversifiées, chacun peut trouver *«chaussure à son pied»* à condition d'avoir bien cerné son potentiel de production et sa capacité de réponse à la demande. La présentation de Local'Bourgogne, plateforme de mise en relation des acheteurs et des fournisseurs potentiels de la restauration collective, conçue par le Conseil régional, se présente justement comme une interface entre l'offre et la demande. *«Un site d'information et de services pour les circuits alimentaires de proximité»* comme le définit Jacques Rebillard, vice-président du Conseil régional de Bourgogne.

Structurée, renforcée, accompagnée par tous les acteurs qui contribuent à son développement, soutenue par la demande en progression constante, *«la marche en avant»* de la bio n'est pas prêt de s'arrêter comme le souligne Bernard Krempp, *«la bio avance et continuera d'avancer»*. Un constat partagé par Nadège Palandri, qui représentait lors de cette assemblée générale la Draaf, qui a relevé le niveau de formation des agriculteurs bio, leur contribution à l'emploi et donc la part de l'agriculture biologique dans l'aménagement du territoire.

ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Ce qu'il faut retenir

884 exploitations bio en 2012, soit 4,35% des exploitations en Bourgogne et 44 963 ha.
75 conversions en Bourgogne.
2 222 ha supplémentaires en bio.

Conduite de troupeaux bovins

Les chiens au travail et en concours le 26 mai à Athée (58)

L'Association des utilisateurs de chiens de troupeaux de l'Yonne et du Morvan, organise un concours de chiens de troupeaux sur bovins, le 26 mai prochain à Athée, chez Bruno Chapuis. Ce concours, qualificatif pour les championnats de France, sera l'occasion de faire valoir tous les atouts des chiens dans les situations classiques d'élevage.



Difficile de s'imaginer que quatre pattes et cinq sens bien aiguisés remplacent avantageusement deux ou trois hommes pour manipuler un troupeau de trente vaches et leurs veaux... Pour juger sur pièce et sur place il faudra assister au prochain concours de chiens sur troupeaux de bovins, organisé le 26 mai prochain chez Bruno Chapuis à Athée, près de Saint-André-en-Morvan (58). Cette nouvelle édition, d'un concours qualificatif pour le Championnat de France, devrait rassembler entre 18 et 20 participants, pour des épreuves où tout se jouera sur la qualité et la complicité du couple homme/chien.
Car tout est là, il faut que les deux soient faits pour s'entendre, que le maître n'attendent pas tout de son chien, mais qu'il sache lui faire donner le meilleur de lui-même. Gilles Bachelin, président de l'Association des utilisateurs de chiens de troupeaux de l'Yonne et du Morvan organisatrice de ce concours, insiste sur les trois qualités essentielles du chien que sont: *«la recherche, le rassemblement, la conduite»*. Pour le travail sur bovins en particulier, il faut aussi *«un chien au caractère affirmé et assez puissant»*. A ce jeu-là, les border collies font merveille et son majoritairement représentés. Mais le maître a aussi son rôle à jouer, un maître qui doit être *«attentif, à l'écoute de son chien, car c'est le maître qui s'adapte au chien et non l'inverse»*, insiste Gilles Bachelin. Un maître qui doit lui aussi se former et attendre que l'animal soit prêt. L'investissement est mutuel, mais au bout de seize à dix-huit mois, il est payant aussi, car un bon chien, bien mené vaut largement deux à trois personnes pour manipuler un troupeau dans toutes les situations classiques d'élevage.
La démonstration en sera faite le 26 mai à Athée, puisque les chiens vont justement être jugés sur leurs aptitudes à ramener les bêtes, à leur faire passer les barrières, franchir un carrefour, s'engager dans un passage de contention et monter dans une bétaillère. Autant de situations, remarque Bruno Chapuis, éleveur lui-même et qui travaille seul, avec son chien et son quad, *«au plus près de notre travail au quotidien»*.
Début des épreuves qualificatives à 8h30, pour une journée où le spectacle est garanti. Restauration sur place. **AMK**



PUBLI-REDACTIONNEL

Salon de l'herbe — Un brin d'avance

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013
à Villefranche d'Allier (10 km de Montluçon)

Le Salon de l'herbe est de retour près de chez vous !

L'INTERVIEW

Frédéric Bondoux, Commissaire Général du Salon de l'herbe



Le Salon de l'herbe fêtera ses 15 ans d'existence à Villefranche d'Allier. Depuis sa création, quelle est votre analyse de la place de l'herbe dans les systèmes laitiers ou allaitants ?
« Depuis la création de notre salon dédié à la culture et à la valorisation de l'herbe, le monde de l'élevage a évolué. Depuis trois ans, il fait face à une volatilité toujours croissante des prix des céréales mais aussi des intrants. En parallèle, les prix d'achat de la viande et du lait sont instables. Aujourd'hui plus que jamais, la réduction des coûts de production est au cœur des préoccupations chez les éleveurs, comme l'attestent les résultats de nos récentes enquêtes. Dans les années qui viennent, les surfaces en herbe pourraient bien, dans certaines régions, perdre du terrain au profit des emblavements en céréales. Néanmoins, les zones herbagères emblématiques du territoire, comme le Grand Massif Central, devraient conserver des pratiques d'élevage extensif. Car en optimisant la gestion des surfaces implantées en fourragères, il y a encore moyen aujourd'hui, de produire de la viande bovine et ovine de qualité ou encore du lait sous appellation, et d'en vivre ».

Cette nouvelle édition sera-t-elle placée sous une bannière particulière ?
« Cette année, nous avons souhaité faire de l'économie la tendance forte du Salon de l'herbe, afin de correspondre aux préoccupations actuelles des éleveurs. L'idée est de démontrer que la valorisation des surfaces implantées en fourragères représente un excellent levier pour réduire les coûts de production, que ce soit au niveau de l'alimentation, que des intrants. Sécurisation, productivité, éco-performance, gain en kilo de lait ou de viande, accroissement des rendements... le discours des semenciers sera fortement axé sur l'économie. De leur côté, les instituts et les organismes officiels opéreront au même type d'éclairage au sein des Pôles techniques. 'Valorisation des dérobées'Légumineuses et protéines'Rénovation, régénération, sursemis'Alimentation et économie'sont les grands thèmes retenus pour l'édition 2013. L'ensemble des Pôles techniques seront regroupés, pour un accès simplifié à l'information. Soulignons que les techniciens et ingénieurs spécialistes se positionneront davantage dans l'écoute que dans la recette. L'objectif ? Apporter gracieusement un vrai conseil personnalisé. »

NOUVEAUTÉ 2013

Accès aux entrées et à l'information facilités

Le Salon de l'herbe innove en 2013, en mettant en place des solutions et des applications mobiles au service des visiteurs et des exposants. Une première sur un salon en plein air ! Le système de gestion d'enregistrement des visiteurs se modernise. L'objectif ? Un gain de temps et une fluidité optimale des flux aux entrées du site. Tout commence par des inscriptions facilitées. Le visiteur pourra s'inscrire en ligne sur salonherbe. com dès le 23 avril 2013. Il bénéficiera alors d'un tarif préférentiel à -50 %, soit 5 € au lieu de 10 €. Il aura la possibilité d'imprimer directement son badge d'entrée, ce qui lui permettra d'accéder plus rapidement au site le jour de sa visite. Deuxième évolution : pour la première fois, l'ensemble des visiteurs sera badgé, y compris ceux qui se rendent sur le salon sans s'être pré-inscrits. Chaque badge sera muni d'une code barre unique, qui fait figure de véritable outil d'identification électronique. L'avantage ? Finis, les sacs plastiques chargés de documentation, que l'on transporte de stand en stand. Les fournisseurs auxquels les éleveurs rendront visite n'auront qu'à scanner le badge pour pouvoir envoyer les informations demandées par le visiteur.

CONSEIL TECHNIQUE PERSONNALISÉ



La rénovation, un moyen de valoriser les surfaces en herbe pour le Gnis

Un système herbe rentable passe par des prairies bien entretenues. Diagnostic et rénovation sont donc de mise pour espérer tirer un maximum profit des surfaces. Les éleveurs du Grand Massif Central pourront se familiariser à la démarche de diagnostic et de rénovation des prairies, avec l'aide des spécialistes du GNIS. La prairie, qui demeure le moyen le plus économique pour produire un fourrage riche et équilibré, est fortement liée au contexte climatique qui engendre des fluctuations de production (supérieure aux besoins au printemps plus faible en été, moyenne en automne, réduite en hiver). L'optimisation de l'usage de la prairie peut passer par sa rénovation. Les clés du diagnostic seront détaillées pour les visiteurs, ainsi que le mode de rénovation choisi. Les spécialistes du GNIS évoqueront également l'adaptation des variétés aux aléas climatiques. L'ensemble des solutions disponibles pour permettre aux visiteurs d'y voir plus clair pour le choix des espèces en fonction de leur stratégie pourront être détaillées : moyen et long terme avec, par exemple, le recours à des plantes plus tolérantes à la sécheresse pour obtenir des praires moins sensibles aux variations climatiques, ou bien court terme, en curatif, en cas de dégât de sécheresse avéré. Le discours, sera illustré, grâce à la collection de graminées mais aussi de légumineuses qui permettent de s'adapter à toutes les conditions pédoclimatiques et à tous les usages.
Bien entendu, les techniques de semis de graminées, comme de légumineuses, et les techniques se rapportant à l'entretien des prairies seront-elles aussi, largement évoquées.

DU CÔTÉ DES EXPOSANTS...



Barenbrug : maîtriser ses coûts avec la gamme Prota Plus

Chez Barenbrug, un accent particulier sera mis sur deux associations qui autorisent l'éleveur à maîtriser ses coûts, par la réduction des apports azotés sur la culture et, à l'auge, par la richesse du fourrage en protéine. Frédéric Bensh, Chef Produit Fourragères, précise « ces deux associations permettent une économie d'environ 350 € par hectare ». Pour le Salon de l'herbe 2013, 600 m² de microparcelles ont été implantées, au titre desquelles 35 parcelles de graminées, 14 parcelles de légumineuses, 17 parcelles de compositions multi-espèces et une parcelle de jachère fleurie. Au titre des nouveautés, Phista, un RGI non alternatif diploïde, quatre ray-grass anglais, Barnortton, Barcampo, Barlait, Baridol, mais aussi la fétuque élevée Bardelice et le dactyle tardif Bardarus. Côté 'concepts'Barenbrug présentera sa gamme Prairie Multiflore, Saint Marcellin, et Multiflore. Bien entendu, les spécialistes du semencier seront sur place pour donner les clés aux éleveurs pour améliorer, regarnir ou rénover les prairies.



Case IH presse

La performance des presse LB (haute densité) est assurée dès le ramassage avec des garants profilés qui sont gage de fiabilité, un nouveau rouleau d'alimentation qui accroît le débit et une largeur de travail pouvant aller jusqu'à 2,40 m. Le niveau de densité variable de la chambre de pré-compression permet de réaliser des tranches complètes et ainsi pouvoir presser des balles parfaitement homogènes et cubiques. Tout au long de ce processus, le système haute-densité maintient la balle sous pression. Elle est ensuite liée par un système de double-nouage extrêmement fiable, appréciable lors des étapes de manutention et de transport. Egalement sous les feux de la rampe, les presses RB (à balles rondes), chez lesquelles on retrouve cette même qualité et homogénéité des balles, ainsi qu'une très grande fiabilité. Les presses RB 544 et RB 544 silage Pack forment des balles de 1,25 m et bénéficient d'un ramasseur de 2,10 m. Quant à la presse RB 544 silage Pack HD, elle permet de former des balles jusqu'à 1,35 m et est doté d'un ramasseur de 2,20 m. L'ensemble des presses RB 544 disposent de 18 rouleaux et d'un liage filet très performant qui accroît la densité, et en option sur les silage Pack d'un liage filet/film plastique qui permet de réduire la consommation de film sur la table d'enrubannage.

Toujours plus de productivité grâce à Kuhn



Les innovations seront légion sur le stand du constructeur. Kuhn étoffe sa gamme d'andaineurs semi-portés 'grandes largeurs'à dépose centrale, avec l'introduction d'un tout nouveau modèle, le GA 9531, pouvant râteler de 8,40 m à 9,30 m de fourrage. Ce modèle est conçu pour une utilisation intensive et des débits importants. La largeur d'andain est réglable de 1.40 à 2,30 m et reste exploitable avec les pick-up larges des presses lorsq<ue l'andaineur est utilisé en largeur de travail maximale. Toujours côté nouveautés, on remarquera l'enrubanneuse Kuhn RW 1800 C Autoload, qui offre une meilleure performance, ergonomie et sécurité. La RW 1800 C est équipée des rouleaux pré-étireurs en aluminium de 750 mm avec extrémités coniques, un coupe-film automatique et un emplacement de stockage pouvant accueillir jusqu'à 6 rouleaux. Le film est ré-étiré de série à 70 %, résultant en une répartition excellente de la pellicule appliquée sur la balle et autorisant des économies supplémentaires de film.

A noter également, les évolutions sur les faucheuses à disques GMD 4010 et GMD 4410 Lift Control qui reçoivent une nouvelle ossature, avec haubans, qui vient renforcer l'ensemble de la structure du châssis pour faire face aux nouvelles contraintes imposées par les vitesses de travail pratiquées ainsi que les puissances de traction utilisées. Pour une fiabilité accrue, le groupe faucheur en contact avec le sol reçoit une fixation intégrant des liaisons élastiques qui filtrent les vibrations et les contraintes émises lors de la fauche à vitesse élevée et en terrain dur. Quant à la gamme de faucheuses débroussailleuses Poly-Longer, elle se voit complétées par de nouvelles cinématiques de bras, avec une portée horizontale de 5,01 m : bras droit pour utilisation classique, bras semi-avancé, bras droit avec cinématique parallélogramme facilitant la prise en main de la machine, bras semi-avancé et confort du parallélogramme. Les modèles de faucheuses débroussailleuses Multi-Longer GII se voient, quant à eux, dotés d'une puissance plus importante pour s'adapter à des cadences de travail élevées.





Toujours sur l'espace Kuhn, une nouvelle offre de mélangeuses distributrices pour la gamme Profile. Le constructeur lance les versions 14, 16, 18 et 20 m³ version 'distribution directe'à vis verticale. L'avantage ? Une simplification du travail pour les éleveurs dont les bâtiments sont difficiles d'accès.



Première apparition au Sud de la Loire pour l'ensileuse Katana signée Fendt

Plus d'efficacité, plus de débit, plus de performances avec moins d'efforts, moins de carburant, moins de ressources... L'ensileuse Katana sera en démo au Salon de l'herbe et pourra ainsi démontrer concrètement son extrême maniabilité et l'excellente qualité de l'ensilage produit. Pour le confort de l'utilisateur, la toute nouvelle cabine Viosi5 reprend l'esprit des commandes des tracteurs Fendt Vario.

Chic alors ! Voici la dernière tendance du **Salon de l'herbe.**

L'économie. C'est la grande tendance du moment. Tout le monde veut le meilleur au meilleur prix. Une logique que vous allez retrouver sur plus de 40 hectares en extérieur au Salon de l'herbe. Semences, phytos, engrais, équipements d'élevage, matériels du semis à la distribution du fourrage en passant par la récolte, le transport, la manutention... l'économie est partout et vous attend.

www.salonherbe.com



Salon de l'herbe
Un brin d'avance

Tous les produits et matériels en plein air et en action

profield events

Mercredi 29 et jeudi 30 mai 2013 à Villefranche d'Allier (03).

Réforme des permis de conduire

Les nouvelles règle pour la conduite des remorques

Entrée en vigueur le 18 janvier dernier, la nouvelle réglementation sur les permis de conduire change la donne concernant l'utilisation d'une remorque avec un véhicule de catégorie B. Cette réforme est une excellente nouvelle pour les nombreux utilisateurs de remorques de plus de 750 kg.


Photo: Ifor Williams

Le monde équestre est particulièrement concerné par l'utilisation de remoques.

Annoncée depuis plusieurs mois, la nouvelle réglementation sur les permis de conduire vient d'être adoptée (arrêté publié au journal officiel du 18 janvier 2013). Celle-ci visait à l'origine à mettre la réglementation française en harmonie avec les directives européennes. Outre un nouveau format, le nouveau permis de conduire porte sur des modifications des catégories qui touchent les cyclomoteurs, motos, poids-lourds, transport en commun et les remorques.

Intéressons-nous à cette dernière catégorie qui concerne de nombreux utilisateurs en zone rurale. En effet, qu'il s'agisse du monde agricole, du secteur équestre, des propriétaires de bateau, des collectionneurs de voitures anciennes ou de vieux tracteurs, tous ont été un jour confrontés au casse tête de la réglementation sur les remorques.

Ce qui change

La nouvelle réglementation adoptée par l'administration fait preuve d'une certaine intelligence et bénéficie en premier lieu aux utilisateurs. La norme à retenir dans la nouvelle définition réside dans la notion de PTAC (poids total à charge) indiqué sur la carte grise, et non plus celle du PTRA (poids total roulant autorisé). En effet, c'est la somme des PTAC du véhicule tracteur et de celui de la remorque qui détermine le type de permis dont vous devez disposer.

Trois cas de figure se présentent donc :

• si la somme des PTAC (poids total autorisé en charge) du véhicule tracteur et de la remorque **ne dépasse pas 3500 kg**, tout en respectant bien évidemment le PTRA (poids total roulant autorisé) du véhicule tracteur : **le permis B suffit ;**

• si la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est **inférieure à 4250 kg**, tout en respectant bien évidemment le PTRA du véhicule tracteur, Il faudra en plus du **permis B** suivre la **formation B96** en auto-école, sanctionnée par un certificat d'aptitude. *Ce n'est pas un nouveau permis, donc pas d'examen, pas de visite médicale, et nul besoin de repasser le code de la route en cas de permis obtenu depuis plus de cinq ans* ;

• si la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque **dépasse 4250 kg**, tout en respectant bien évidemment le PTRA du véhicule tracteur, Il faudra être titulaire du **permis BE** (anciennement permis E).

Dans tous les cas, concernant les remorques de moins de 750 kg, le permis B suffit.

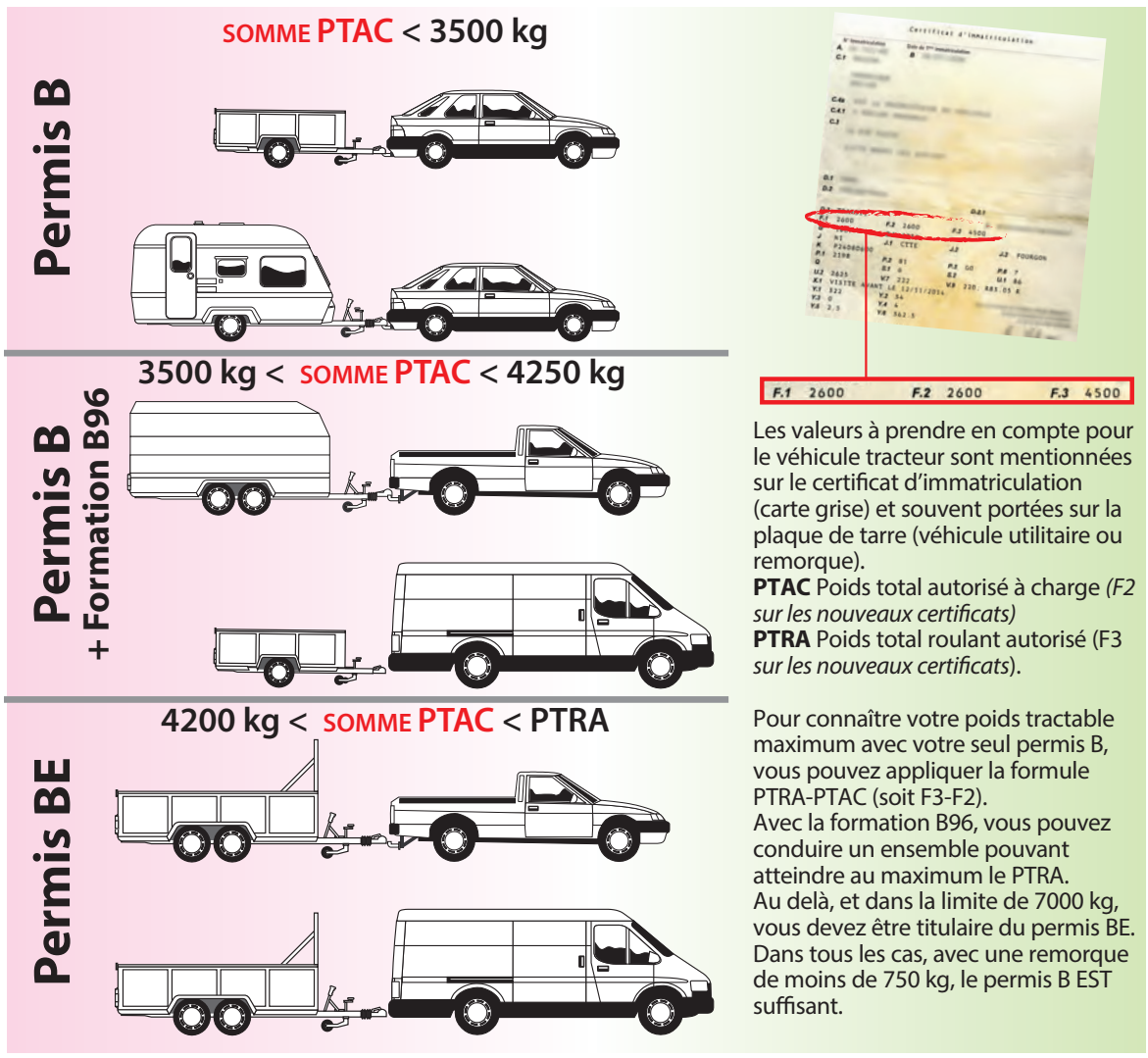
La formation B96, un «mini» permis remorque

Pour pouvoir conduire un ensemble dont composé d'une remorque de plus de 750 kg et dont l'ensemble ne dépasse pas 4250 kg, vous devrez donc suivre une formation spécifique en auto-école. La durée totale de la formation est établie à 7 heures, et se déroule sur une journée. Le stage est composé de quatre heures hors circulation (alternant théorie et pratique) et de trois heures en circulation. Le coût de la formation est d'environ 300 euros (en fonction des auto-écoles) et peut être pris en charge pour tout ou partie par certains fonds de formation professionnelle (CIF ou DIF pour les salariés par exemple). Renseignez-vous auprès de l'organisme auquel vous êtes rattaché.

Le permis BE

Depuis le 19 janvier, l'ancien permis E/B est devenu le BE, adapté à la nouvelle formation B96. Il en offre la possibilité d'atteler une remorque de plus de 750 kilos avec un ensemble dont la somme des PTAC est supérieure à 4250 kilos. Toutefois, le nouveau permis BE reste très proche de l'ancienne version. Tant par ses épreuves que par l'obligation de repasser le code de la route pour les titulaires d'un permis obtenus depuis plus de 5 ans. Le nouveau permis conserve une validité temporaire, son renouvellement (tout comme son obtention) étant soumis à visite médicale (tous les 5 ans pour les conducteurs de moins de 60 ans, tous les 2 ans pour les 60 à 76 ans, et annuelle pour les plus de 76 ans). Cette visite médicale doit être pratiquée chez un médecin agréé par la préfecture locale.

FRÉDÉRIC DUCLOS



Les valeurs à prendre en compte pour le véhicule tracteur sont mentionnées sur le certificat d'immatriculation (carte grise) et souvent portées sur la plaque de tarre (véhicule utilitaire ou remorque).
PTAC Poids total autorisé à charge *(F2 sur les nouveaux certificats)*
PTRA Poids total roulant autorisé (F3 *sur les nouveaux certificats*).

Pour connaître votre poids tractable maximum avec votre seul permis B, vous pouvez appliquer la formule PTRA-PTAC (soit F3-F2).
Avec la formation B96, vous pouvez conduire un ensemble pouvant atteindre au maximum le PTRA.
Au delà, et dans la limite de 7000 kg, vous devez être titulaire du permis BE.
Dans tous les cas, avec une remorque de moins de 750 kg, le permis B EST suffisant.



Utilitaire tout terrain

Bien choisir son pick-up

Bien que de plus en plus confortable, le pick-up reste un véhicule utilitaire tout terrain qui doit être choisi avant tout pour ses capacités et dimensions.

Robuste et pratique, le pick-up est un véhicule apprécié dans les exploitations agricoles. La benne arrière découverte permet de charger facilement outils ou marchandises volumineuses et hautes, voire palettes ou big-bag de semences. L'autre avantage décisif du pick-up sur la camionnette, l'autre véhicule star de nos campagnes, c'est sa capacité à transporter de lourdes charges dans la caisse arrière ou sur une remorque freinée. Cependant, la gamme des véhicules s'est élargie en France… et tous n'offrent pas les mêmes prestations. Attention à bien lister les points essentiels de chaque utilisation prévue, pour faire le bon choix.

Charge utile et charge remorquable

Pour une utilisation professionnelle, la capacité de charge est essentielle. La charge utile est souvent proche 1 100 kg pour les modèles représentatifs du marché français : seuls, le Nissan Navarra ne charge que 900 kg et le Toyota Hilux 730 kg. Les charges lourdes sont souvent encombrantes, la surface de la benne et son agencement sont donc essentiels. Les modèles à simple cabine autorisent la plus grande surface de chargement : 3,70 m² sur le Isuzu D-Max, les concurrents affichant aux alentours de 3,20 m². Les cabines mixtes sont une bonne alternative à la double cabine, qui empiète fortement sur la benne. Dans cette dernière configuration, c'est le Volkswagen Amarok qui s'en sort le mieux avec 2,52 m², quand la moyenne est autour de 2,25 m². Question volume intérieur, c'est encore lui qui se distingue avec une largeur entre passages de roues de 1,22 m. Rare et décisif : il devient ainsi possible de loger deux « Europalettes » dans la benne !

La capacité de traction d'une remorque freinée est l'autre point à surveiller sur un pick-up. 3 000 kg est aujourd'hui la norme, seulement dépassée par le Volkswagen Amarok 2.0 TDi 180 à boîte automatique, qui peut tracter 3 200 kg. Le Hilux se distingue à l'inverse en ne pouvant tracter que 2 500 kg à 2 620 kg suivant les versions. Avec 2 300 kg seulement, le SsangYong Actyon Sports est nettement distancé.

Moteur

Sur les modèles disponibles en France, le 2,5 l turbo diesel est un strandard, affichant 130-140 ch. Le D-Max Isuzu développe 163 ch, et Volkswagen est le seul constructeur à proposer un moteur 2 l turbo (140 ch), ou bi-turbo (180 ch). Mitsubishi L200 et Nissan Navarra proposent une deuxième version du 2,5 l pour atteindre respectivement 178 ch et 190 ch, quand Toyota affiche 171 ch avec son 4 cylindres 3,0 l. Nissan, qui disposait déjà du modèle le plus puissant du marché, propose maintenant le Navarra avec un V6 3 l qui développe 231 ch, couplé à une boîte automatique à 7 rapports.

Confort

Les pick-ups restent des véhicules utilitaires, dont le confort s'est beaucoup amélioré, mais n'est pas encore comparable à une berline. Les suspensions arrière à ressorts garantissent une capacité de charge suffisante pour un coût maîtrisé, au détriment du confort. Volkswagen propose une option confort, avec seulement 3 lames, contre 5 lames de série.

Le confort intérieur profite du développement des SUV sur le marché et la qualité des planches de bord et des sièges est très correcte. Sur certains modèles, l'espace aux places arrière est même directement comparable à une berline. L'insonorisation demeure souvent inférieure aux SUV.

Attention aussi à la tenue de route. Seuls, les Mitsubishi L200 et Volkswagen Amarok peuvent être équipés d'un différentiel central et donc de 4 roues motrices permanentes. Tous les autres sont des propulsions sur lesquelles le mode 4x4 ne peut être que temporaire et réservé aux sols meubles. La tenue de route est donc à surveiller. Même sous un look plus séduisant, les pick-ups restent des engins de transport !

SÉBASTIEN ARNOULD



Photo: Toyota

La benne arrière, ainsi que les capacités de franchissement et de traction, restent les principaux avantages du pick-up en utilisation agricole.

▶Zoom sur…

Petit pick-up

Le Fiat Strada est aujourd'hui le seul petit pick-up disponible en France, depuis la disparition de la Dacia Logan pick-up (le Dacia Duster pourrait se transformer en pick-up en 2014). Alternative aux modèles 4x4, le Strada propose trois cabines : simple, mixte ou double avec de véritables sièges passagers. Le moteur de 95 ch et les dimensions du véhicule n'en font pas un champion du chargement, même s'il affiche une charge utile entre 650 et 705 kg suivant les versions. Par contre, son gabarit ne lui permet pas de tracter plus de 1 000 kg freinés. La benne arrière de la version simple cabine fait la taille d'une benne de 4x4 double cabine, soit 2,2 m². En double cabine, la surface chute à 1,3 m².



•LESNOUVEAUTÉS• LESNOUVEAUTÉS• LESNOUVEAUTÉS•

Renault Le Kangoo Express renouvelé



Photo: Renault

Début 2013 marque le lancement du nouveau Renault Kangoo Express : nouveau bouclier avant, habitacle repensé et planche de bord aux matériaux plus hauts de gamme pour le style, moteurs essence de 115 ch et diesel de 75 ch et 90 ch avec technologie « Stop & Start » pour la technique. Le Kangoo Z.E. propose même une alternative tout électrique. Détail qui n'en est pas un pour les professionnels : les trois places à l'avant sont désormais disponibles sur toutes les longueurs de châssis (Kangoo Express, Compact et Maxi). Renault soigne la liste des équipements avec l'arrivée du système R-Link qui offre la navigation intégrée TomTom Live ou des applications téléchargeables comme la lecture des mails par exemple. Kangoo Express reçoit aussi un nouvel ESC (contrôle électronique de stabilité) associé à l'aide au démarrage en côte et à « l'Extended Grip » qui améliore la motricité en conditions difficiles. La version Express autorise 3,5 m3 de volume utile de chargement et la version Maxi 4,6 m³.

Peugeo Le Partner en versio électrique

Le nouveau Peugeot Partner est lui aussi 100 % électrique. Avec un avantage pratique : il autorise une charge rapide de ses batteries lorsqu'il est branché sur une prise triphasée 380 V. La moitié du niveau de charge maximal des batteries est atteint en 20 minutes seulement (et 80 % en 30 minutes), tandis qu'une charge normale sur une prise 230 V prend 8 h 30 environ. Les deux packs de batteries avant et arrière sont installés dans le soubassement pour conserver un grand volume de chargement. Le constructeur annonce une autonomie de 170 km en cycle standard, grâce au moteur de 49 kW équipé d'un système de récupération d'énergie durant les freinages. Le Partner Electric est disponible en deux longueurs : 4,38 m (3,3 m³ de volume utile) et 4,63 m (3,7 m3), pour une charge utile de 695 kg maximum. Le siège passager latéral est en outre escamotable pour offrir un plancher plat et un volume utile augmenté de 400 l.



Photo: Peugeot

Toyota Le ProAce, un utilitaire franco-japonais

Toyota enrichit sa gamme avec un nouveau fourgon léger, motorisé par des diesels aux normes Euro 5 de 90, 128 et 163 ch équipés de boîtes de vitesses à 5 rapports pour le moins puissant, 6 rapports pour les deux autres. Premier véhicule issu de l'alliance avec le groupe PSA Peugeot Citroën, le ProAce est en fait un Peugeot Expert / Citroën Jumpy rebadgé. Calandre et portes arrière sont spécifiques, de même que l'habitacle. Au catalogue, deux longueurs de châssis (4,80 m et 5,13 m) et deux hauteurs de carrosserie (1,94 m et 2,28 m), pour offrir des volumes utiles de 5, 6 ou 7 m3 selon les configurations, avec une charge utile maximale de 1,2 t. L'équipement proposé est riche : ABS, contrôle de stabilité, régulateur de vitesse, vitres électriques, feux de jour, Bluetooth, etc. sont fournis de série sur le Toyota ProAce.



Photo: Toyota

Peugeot et Citroen Partner et Berlingo passent à 115 ch

Le moteur 1.6 HDi FAP 115 ch complète la gamme (75 ch et 90 ch étaient déjà disponibles) des Peugeot Partner et Citroën Berlingo. Avec cette motorisation, l'utilitaire français rejette 139 g/km de CO_2.

Dacia Le Dokker à bon port

La gamme Dacia n'en finit plus de s'allonger. Sur la base de la plateforme du Lodgy, Dacia propose une alternative « low cost » sur le marché de la fourgonnette avec le Dokker Van. Motorisé par les blocs Renault, il reçoit les diesels 1.5 DCi 75 et DCi 90, ainsi que le moteur essence 1.6 MPi 85. Les volumes de chargement vont de 3,3 à 3,9 m3, pour des tarifs attractifs débutant à 7 990 euros HT (version essence) et 9 990 euros HT (version diesel), avec une garantie 3 ans ou 100 000 km.



Photo: Dacia





LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

Mercedes Un Citan venu de France



Photo: Mercedes

Dans la gamme Mercedes, le nouveau fourgon léger Citan se positionne sous les Vito et Sprinter. Il est motorisé par trois blocs turbo-diesel FAP de 75 ch à 110 ch, et un moteur essence de 114 ch. Les carrosseries sont disponibles en trois longueurs : 3,94 m, 4,32 m et 4,71 m, avec une version 5 places à banquette arrière rabattable et modulable (Citan Mixto). Les aides électroniques à la conduite sont nombreuses et le confort au rendez-vous (deux niveaux au choix) avec 6 airbags de série, le volant réglable en hauteur, le verrouillage centralisé ou les rétroviseurs électriques. Le Mercedes Citan est le premier véhicule issu de la coopération avec Renault : il sera fabriqué à Maubeuge sur la même base que le Kangoo. Face avant, optiques, teintes, habitacles et réglages de suspensions spécifiques permettent de distinguer le Citan du Kangoo.

Fiat Le Doblo Cargo charge encore plus grand

Avec le Doblo Cargo Maxi XL, Fiat annonce la couleur et joue dans la cour des petits fourgons ! Empattement long et toit surélevé : la nouvelle fourgonnette grand volume de Fiat affiche 5 m3 de volume intérieur, soit 0,8 m3 de plus que la version Cargo Maxi. En hauteur, le Cargo Maxi XL passe à 2,10 m (+ 25 cm), avec des portes arrière de 1,23 m de large pour 1,45 m de hauteur. Le véhicule mesure 4,74 m de long. Les cotes utiles sont généreuses également : 1,55 m de hauteur, 2,17 m de longueur et même 3,40 m en rabattant le siège passager, ce qui fait passer le volume intérieur à 5,3 m3. Le tout pour une charge utile d'une tonne. Soit des cotes semblables aux Fiat Scudo ou Renault Trafic… Le Doblo Cargo Maxi XL est motorisé par des diesels de 90, 105 et 135 ch.



Photo: Fiat

Ford Le Transit Custom joue la carte du style

Dans la catégorie des utilitaires « une tonne », Ford lance le nouveau Transit Custom qui marque le renouvellement de toute la gamme des utilitaires Ford d'ici la fin de l'année 2013. Le constructeur mise sur le style, un habitacle moderne et un comportement routier dynamique pour élargir la clientèle habituelle des utilitaires. Le nouveau Transit Custom reprend les codes stylistiques Ford avec des lignes acérées et une allure plus sportive. Deux versions sont disponibles depuis son lancement : courte (4,97 m et 6 m3 de volume utile) et longue (5,34 m et 6,8 m3), avec plusieurs niveaux de PTAC pour proposer des charges utiles de 600 kg à 1 400 kg suivant les modèles. Pour améliorer le comportement dynamique, les ingénieurs ont travaillé sur la rigidité du châssis, dont la résistance à la torsion est accrue de 37 %, notamment grâce à l'utilisation d'acier ultra haute résistance. Ford installe des moteurs turbo-diesels 2,2 l de 100, 125 et 155 ch équipés de la coupure automatique à l'arrêt.



Photo: Ford



Nudant Automobiles

1 Ter, Rue Antoine Becquerel - **21 300 CHENÔVE**

03 80 515 002

▶ Des professionnels à votre service

Caméra pour l'élevage, commerçant, artisan, PME
DÉPANNAGE TOUTES MARQUES
PROMO
• 1 caméra numérique couvrant 600 m² commande d'éclairage et liaison radio jusqu'à 1 km à vue
• Connexion sur ordinateur, tablette, Iphone, Androïd, Blackberry... prix: 2 990 €HT hors pose
• Option: raccordement sur vos téléviseurs
GRAFFE Laurent - dpts 89 et 21
89400 Migennes - Tel 03 86 80 14 84 - Portable 06 07 18 81 55

Entretien de Clôture
Pensez clôture électrique permanente
Moins de piquets - Moins de fils - Pose rapide
Formation gratuite de pose pour 1ère installation
A réserver dès maintenant → Ronces-grillages-barrieres
L'Eleveur Bourguignon
Jean-Paul CLERGET - 06 80 34 11 73
12, rue de la Coopérative - 21320 Pouilly-en-Auxois

SANDWICH 2ème CHOIX
> Toiture ou bardage 40 ou 60 mm
> Tôles déclassées, anti-gouttes, translucide
> Grillage pour gros gibiers
> Pannes galva, fer IPE, glissières d'autoroute
Ets BECKER
Corbigny becker.freres@orange.fr 03 86 20 19 66
Arquian sarlbecker@orange.fr 03 86 39 70 94

AGRI VIDEO SYSTEM
Conditions de morte saison
Installation
Dépannage de proximité
SURVEILLEZ VOTRE STABULATION QUEL QUE SOIT L'ENDROIT OÙ VOUS VOUS TROUVEZ !
VISIONAUTE Advance
La seule caméra zoom 100% numérique à rotation continue (sans butée) qui soit aussi programmable !
www.agri-video-system.com
Installateur agréé Côte d'Or
Ets. GAGNEPAIN
21230 - Magnien - 03 80 90 13 56 - 06 82 03 19 47
Secteurs Yonne et Nièvre
M. Romain Charbert - 06 80 41 11 04


QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

▶ A noter

PAC 2013
Trois nouvelles aides pour l'élevage

Pour soutenir l'élevage qui rencontre une situation difficile, le Ministre de l'agriculture de l'agro-alimentaire et de la forêt a décidé la mise en œuvre de trois nouvelles aides animales pour un montant de 44 millions d'euros.
L'accès à ce soutien est exclusivement réservé aux agriculteurs nouvellement installés (depuis moins de 5 ans) et aux récents investisseurs, c'est-à-dire ayant effectué des travaux de modernisation avec l'appui d'une aide du PMBE (plan de modernisation des bâtiments d'élevage) ou du PPE (plan de performance énergétique) engagée depuis le 1er janvier 2007.
Les trois aides sont :
- un soutien à l'engraissement des jeunes bovins, à condition de produire au moins 21 animaux éligibles durant l'année civile 2013,
- un soutien aux producteurs de lait (10 €/1000 litres pour les 100 000 premiers litres de référence),
- un soutien à la vache allaitante d'un montant de 16 € par animal, plafonné à 40 et au nombre de droits détenus.
Ces nouvelles aides sont indépendantes les unes des autres.
Les formulaires de demande qui ne sont pas *«télédéclarables»* devront être remplis sur support papier. Ces documents ainsi que les notices explicatives seront prochainement disponibles dans TéléPAC ou auprès des Directions Départementales des territoires (DDT) :
- de la Côte d'Or
(site http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr) et,
- de la Nièvre (site http://www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr).
- de l'Yonne (site http://http://www.yonne.gouv.fr/).
Les demandes d'aide devront être retournées à la DDT de votre département au plus tard le 15 mai 2013.
Renseignements :
DDT de la Côte d'Or : Chantal Magnon : 03 80 29 43 20
DDT de la Nièvre :
Mireille Perraudin ou Michelle Meheni : 03 86 71 52 24
DDT de l'Yonne : Tél. 03 86 48 42 28 courriel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

D'APRÈS COMMUNIQUÉS DES DDT CÔTE D'OR, NIÈVRE ET YONNE

Vos rendez-vous formation

21 Cesser son activité : comment faire les bons choix ?

- Connaître les principales démarches à la cessation d'activité
- Identifier au moins 2 scénrios possibles pour le devenir de son exploitation
- Connaître les points de vigilances jurdiques et fiscales de sa cessation
Lieu et date : 7 mai 2013 à la MFR de Baigneux les Juifs
Formation proposée par la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or
Contact : Alexis Parent - CA21 - 03 80 68 67

21 Devenir employeur : recruter et encadrer un salarié

- Acquérir les bases du management pour réussir un recrutement
- Accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Lieu et date : 28 mai 2013 à Dijon
Formation proposée par FDSEA de Côte-d'Or
Contact : Maud Courberand – FDSEA21 - 03 80 68 67 68 ou sje.fdsea21@orange.fr
Responsible de stage : Cécile Vecchi

58 Certiphyto Au premier semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une nouvelle série de formations de deux jours au Certiphyto. Les dates retenues sont les 14 et 16 mai à Cosne-sur-Loire, les 21 et 23 mai à Moulins-Engilbert, les 29 et 31 mai à Nevers, les 4 et 6 juin à Corbigny, les 11 et 13 juin à Clamecy et les 18 et 20 juin à Cosne-sur-Loire.. Des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation. Attention: les inscriptions peuvent être déposées jusqu'à 3 semaines avant la date de la formation.
Contact: Marie-Luce Soudière, Chambre d'agriculture, au 03 86 93 40 62 ou par mail à: marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

58 Identifier les maladies sur cultures

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise une formation sur *«les maladies sur cultures: les identifier»*, le 7 mai, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, à Nevers. Programme: les maladies rencontrées dans la Nièvre: connaître leur cycle de développement et les identifier, seuils de déclenchement d'un traitement, bâtir un programme de lutte adapté basé sur les leviers agronomiques et la lutte chimique. Les stagiaires pourront apporter leurs plantes afin qu'elles soient analysées durant la formation.
Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01 ou Michaël Geloen au 03 86 93 40 00.

58 Vie professionnelle Un second souffle

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de 6 jours, répartis en mai, juin et juillet 2013, sur le thème « donner un second souffle à sa vie professionnelle ». Elle est ouverte à toute personne qui s'interroge sur son avenir professionnel? Les dates prévues sont les 14 et 15 mai (module 1), 11 et 12 juin (module 2) et 3 et 4 juillet (module 3), à Clamecy. Les objectifs de la formation sont: prendre du recul en regardant différemment sa situation; acquérir une posture et une technique dan la gestion stratégique de sa vie; envisager un nouveau projet professionnel en lien avec ses aspirations personnelles. La session sera animée par Cyrille Fournier, conseiller à la Chambre de l'Yonne, et Marie-Solange Durand, conseillère en ressources humaines et coach à la Chambre de la Nièvre.
Contacts: Marie-Solange Durand, responsable de stage, au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

58 Certiphyto Au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise un stage visant à l'obtention du Certificat individuel (Certiphyto) les 17 et 22 mai prochains. D'une durée de 14 heures sur deux jours, ce stage est destiné aux chefs d'exploitation agricoles qui utilisent des produits phytopharmaceutiques (choix, achat, application). La formation aura lieu au CFPPA de 9h à 17h. Programme: risques pour la santé et prévention, réglementation et bonnes pratiques, risques pour l'environnement et prévention, techniques permettant de limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques.
Renseignements et inscriptions avant le 20 avril auprès de l'accueil du CFPPA du Morvan, soit par courrier rue Pierre Mendès-France 58120 Château-Chinon, soit par téléphone au 03 86 79 49 30 soit par mail à claude.girerd01@educagri.fr.

58 Gestion du stress A l'Iperma

La MSA Bourgogne-site de la Nièvre et la Chambre d'agriculture proposent une formation sur *«apprendre à gérer son stress»*, les 14 et 20 juin prochains (de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30) à l'Iperma (1 Place Dominique Laveyne, 58330 Saint-Saulge). Les objectifs sont d'apprendre à comprendre les mécanismes du stress, d'en identifier les sources et de mettre en place des solutions pour y remédier.
Contenu: le stress, définition et mécanismes, effets sur la santé, évaluation de son niveau de stress et de ses propres facteurs de stress dans les sphères familiales, sociales et professionnelles, identification de ses ressources internes, équilibre entre les différents sphères, outils de gestion du stress, élaboration et mise en place d'un plan de résolution.
Intervenantes: Christelle Guicherd, chargée de projet sur le stress en agriculture à la MSA Bourgogne et Marie-Solange Durand, conseillère en relations humaines – coach certifié à la chambre d'agriculture de la Nièvre.
Tarif: 50 euros. Inscriptions avant le 15 mai auprès de Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32 ou mail: marie-solange.durand@nievre.chambagri.fr.

89 Mon exploitation au regard de la conditionnalité

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation sur 1,5 jours, en ses locaux de la rue Guynemer à Auxerre, sur le thème : *«Mon exploitation au regard de la conditionnalité et de la certification environnementale»*. Objectifs: vérifier la conformité de son exploitation vis-à-vis de la conditionnalité des aides, connaître les modalités d'accès à la certification environnementale et savoir positionner son exploitation
Prochaine session : mardi 30 avril et lundi 6 mai
Renseignement. : Cyrille Fournier, conseiller d'entreprise à la Chambre d'agriculture, au 03 86 94 22 10

"J'INNOVATIONS"

Troisième appel à projet

Date limite de dépôt des dossiers : jeudi 05 septembre 2013 Stéphane Le Foll, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, lance le troisième appel à projets *«J'INNOVATIONS»* à destination de tous les agriculteurs de moins de 40 ans installés depuis moins de 5 ans, qu'ils soient bénéficiaires ou non des aides à l'installation.

Cet appel à projets, inscrit dans la démarche *«Produisons autrement»* lancé par le Ministre le 18 décembre 2012, vise à encourager des projets d'investissement innovants qui améliorent la performance économique et environnementale et sont générateurs d'emplois et de valeur ajoutée dans les territoires ruraux.

Ils sont aussi les témoins de la diversité des agricultures françaises.

La sélection des projets, par un comité régional, ciblera en priorité les thèmes suivants :

- Amélioration de la performance économique et environnementale de l'exploitation,

- Économie en matière de gestion du foncier,

- Actions à plus ou moins long terme en faveur de l'environnement,

- Diversité des agricultures,

- Contribution au développement des circuits-courts.

Les candidats à cette 3ème édition de l'appel à projets sont invités à s'informer et à déposer leurs dossiers auprès de la direction départementale des territoires (DDT) de leur département.

La date limite de dépôt des projets est fixée au jeudi 05 septembre 2013.

Attention : Il est impératif que le porteur de projet attende la décision d'attribution de l'aide avant de commencer ou commander son investissement.

Contacts :

DDT Côte d'Or
www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr
Frédéric Dury
Tel : 03 80 29 42 52
Mel :
frederic.dury@cote-dor.agriculture.gouv.fr

DDT Nièvre
www.nievre.equipement-agriculture.gouv.fr
Brigitte Boiron
Tel : 03 86 71 71 71
Mel :
brigitte.boiron@nievre.gouv.fr

DDT Saône-et-Loire
www.saone-et-loire.equipement.gouv.fr
Unité projet d'exploitation
Tel : 03 85 21 86 23
Mel : ddt-ecoagri@saone-et-loire.gouv.fr

DDT Yonne
www.yonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture/Mesures-nationales-d-orientation/Installation-des-jeunes-agriculteurs

Service économie agricole - unité *«système d'exploitation, filières et financement de l'agriculture»*
Patricia Choux
Tel: 03 86 48 42 60
Mel : ddt-sea@yonne.gouv.fr

Gel du printemps 2012 en Côte d'Or

Procédure de calamité agricole pour les pertes de récolte en apiculture

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture (C.N.G.R.A) a rendu un avis favorable le 20 mars 2013 à Paris sur la demande de reconnaissance de calamité agricole déposé par le département de Côte d'Or à la suite de l'épisode de gel du printemps 2012 sur les productions de miellées. Les arrêtés de reconnaissance relatifs aux pertes de récoltes sur miel ont été pris le 29 mars. Les producteurs concernés peuvent désormais déposer leurs dossiers de demande d'indemnisation. La date limite de dépôt est fixée au 17 mai 2013. Les formulaires d'indemnisation doivent être retournés complétés, signés et accompagnés des pièces justificatives. Ceux-ci peuvent être téléchargés sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires de Côte d'Or à l'adresse suivante:
http://www.cote-d-or.equipement-agriculture.gouv.fr.
Concernant les pertes de récoltes sur miel, les dossiers sont déclarés éligibles dès lors que les pertes physiques de l'espèce considérée atteignent 30% de la production sinistrée et 13% de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation. L'indemnisation d'une calamité agricole ne peut être accordée que si le demandeur est assuré à minima au titre de *«Incendie-Tempête»* sur bâtiments, et devra détenir au moins 70 ruches.

COMMUNIQUÉ DDT



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 17/04/2013	Bourg-en-Bresse 23/04/2013	St Christophe-en B. 17/04/2013	National 17/04 au 23/04/13
Vaches viande (V)	U	-	4,45 €	4,65 €	4,43 €
	R	4,20 €	4,30 €	4,42 €	4,18 €
	O	-	4,05 €	-	3,83 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,85 €	-	3,77 €
	O	3,68€	3,65 €	-	3,66 €
Vaches lait (L)	O	-	3,45 €	-	3,41 €
	P	3,32 €	3,20 €	-	3,23 €
Génisses VML	U	-	4,95 €	4,95 €	4,73 €
	R	-	4,50€	4,57 €	4,25 €
	O	-	3,80€	-	3,59 €
Taureaux VML	URO	3,43 €	3,30 €	3,35 €	3,30 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — **Marché de Moulins-Engilbert du 22/04**

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	3,36	3,25
200-250 kg	-	3,29	3,00
250-300 kg	-	2,98	2,84
300-350 kg	-	2,92	2,80
350-400 kg	-	2,81	2,70
400-450 kg	-	2,69	2,51
450-500 kg	-	2,53	2,40
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,97	2,58
250-300 kg	3,20	2,77	2,61
300-350 kg	-	2,62	2,45
350-400 kg	-	2,48	2,44
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,43	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	-	-
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	2,62	-
450 kg et +	-	2,49	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	2,10	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,84	2,50	2,18 -
5 -10 ans	2,71	2,41	2,12
+10 ans	-	2,33	1,93 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	3,19	2,55	-

Apports satisfaisants. 93% de vendus

Broutards: la qualité à tendance à baisser. La demande reste correcte et les transactions fluides, mais les cours reculent sous la pression de la mévente dans les taurillons gras.
Laitonnes-Génisses 2 ans : bonne vente en sujets d'avenir et légère baisse en moyennes et en inférieures.
Taureaux : demande suivie et cours facilement maintenus.
Vaches et Génisses 3 ans : vente soutenue et quasi totale à des cours très fermes.

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn).

Attention : Inscriptions avant le 07 mai 2013 à 12 h pour la foire concours aux culards du 17 mai.

Divers :
Laitonnes culardes 238 à 317 kg : 990 à 1300€ (3,82 à 4,28)
Une génisse 2 ans culardes 586 kg: 2300€ (3,98)

Sicagemac (prix au kg vif) — **Marché de Corbigny du 22/04**

Bovins (355))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
205 à 335 kg	660 - 930	2,64 - 3,25
360 à 415 kg	960 - 1130	2,55 - 2,80
435 à 520 kg	1100 - 1230	2,30 - 2,55
Taurillons d'herbe		
375 à 465 kg	-	-
Laitonnes		
185 à 280 kg	580 - 770	2,53 - 3,14
290 à 410 kg	740 - 1000	2,42 - 2,69
Génisses		
305 à 455 kg (16-24mois)	710 - 1330	2,25 - 2,93
500 à 690 kg (24-36mois)	1140 - 1660	2,26 - 2,69
Taureaux		
685 à 1015 kg	1510 - 1980	1,85 - 2,21
Vaches suitées mâles et femelles		
légères	950 - 1280	
entre-deux	1310 - 1540	
lourdes	1550 - 2080	

Vente fluide en broutards à des tarifs stables, peu d'invendus.
Commerce actif en laitonnes, cours fermes. Forte demande en génisses de 2 ans à des tarifs en progression.
Placement total et rapide en vaches à des cours toujours porteurs.

Prochain marché bovins le lundi 29 avril aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — **Marché de Sancoins (18) du 10/04**

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,15
250 à 300 kg	3,13	2,90
300 à 350 kg	3,10	2,82
350 à 400 kg	2,87	2,63
400 à 450 kg	2,60	2,43
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	2,85	-
200 à 250 kg	2,80	-
250 à 300 kg	2,70	-
300 à 350 kg	2,57	2,28
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	4,70	4,48
Vaches		
- 5 ans	-	-
de 5 à 10 ans	-	-
+ 10 ans	-	-

Tendance :
Charolais : bonne demande en mâles jusqu'à 370 kg avec hausse des cours, ceux-ci sont reconduits dans les broutards lourds. Cours maintenus en laitonnes.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 23/04/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,10 €	2,85 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,85 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,80 €	2,55 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,55 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,65 €	2,45 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,95 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,55 €	2,40 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,65 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,45 €	2,25 €	nc

Tendance : cours toujours soutenus.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 15/04 au 21/04/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,81 €	-
350 kg	-	2,66 €	-
400 kg	-	2,55 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,40 €	-
500 kg	-	2,29 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,56 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

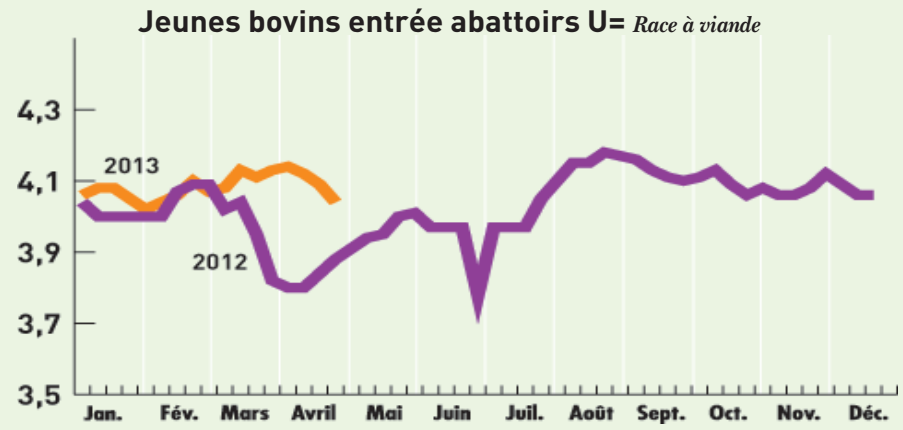
Tendance :
Stabilité des cours sur un marché actif.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 15/04 au 21/04/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	4,04 €	3,85 €	-			
Races mixte		-	3,77 €	3,74 €	3,71 €	-	
Races lait					-	-	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,63 €	4,55 €	4,48 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,62 €	4,54 €	4,48 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,61 €				
Races mixte	-	-	-	3,78 €	3,73 €	-	-
Races lait				-	3,66 €	3,53 €	3,41 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	4,87 €	4,78 €	4,64 €	4,48 €	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,77 €	4,68 €	4,55 €			

Tendance :

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 15/04 au 21/04/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,22 €	4,21 €	4,35 €	4,17 €				
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	-	5,04 €	4,68 €	4,66 €				
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,60 €					
Races mixte					3,84 €	3,80 €		
Races lait						-	3,49 €	3,44 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	4,94 €	4,79 €	4,71 €	4,48 €				
Viande +350 kg	5,00 €	4,87 €	4,75 €	-				

Tendances SEM. DU 22 AVRIL AU 26 AVRIL 2013

Bovins de boucherie

Les besoins sont mesurés dans les femelles, haut de gamme et les tarifs plafonnent. La vente est normale avec des tarifs reconduits pour les bonnes génisses et jeunes vaches charolaises ou limousines de qualité bouchère, ainsi que pour les réformes allaitantes de choix secondaire. Les industriels vont chercher à maintenir ces prix pour pousser jusqu'aux ponts de mai. En réformes laitières, l'offre est moins abondante mais les industriels couvrent leurs besoins avec les vacances scolaires. Les tarifs sont stables pour les vaches frisonnes et montbéliardes. En revanche, la réduction de l'offre va s'accentuer avec les travaux saisonniers. En jeunes bovins, les difficultés d'écoulement persistent même si les tarifs semblent se stabiliser. ■

Broutards

Les sorties sont moins abondantes. L'activité commerciale est assez fluide pour les bons broutards charolais, limousins ou blonds d'aquitaine de 350 à 400 kg. La demande est également régulière dans les mâles légers repoussés pour l'automne ou mis en production sur le marché intérieur mais avec un tri assez marqué dans la qualité. Les bons lots se vendent normalement alors que la marchandise plus commune ou légère s'écoule avec un peu plus de difficulté. En femelles, les bonnes laitonnes se stabilisent sur l'Italie tandis que le commerce reste calme dans les plus petites destinées sur l'Espagne. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Face à des volumes suffisants, les intégrateurs ont réussi à stabiliser les prix des frisons et dans leur sillage, ceux des montbéliards et croisés convenables. Le commerce est plus sélectif dans les croisés laitiers ordinaires, ainsi que dans tous les veaux maigreux ou trop jeunes. Dans les bons veaux de race pure, les acheteurs accentuent la pression avec un peu de disponibilité avec les vêlages de printemps. La tendance est baissière dans les veaux limousins. Dans les bons croisés mixtes frais et viandés, les cours sont stables malgré la volonté des acheteurs de faire baisser les prix face à la flambée du prix de la poudre de lait. ■

LaurentChupi

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché (du 22 avril 2013)

«Le commerce demeure ferme en vaches allaitantes, et redevient positif en vaches laitières. La tendance à la baisse des cours en JB laitiers est en voie de s'estomper, tandis qu'il subsiste encore quelques pressions sur le prix des JB viande, par manque d'export.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 22/04*

Agneaux (340)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	-	-
Gras (38-44 kg)	-	-	-
Gras (+44 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 101 à 115 €	-	**2,99 - 3,06**	**2,86 - 3,04**
Laitons (38-44 kg) 116 à 132 €	-	**2,98 - 3,15**	-
Laitons (+44 kg) 124 à 145 €	-	**2,81 - 2,85**	-
Brebis (42)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	**0,92 - 1,26**	**0,79 - 0,98**	-
Divers			
Béliers **(20)** 70 à 125 €	**0,81 - 1,22**		
Agneaux maigres			
Chèvres : **(8)** 30 €			
Boucs : **(11)** 31 €			

93% de vendus. Ovins : 519
Agneaux : vente totale. Léger fléchissement des cours, malgré une présentation de bonne qualité.
Brebis, béliers : cours facilement maintenus en lourdes supérieures. Baisse en moyennes et inférieures. Commerce inexistant en médiocres trop maigres avec invendus.
Béliers caprins : cours sans changement.
Info : l'EDE 58 tiendra uneper-manence sur le marché le lundi 6 mai de 7h à10h afin d'informer leséleveurs sur l'ientification et les aider à réaliser leurs commandes de boucles
Prochain marché :
Le lundi 6 mai (pesée 6h30, vente 9h00)

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 22/04*

Ovins : 55	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux	**115 -144 €**	**2,56 - 3,51 €**
Brebis	**64 - 91 €**	**0,93 - 1,38 €**
Béliers		

Cours fermes dans l'ensemble des catégories, aucun invendu.

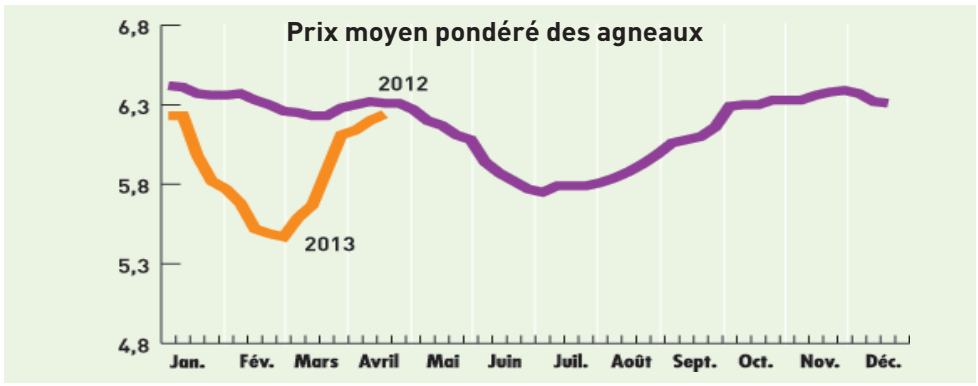
Prochain marché ovins le lundi 29 avril aux horaires habituels.

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 15/04 au 21/04/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,29 €**	**5,79 €**
Couvert	16-19 kg	**6,62 €**	**6,29 €**	**5,79 €**
Gras	-16 kg	-	-	**5,33 €**
Gras	16-19 kg	-	**5,40 €**	**5,32 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 15/04 au 21/04/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,24 €	**6,93 €**	**2,23 €**



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie — du 15/04/2013 au 14/04/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U	7,07	7,10	7,09	-	-	-	-	-
	Var.	0,01	=	=					
	R	6,65	6,70	6,63	-	6,56	6,44	-	-
	Var.	=	0,03	0,05		=	0,12		
	O	5,70	5,78	-	-	6,25	5,83	-	-
	Var.	0,10	0,04			=	=		
3 (couverts)	U	6,90	6,93	6,87	6,15	-	6,62	6,41	-
	Var.	=	=	=	-0,06		=	=	
	R	6,56	6,59	6,47	5,81	6,29	6,29	6,10	-
	Var.	=	0,05	0,05	=	=	=	0,14	
	O	6,00	6,00	5,80	-	5,79	5,79	5,69	-
	Var.	0,13	0,15	0,10		0,07	0,03	0,20	
4 (gras)	U	-	-	-	-	-	-	-	-
	Var.								
	R	-	-	-	-	-	5,40	5,37	
	Var.						0,03	0,08	
	O	-	-	-	-	5,33	5,32	-	-
	Var.					-	0,10		

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 01 à 03
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
01/2013	**1**	**3 000**	-	-	-	**2**
02/2013	**1**	**43 000**	-	-	-	**1**
03/2013	**2**	**57 200**	**0,273**	-	-	**2**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 17 avril 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,20 à 7,50 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 7,00 euros/paire
Pintades : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,40 à 4,60 au kg vif
Lapins : 5,00 à 5,50 au kg vif

Foin de Crau

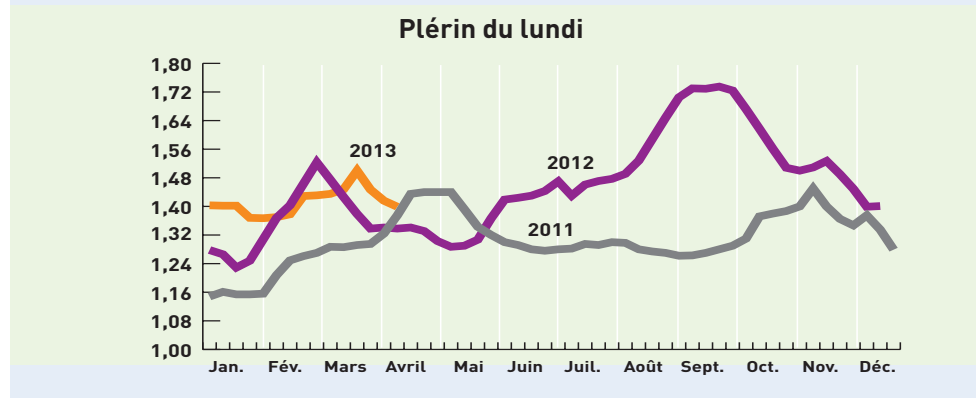
(euros/ tonne HT - Hors transport)
Récolte 2012

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	260 €	200 €
2e coupe	250 à 260 €	200 €
3e coupe	240-250 €	190-200 €

Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (12 516 porcs présentés) — *Cotations du lundi 22/04/2013*
prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,399 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 18/04 au 17/04/2013*
1,66 €/kg/carcasse euros



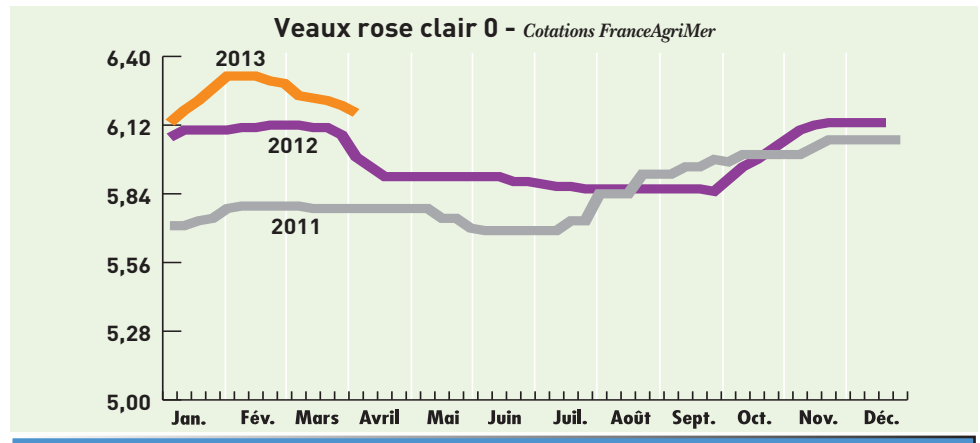
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 15/04 au 21/042013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,61 €**	-	-
U	-	**7,60 €**	**6,72 €**	-
O	-	**6,17 €**	**5,46 €**	**4,88 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 22/04 au 26/04/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**88**	**420-595 €**	**360-550 €**	**260-345 €**	-
St-Etienne *(veau de 10 j à 4 semaines - Mixte - Viande)*		**240-560 €**	**220-510 €**		
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg)*	-	-	-	**100-310 €**	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**795**	**325-530 €**	**305-440 €**	**160-320 €**	-



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 15/04 au 21/04/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,54 €**	**2,39 €**	**1,51 €**	**–**
Bons	**2,24 €**	**1,92 €**	**–**	

Céréales

Marché du 28 mars 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	avril-juin	238	N C
	qualité standard	avril-juin	235	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	238	V C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	avril-juin	236	V C

ORGE DE MOUTURE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	orge nature 63-64 kg/hl	avril	200	T C
Nord Côte d'Or	63 kg/hl	avril-juin	200	N C
Sud Côte d'Or	orge nature 63 kg/hl	avril-juin	204	T C

AVOINE NOIRE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	50 kg/hl	avril-mai	190.	V C
Aube/Yonne	50 - 51 kg/hl		inc.	C

AVOINE BLANCHE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	50-51kg/hl		inc.	C
Côte d'or/Haute saône	50-51kg/hl		inc.	C

TRITICALE	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	avril-juin	210	V C

SEIGLE FOURRAGER	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	-	-	inc.	C

MAÏS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	-	avril-juin	214	N C
Yonne	-	avril-juin	214	N C
Sud Côte-d'Or/Saone et Loire		avril-juin	211 à 212	T C

POIS	RÉCOLTE 2012			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		avril-juin	260	N C
Yonne	-	avril-juin	260	N C
Côte d'Or	-	avril-juin	265	N C

Petites Annonces

TERRES DE BOURGOGNE - N° 1215
VENDREDI 26 AVRIL 2013

Matériel

Tracteur

26 - Vds tract forest trefarmer c5 mot deutz double treuil 2x15t bonier cde radio fusillé lame av tablier hydrauliq pt av+ar révisés 8000h.
✆ **06 87 92 92 18**

26 - Vds rem. porte engin homol agri 13,5ptc cart. grise, tract fiat 670 dt 4x4 6150h bon état.
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vds Ford 3055 vibro 3 m faucheuse doigt mobile presse MD IH 430 groupeur herse 3,4m remorque 4 roues bois aplatisseur + moteur.
✆ **04 76 93 53 28**

69 - Cessation d'activité vend tracteur fruitier BCS de 2006 largeur 130 - 1900 H. PD Ste de conduite réversible 20000 euros HT.
✆ **06 12 40 47 30**

69 - A vendre tracteur John Deere 2650 78 ch, 4 RM année 1992, 8600 H. avec cabine SG2, climatisation, relevage HL - 2 double effet - Très bon état - Prix 9000 euros HT semoir céréales, 2,50 m. - Soc neuf, 300 euros HT. Bon état.
✆ **06 98 19 33 40**

84 - Vends John Deere 2140, 2 roues motrices, 80 CH, cabine SG2 clim. pneu 15-5-38, 6500 H. Prix : 6 500 euros H.T.
✆ **06 03 10 61 11**

89 - ACHETE tracteur 4 RM Massey Ferguson entre 60 et 65 CV en très bon état (réf. 170A)
✆ **03 86 56 30 30**

Travail sol

01 - Vds vibro carré 3m50 trisoc - charrue Huard 376 GD
✆ **04.78.98.01.54. hr ou 06.72.23.22.76**

42 - Vds charrue 3 socs reversible non stop hydrau. Overum bon état cse achat cuma
✆ **06 17 27 84 55 ou 6 89 60 42 10**

69 - Vds charrue Naud Rx26 - 4 corps - Année 1996 - 3000 euros - Bon état des 4 corps - Pointe carbure.
✆ **06 15 43 00 11**

71 - Vds herse rotative Machio DM 4000, année 93 avec portacourt + roue et attelage pour le transport en long + rouleaux packer TBE, 3.600 euros à voir, libre fin mai.
✆ **06 17 91 33 32**

89 - Vds vibro Nivelsem Perrein avec rouleau Packer Amazone et attelage, semoir 4 M État neuf 4800€ HT (réf. 1707)
✆ **06 16 91 32 03**

Récolte

18 - Vends presse New Holland BR 7060, 2011, 3.500 bottes, cause cessation.
✆ **09 60 38 48 22, heures repas.**

21 - RECHERCHE mois. batteuse Claas, Consul, Protector, Mercator, Dominator, 66, 76, 85, 86, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240 - 440 - 487 - 507 et presses MD et RB (réf. 170C)
✆ **06 29 81 80 05**

38 - Vds faucheuse Kuhn GM500, andaineur Kuhn GA300, monte bottes Aiglon 8 m TBE.
✆ **06 84 18 65 42**

38 - Vds BR Supertino sp 1200 ficelle TBE Fauc cond. Far 2 toupies TBE cause cessation.
✆ **06 08 76 25 27**

42 - Rech presse balles rondes 120x120 ou volume variable trac 60 à 140 cv Fiat Ford MF JD 1990/1995
✆ **06 23 19 33 18**

42 - recherche MB IH 7200-7500 ou MF 27-29 (XP) coupe 3.70 m ou 4.30m état/prix sérieux
✆ **06 67 01 45 26 ap. 18 H**

42 - Vds Round baller Claas Roland 46 de 1995 double liage automatique pneus neufs - bon état
✆ **06 88 93 24 92**

57 - Vends moiss.batt 2056 HM JD 2.200 H coupe 5,50 m rallonge colza 2 scies tbé. Foin sur pied.
✆ **06 84 64 81 36**

69 - Vds faucheuse condi FC 302 GV Kuhn 2000 volets hydro TBE 5100 euros dispo.
✆ **06 70 16 92 96**

69 - A vendre presse balles rondes Krone type KR 130 mixte balle 120x120. Pick up 180 cm. Roues fer liage double + filet cordon grand angle (2005). Peux tournée - 1186 bottes.
✆ **04 74 05 75 76**

71 - Vds andaineur Khun 750 l, 2008, 7,5 m, andain certral, TBE, 9.500 € ht.
✆ **06 82 93 23 17**

Traitement

26 - vds atomiseur noyer Favaro 1000L trainé
✆ **04 75 45 70 75 entre 12h et 14h ou 06 10 04 44 60**

26 - Vds appareil traitement vigne trainé 800l cuve rinçage Bouisset mfc ct ok
✆ **06 08 64 32 97**

Arbo-viti

69 - Vds élévateur à chaine sur roues, convoyeur à chaine diff longueur, pressoir Vaslin 15 Hl en fibre, automat basse pression Setiv + pressoir Lorsa 32 Hl.
✆ **04 74 60 29 83 HR**

Distribution

89 - VENDS semoir à maïs 4 rangs Monosem mécanique avec micro, bon état (réf. 1613)
✆ **03 86 73 17 76**

Epandage

07 - Vds épandeur à fumier maitre 6T avenc du tapis hydro an 2001 super état cause cuma
✆ **06 78 46 85 04**

39 - Vds barre de guidage Teejet CL220 t.b.é. 600 euros + compteur remplissage pulvé top niveau diam. 50 eau engrais t.b.é. 330 euros
✆ **06 71 83 67 67**

Irrigation

26 - Vds 93 tuyaux de 6m diam 80 à double crochets tbe + divers coudes
✆ **04 75 68 64 05 (HR)**

84 - Vends moteur pompe pour tracteur avec accessoires. Prix : 500 euros.
✆ **06 11 80 42 10**

Agri. divers

01 - Vds hangar à démonter 720 m2 prix 1000 euros
✆ **06.65.73.50.84**

MATÉRIELS DIVERS
Bétaillère HAUSWIRTH 5 m
Bétaillère MAZERON 4,50 m
Bétaillère LAMBERT 5 m
Bétaillère ROLLAND 5,90 m d'expo
Faucheuse JF GX3202
Faucheuse-Conditionneuse JF GX2802SM pour pces
Faucheuse-Conditionneuse POTTINGER Catnova 125
Faneuse FELLA TH800 d'expo
Andaineur KUHN 4101 GM
Andaineur POTTINGER T 420N
Andaineur CLAAS Liner 430S
Andaineur TONUTTI 8,50m Dominator
Broyeur de haies FERRI 4,80 m TP48, commandes téléflexibles
Épandeur SODIMAC Rafal 1200
Épandeur SAMSON 14 m3
Épandeur ROLLAND 18 m3 avec table d'épandage de démo
Régénérateur AGRIMAT 6,80 m de démo
Pailleuse SILOFARMER P300, goulotte orientable, démêleur mécanique d'expo
Chargeur articulé PICHON P510
Râteliers 3m x 2 m 14 places
60 cornadis JOURDAIN occasion
40 grilles à lisier 1m x 0,80 m
Ets BONORON
58 - Moulins-Engilbert - **03 86 84 20 22**

01 - Vds silos aliments 3T - aplatisseur Acemo - desileuse Khun 1,7 m3 - piège à corbeaux
✆ **06.71.99.62.87**

01 - Vds post élect bat 12V piquet ferplast godet dessil dist D-G chargem. fraise articulée 2,5 m3 port 3 pts hydr ratel bl RD
✆ **06.73.97.35.01**

07 - Presse BR NH MF 140 David Brown pièces rem benne 5T faucheuse cond Kuhn vis à grain 220
✆ **06 16 53 98 00**

07 - Vds planteuse pommes de terre 3 rangs manuelle + buteuse 3 rangs + arracheuse 1 rang + 1 peseuse
✆ **06 24 80 71 60**

07 - Vds semoir à maïs Monosem PNU 4 rangs Bon état.
✆ **06 85 14 46 51**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

18 - Vends andaineuse Claas, TBE, 3 m - testeur humidité à grains - tondeuse bov. - moulin à farine Rexi P80 - 2 cellules, 3,5x4,8 - 3 vis - 1 souffleur - semoir DPS 12, Nodet, BE.
✆ **06 11 10 64 64.**

18 - Vds épareuse Feor, bras télescopique, 7,50 m, année 2005, TBE - presse balles rondes Claas 260, année 2006, TBE.
✆ **06 86 76 81 23.**

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 150A)
✆ **06 81 94 70 44**

21 - VENDS bétaillère Masson 5 m., barrière chang., - pulvé Hardi 1 200 l., DPAE, 18 m., - Master Pro, CT OK, le tout TBE. (réf. 150F)
✆ **06 82 26 88 18**

25 - VDS remorque Trailor 3 essieux surbaissée plateau Ranchets PTC 24000 PV 4800 kg.
✆ **06 86 38 08 77**

26 - Vds pipette plasson, bac à eau chaine aérienne pall, fourche pal non élév gros mode, essieu carav po remorq.
✆ **06 87 92 92 18**

38 - Vend cause retraite matériel agricole + cuve à vin + pressoir hydraulique TBE.
✆ **04 74 85 16 74 HR**

38 - Vds presse BR Omas 120 dist. ang Bogblle 2000 K roue 8.3.44
✆ **06 85 27 33 13**

Caillebotis, bétons pleins ou rainurés
Vos bétons glissent ?
Une solution alternative au rainurage : le **surfaçage thermique**
Réhel - 56800 Ploërmel
Déplacement sur toute la France
Luc Papeta
06 20 01 48 74
tounet

38 - Cage contention à veau, poche souple 18 m3 TBE.
✆ **06 12 15 35 90**

38 - Vends 500 m pipette, 300 mini drink, 35 radiants SBM, 300 plassons, vis aliment + bascule.
✆ **06 20 87 76 46**

38 - Vds faucheuse Kuhn 4 ass., B.E.
✆ **09 75 76 67 92 HR**

38 - Vds épandeur engrais Kuhn 932, 1300 litres avec épandage, bordure 10 24 m, TBE.
✆ **06 20 80 79 08**

38 - Vds tombereau attelage tracteur + clapiers + vélo dame Peugeot + charrue vigneronne à cheval + petites bottes paille.
✆ **04 74 86 33 88**

38 - Vends très belle charette à foin sur pneus pour cheval de trait : 200 euros.
✆ **04 74 92 71 97 HR**

38 - Presse hydraulique batteur Sama - chauffage porte entrée chêne vitrée 97x205 fenêtre 105x160.
✆ **06 88 92 58 06**

38 - Vds girobroyeur Gard 1,80 semoir 300 L engrais + sel faucheuse 2 toupies PZ tronçonneuse Still.
✆ **04 76 36 34 87**

39 - Vds tract. Renault 155-54 Ares 735 - 5 tonnes lisier 18 000 l - 15-15-12-10. Enfouisseur dents pneus 24-21 XL. Ensileuse herbe. Enjambeur Karcher. Broyeur. 2 stations DAC. Vibro 6m. Enrouleur Irrifrance + pompe tuyaux. Pulvé Hardy 24m. Pèse-bétail 300 kg. Semoir Nodet 3m. Compresseur. Balayeuse rabot. Vis à grain. Rigoleuse Kongskilde 9 dents. Épandeur 8 tonnes. Cover crop 24 disques. Semoir Amazone 24 m engrais
✆ **06 07 74 67 31**

42 - vds combiné de semis herse rotative Howard + rouleau Paker + semoir Khun lagr 2m50 3500 euros
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds trisoc révers. TR 6 5 T- vibroculteur 3m - pulv. 800 L 12 m hors normes - vis grains 9 m - 3 cuves fuel de 400 800 et 1200 L - 2 roues 380/22.5 6 trous
✆ **06 81 33 11 56**

42 - Vds tracteur Deutz 5506 presse BR Welger RP12 tbe + charrue Huard BRE 65 NSH autochargeuse Pottinger Kurier 5 25m3 surbaissée
✆ **06 22 83 13 38**

42 - Vds faucheuse Kuhn 4 ass. état rare élévat. 8.50 m Nett 150B. portail
✆ **04 77 75 95 89**

42 - Vds cse retraite presse Bc MD Claas + roundballer Cararo ensemble TBE de marche - prix à déb.
✆ **04 78 48 94 96 - 19h30/20 h**

42 - Vds scie lame 60 triphasé tronçonneuse guide 46 18 sulfateuse cuivre 10 ltres
✆ **04 77 20 20 87**

42 - Vds andain. GR S25 + pir. Morra 4 toup. autoch. Stille 24m3 surbais. + sech. en grange complet + tonne lisier 1600 L
✆ **04 77 24 81 27 le soir**

42 - Vds tank lait Japy Kryos Expert 4 traites 6000 L tbe
✆ **04 77 76 60 27**

55 - Vends remorque fruitière Roche 4 palettes, servi 1 campagne.
✆ **06 33 15 46 84**

69 - Vends groupeur de bottes presse moyenne densité.
✆ **04 74 70 10 99**

69 - Cause cessation activité, vend tondeuses MTD Bernard autoportées 13 CV - Matériel bon état - Bas prix - Ets Bonnet - 69690 Bessenay
✆ **04 74 70 71 81 79**

70 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4 rgs boite plastique ferti+micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford. Equipement maïs pour Laverda.
✆ **06 83 59 05 70**

70 - Achète Presse BR Claas 34-44-46-42-62, Deutz Fahr GP220 - GP230, Welger RP12 - RP200 - RP202, Krone, Carraro. Presse MD JD, MF, RC, Claas.
✆ **06 83 59 05 70**

71 - Rech. presse m. densité, semoir maïs Nodet PN2, R.B. à rouleaux 120 x 120, cover crop, moissonneuse.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vends 2 tables égouttage 9 claies à pieds + chariot, karcher 180 bars + poste à souder sur 380 watts pro.
✆ **03 45 47 86 32 ou 06 64 36 12 63**

71 - Vds Case CS86 + chargeur + cond. Kuhn 2,50 + pirouette Krone 5,50 + andaineur Krone 3,50 + épandeur Rolland 7 T monocoque, tapis hydro.
✆ **06 76 54 21 68**

71 - Vends remorque bétaillère 4,50 m.
✆ **06 88 30 35 05**

71 - Vds herse Quivogne 6,30 m, vibroculteur Kongskilde 6 m av. double herse, convercrop 28 D E V Souchu Pinet, semoir à engrais Amazone 2.000 L, 12 à 28 m, tonne au eau Galva sur roues 2.000 L, 2 pneus 16-9-34, 4 roues complètes 11/5/15, tracteur IH 744 + chargeur, tracteur Fordson, semi à bois, cellules à grains sur pieds et rondes, vis sur chariot et portative, trieur, séparateur, containers palettisables 2 m3, broyeur de prairie 3 m, rigoleuse, semoir Vaderstad PN 4 m, dessileuse pailleuse silofarmer goulotte tournante, bennes Brimont 8 et 12 T, rigoleuse Agram + 2 pneus 420-85-28.
✆ **03 84 70 12 38**

71 - Cause retraite vds semoir engrais Amazone ZTE, 600 l, double plateaux - semoir à maïs, 4 rangs Benac, super 7, avec fertiliseurs - mixeur Law, 5 cv, pour aliments soupes - 1 pneu 520-70-38, 50 % d'usure - 1 jeu de jumelage Molcon 16-9-38, 60 % d'usure - lactoduc Manus : 6 griffes, programmateur VH 24, bol de réception, 2 pompes à vides 500, tubes inox 50 Ø - 50 stalles comtoises démontées - tondeuse à bovins Asculap, 220 v - le tout TBE.
✆ **03 85 40 30 28 H.R.**

71 - AV fendeuse hyd. Rabaud 25 t, an. 01, dist. engr., 1.400 l, Amazone, charrue trisocs, sécu NSM.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - AV conditionneuse Kuhn, portée 2,40 m, 1.950 € ht, traînée 2,50 m, 2.700 € ht, andaineur Kuhn 4,30 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - AV T.A. sans reprise Deutz, 106 cv, 6 cyl., 25.500 € ht, ares 826, 29.900 € ht, Same 70 cv, 9.900 € exo.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds remorque à vis 1,5 T : 700 euros, rampe Baligan TBE : 250 euros, débroussailleuse Stihl FRI30T à mot. s/dos TBE : 500 euros.
✆ **06 75 87 15 68**

84 - 30-Vds semoirs Pneumasem II 4 à 6 rgs, rouleau cambridge 6,20 m, benne 8 - 10 T, charrues nonstop 2 -3 -4 -5 socs, covercrops 18- 20 -22 -24 -40 dis., vibroculteurs 4 - 5 - 6 m,.
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS cuve engrais 30 000 litres verticale polyester Carlier, 3 000 €, - cuve métal. horizon 2 500 l. (réf. 1703)
✆ **03 86 41 61 27**

89 - VENDS benne Lambert 13 T., 2007, état neuf, 12 500 € HT, - cover crop Gard 28 D, BE, 1 000 euros. EARL Tribaudeau (réf. 170B)
✆ **03 86 47 71 02**

89 - Vends cause retraite : tracteur Winer 100, 4.500 heures toutes options, bon états - presse John Deer 592 Cover Edge P.V 2.20, pneu basse pression, liage filet et ficelle, année 2008 - benne 14 tonnes Duchesne - faneur Claas 6 mètres - herse rotative Kuhn HR 300 - livraison possible.
✆ **03 86 75 44 75 ou 06 81 82 73 32**

Elevage

01 - Vds 2 curages à fumier miro 1000 euros + distributeur tapis ensilage mobil'auge 1500 euros
✆ **03.85.40.33.59**

21 - VENDS bas prix une rampe de curage Albert hydraulique, bon état (réf. 1701)
✆ **06 03 49 13 60**

69 - AV tank à lait Serap 650 l. - Bon état cause capacité insuffisante.
✆ **04 74 60 12 94 ou 06 88 55 93 07**

Véhicule

Utilitaire

42 - Vds cse décés Renault Express D - an 96 - faible km - TBE - 4 pneus neufs - CT OK - revis. tot. - prix à déb.
✆ **06 87 77 09 88**

54 - Vends Peugeot Boxer HDI an. 2004, 95.000 km très bon Ètat.
✆ **06 81 71 84 22**

71 - Vds C 15 D, 1993, 155.000 km, CT OK, révisé, TBE.
✆ **03 85 25 89 19 ; 06 81 68 15 57 après 20 h**

89 - VENDS Renault Master bétail, 1999, 8 CV, DTI, carrosserie, corneloup, CT OK, bon état, libre, 6 500 euros HT à débattre (réf. 1503)
✆ **06 22 08 42 47 - 06 16 66 44 74**

Tourisme

38 - Vds uszu max LS 2,5 l, juillet 2010, 50600 kms, 1ere main BE : 18000 euros.
✆ **06 50 23 63 38**

42 - Vds Toyota Yaris trés bon état an 2008 - 127 000 km - 4 pneus neige-nb options - - révision ok - CT ok - 5900 euros
✆ **06 63 59 42 03**

58 - CHERCHE voiture Mercédes immatriculée avant 1985 (réf. 160A)
✆ **03 86 25 17 89 préf. matin**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin et regain pré naturel de Bresse bottes tout format
✆ **06.20.99.72.62**

43 - Vds MAÏS ENSILAGE, bottes enrubannées, matière sèche assurée, chargé en grains, 70 euros/T, liv poss
✆ **06 11 37 50 64**

69 - Donne paille pour litière 150 bottes rectangulaires de 15 kg environ a enlever sur place (paille ancienne de 20 ans environ)
✆ **06 19 15 03 51**

69 - Avendre foin récolte 2013 en petites bottes MD de12 kgs environ.
✆ **04 78 44 15 57**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

71 - Vends foin, paille, regain, enrubanné, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

PAILLE BLÉ, ORGE P, RIZ, POIS
21- VENDS départ ou rendu
Foin de pré, crau, regain, luzerne
Les déshydratés en vrac benné, big bag 1t.,
Enrubannage en rond ou carrés
Livraison toutes régions c+r ou semi
Tel. 06 80 06 38 23 ou 06 80 37 00 50

Propriété

21 - JA CHERCHE foncier 50/100 ha, pré/terre pour installation avec parents Nord Côte d'Or (réf. 1406)
✆ **06 32 22 13 66**

21 - VENDS DPU en Côte d'Or (réf. 1704)
✆ **06 32 57 19 21**

21 - Val de Saône vd DPU disponible (1705)
✆ **03 80 29 17 09 (Soir)**

63 - Idéal instal maraîch 2,8 ha maison bâtiments pos gîte points eau DPU 200 000 euros 63700
✆ **04 73 52 01 94**

Terrain

38 - A vendre terrain agricole ancienne noyeraie 1 Ha 87a 70 ca : 13000 euros.
✆ **06 73 86 20 11**

Divers

18 - Loue beaux attelages de bœufs et chevaux, pour fête, défilé, comice, folklore, mariage...
✆ **06 08 54 35 29.**

38 - Vds Citroën Xsara HDI crochet ar TBE, tuyaux filetés diam. 80 lg 8 m pour puits avec pompe.
✆ **04 74 93 66 96 HR**

38 - Boulanger pâtissier et agriculteur achète framboises Mecker et myrtilles. Maxime au
✆ **06 61 12 12 10**

SOWMA GRAND VOYANT MÉDIUM
Détient des pouvoirs ancestraux
30 ans d'expérience
Confiez-vous à M. SOWMA car il peut résoudre tous vos problèmes même les cas les plus désespérés. Retour immédiat de l'être aimé, chance aux jeux, travail, amour, amaigrissement...
GARANTI Facilités de paiement
06 21 87 31 38

38 - Retraite vends autocharg. Krone TS24 tout matériels fromage chèvres claies 1,95x0,94 table inox silo, collection revue chèvres.
✆ **04 74 84 57 96**

42 - recherce DPU pour campagne 2013 activable en Ardèche Loire ou Isère
✆ **06 07 35 36 91**

42 - Vds ancien fourneau blanc - bois charbon
✆ **04 77 20 88 21**

42 - Vds piquets métalliques de vigne de 2 m à 2.50 euros ht et de 1.80 m à 2.00 euros ht
✆ **06 36 51 17 67**

ENSILAGE D'HERBE
ETA LUZY
Dispose de 2 remorques

Possibilité de mettre les DEUX REMORQUES pour les chantiers éloignés
Déplacements sur les départements 71, 58 et 21
Pour plus de renseignements :
06 62 38 62 32
ETA LUZY - M. NATY Joël - Pont de Broye 71190 BROYE

69 - Vends table chêne 1,80x3,80 avec chaises 2000 euros. Vends lustre fer forgé diam. 1,50 - 14 lampes 600 euros.
✆ **06 11 95 37 11**

Location

Agricole

07 - JA éleveur recherche alpages communales, terres et pâtures. Etudie ttes propositions
✆ **06 78 55 54 46**

07 - Viticulture - JA recherche terres agri possédant droits de plantation. Etudie ttes propositions
✆ **06 78 55 54 46**

21 - LOUE vignes AOC à planter Hautes Côtes de Beaune, de Nuits, Bourgogne, Grand Ordinaire Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cédex (réf. 1604)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

Autre

12 - Loue maison sud Aveyron rég. Roquefort Albi tt confort juin juillet août 300 euros/sem.
✆ **06 31 84 95 40**

19 - Ussel pl. Millevaches grand T1 pl.pied 2 pers, toutes possibilités 1km5, mois 5-6-9-10 140E/sem - mois 7-8 240E/sem.
✆ **05 55 72 24 36**

Offre

Emploi

18 - Ch. berrichonne, cherche JH pour juillet, août, pour travaux moisson et préparation semis.
✆ **06 09 23 16 80 ou 02 48 79 24 59.**

21 - CHERCHE apprenti dans polyculture-élevage région plaine dijonnaise (réf. 17VB1)
✆ **03 80 31 93 06 - 06 82 44 28 60**

26 - Jeunes Agriculteurs Drôme rech un animateur pour remplacement congés formation d'un des 2 agents. CDD 10 mois dès le 19 août.
✆ **04 75 55 39 25**

69 - Recherche ouvrier agricole saisonnier du 25/04 au 14/07 pour ent. terrain parcage et fenaison qui soit autonome avec matériel agricole 20 a 30 H. hebdo. Contact :
✆ **06 82 01 89 07**

69 - Ville Grigny 69 cherche producteurs (viande en particulier) pour son marché fermier le mercredi 16 h 30 - 19 h.
✆ **04 72 49 52 00 ou environnement@mairie-grigny69.fr**

69 - Ferme expérimentale grandes cultures recherche chauffeur tracteur à compter du 01/07/2013 jusqu'au 31/10/2013. S'adresser au CREAS - 100 rue du Luxembourg - 69125 Lyon St Exupéry Aéroport.
✆ **04 72 23 80 85**

71 - Cherche ouvrier agricole polyculture élevage, troupeau laitier, travail sol.
✆ **09 66 82 79 16 heures repas**

71 - Le Domaine Ferret (18,5 ha de vignes en appellations communales du Mâconnais) recherche un ouvrier caviste polyvalent (H/F) en CDI. Ensemble des travaux en cave sous la responsabilité du directeur du domaine. Grande polyvalence : ensemble des opérations de la récupération de la vendange au traitement des commandes. En charge également une partie des travaux de maintenance. Profil : BEPA + 2/3 années d'expérience à un poste similaire. Rémunération : à discuter en fonction de l'expérience. Poste à pourvoir impérativement avant juillet. Envoyer CV et lettre de motivation à abraccini@louisjadot.com ou par cpourrier à

Audrey Braccini,
Domaine J-A Ferret,
rue du plan, 71960 Fuissé

CUMA Bourgogne

OFFRE D'EMPLOI
La Fédération Régionale des Cuma de Bourgogne
RECRUTE UN(E) TECHNICIEN(E) EN AGRO-ÉQUIPEMENT

La FRCUMA Bourgogne procède au remplacement de son conseiller agro-équipement et opérateur banc d'essai moteur. Il (elle) s'intégrera au sein d'une équipe de 11 collaborateurs en Bourgogne et devra travailler en partenariat étroit avec les FDCUMA de l'inter-région Nord-Est de la France, dans le cadre de prestations proposées aux agriculteurs et aux CUMA (passage de tracteurs au banc d'essai moteur, diagnostic d'appareils de levage).

Ses missions
- Conseils en machinisme notamment dans les domaines du carburant, des moteurs et des tracteurs agricoles.
- Passage de tracteurs au banc d'essai moteur (300 par an) et vérification d'appareils de levage, avec le matériel de la FRCUMA Bourgogne.
- Analyse et synthèse des résultats dans un cadre régional et national.
- Études et suivis dans le domaine des agro-équipements

Profil
- Domaines de compétences en mécanique agricole et machinisme.
- BTS Agro-équipement ou Génie des équipements agricoles
- Très bonnes aptitudes relationnelles et esprit d'équipe.
- Rigueur, autonomie dans l'organisation.
- Bonne aptitude à la rédaction.

Conditions
- CDI après période d'essai de 4 mois, renouvelable une fois, basé au siège, à Dijon
- Principaux déplacements sur la Bourgogne, le Nord et l'Est de la France
- Véhicule personnel, permis B et E (fourgon avec banc d'essai attelé)
- Rémunération selon accord d'établissement
- Poste à pourvoir au 1er juin2013

Candidature
Le dossier de candidature comprendra:
- Une lettre de motivation manuscrite
- Un curriculum vitae

Il devra être retourné avant le 1er mai 2013
Pour tout renseignement, contacter Mr Rousseau Jean-Philippe au 03 85 29 57 00 ou Jean-philippe.rousseau@cuma.fr

ENVOYER LE DOSSIER DE CANDIDATURE
à monsieur le Président
FCUMA Bourgogne - 11 rue Henri Becquerel 21000 Dijon
Ou à jean-philippe.rousseau@cuma.fr

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire à négocier selon compétences et motivations.
✆ **06 08 98 85 93 ou 03 85 34 79 21**

89 - Cause départ retraite fin 2013, GAEC Polyculture élevage lait RECHERCHE associé poste cultures, expérience souhaitée. gaec-de-chichery0800orange.fr (réf. 130D)
✆ **03 86 73 26 03 - 06 84 36 36 51**

Service

69 - SARL CCM Services propose fauchage avec groupe de fauche en combiné 9 m. et tous autres travaux agricole et TP.
✆ **06 83 85 87 94 ou 06 26 55 12 80**

Demande

Emploi

42 - JH 18 ans 2 ans en bac Pro CGEA par alternance permis B recher. emploi ferme polyculture élevage VA et ou VL dept 42 ou limitrophe sept 2013
✆ **06 75 53 17 02**

71 - Fils d'agriculteur motivé, cherche maître d'apprentissage pour bac pro agro-équipement pour septembre 2013, sur exploitation à dominance céréalière. Etudie toutes propositions.
✆ **06 08 02 53 39**

Mariage

Rencontre

38 - F. 45 ans mince, simple rencontrerait H. (45 ans et +) équilibré pour relation sérieuse.
✆ **06 24 40 60 47**

38 - Mr retraite agricole recherche compagne du même milieu ou aimant vivre à la campagne pour vie à deux.
✆ **06 73 53 63 61**

69 - H 77 ans veuf affectueux non fumeur rec. F. aimant la campagne pour vie à deux.
✆ **04 78 81 21 96**

Animaux

Divers

07 - Vds 2 juments comtoise dont 1 avec poulain + 1 étalon débourré pour le travail.
✆ **04 75 65 62 51 ou 07 87 22 93 64**

58 - VENDS DPU Herbe (réf. 1607)
✆ **03 86 37 25 20 HR**

Bovin

01 - Vds 1 taureau charolais 4 ans bonnes origines vêlage facile
✆ **06.24.37.33.27**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 12 à 15 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12.**

21 - VENDS taureaux charolais 1 an HBC, TGS. Colliette Christian 21210 Villargoix (1510)
✆ **03 80 64 12 78 - 06 70 74 97 70**

21 - VENDS taureau adulte, vêlage facile et reproducteurs 15 mois HBC. Choubley Laurent 21210 La Motte Ternant (réf. 1511)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS taureaux HBC 16 mois, GS, vêlage facile, primable. Fred. Lechenault - St Thibault (réf. 1606)
✆ **06 67 09 79 80**

21 - Elevage HBC VEND taureaux adultes, 2 ans, gros veaux 1 an, TGS. GAEC Lechenault Frères (réf. 1615)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - VENDS taureau 30 mois Trezegoal, origine IA, venant du Lycée Agricole de Quétigny (réf. 1616)
✆ **06 60 10 28 60**

21 - Elevage charolais HBC, EARL GABORY - Jeux les Bard VEND taureau 5 ans, or. Gandin + repro. 15 mois dont veaux issus vêlage facile (IA), montes naturelles, TGS, IBR A. Livraison possible (réf. 17VB3)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale


STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères

30 avril à 14 h	7 mai à 10 h
55 taureaux «ESPOIR»	55 taureaux «RJ»
14 mois - prêts à saillir	14 mois - prêts à saillir
à partir de 2 300 €	à partir de 2 700 €

Visite des animaux dès le matin-Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

! NOUVEAU !
AGRI-VITI STOCK Équipements agri et viti
www.agrivitistock.fr
UNIQUE
Engrais liquide double paroi
25 000 L et 50 000 L
Distributeur agréé DURAplas
Citerne à fuel - eau - engrais
poche souple engrais - eau effluents - réserve à incendie
locaux phyto - bureau -bungalow - sanitaire
traitement phyto. bas de rétention
élement béton - pompe - etc…
BUNGALOW SANITAIRE

Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

Collect World LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics,Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la **miniature AGRICOLE**
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

UNISERVICE
BATIMENTS EN KIT
Charpente - Couverture - Bardage
FACILE À MONTER
GARANTIE DÉCENNALE
Etude et conseil sur place
Option montage
ELEVAGE STOCKAGE PME - PMI CHEVAL
NOUVEAUTÉ Gamme BatiGalva 200
STRUCTURE GALVANISÉE
DEMANDEZ UNE DOCUMENTATION :
UNISERVICE - Z.I. Les Gravasses - 12200 VILLEFRANCHE-DE-RGUE
Tél. 05 65 81 29 66 **www.batiments-kit-uniservice.com**
e-mail : contact.uniservice@groupe-unicor.com

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE
SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 176001


Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).

• **CONFORT**, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• **SÉCURITÉ** du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• **ÉCONOMIE** grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.

• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.

BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN
2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311
94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs - Photos non contractuelles

FOIRE CONCOURS
Aux bovins culards
vente au cadran dés 8h30
Vendredi 17 mai
à Moulins-Engilbert (58)
Rens. et inscrip.
avant le 07/05
au 03 86 84 24 75

26 - Vds cause cessation 8 génisses charolaises pleines ia vélage 09 2013
✆ **04 75 45 71 20 ou 06 31 79 81 59**

38 - Vds vaches Prim'Holstein prêtes ou en lactation CL 11000 kg UPRA 83 pts.
✆ **04 74 92 31 26 HR**

42 - Vds très bons taureaux charolais 15-16 mois HBC Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds taureaux Charolais 15-16 mois HBC bon origine TGS - Grouiller JP - Benisson Dieu
✆ **06 71 99 65 43**

42 - Vds joli mâle Limousin 13 mois pour reproduction
✆ **06 07 03 74 94**

42 - Vds taureaux Prim'Holstein Rouge et Noir Montbéliard prêt à saillir, possibilité location
✆ **06 89 30 04 69**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois HBC, IBR A. GAEC Bauzon - Préporché (réf. 1114)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - VENDS 3 taureaux adultes, - deux de 2 ans, - veaux 15 mois, - vaches pleines, le tout HBC. Elevage Roger Batho - 58330 Saxi-Bourdon (réf. 140C)
✆ **06 74 69 21 83**

58 - VENDS taureaux HBC 4 ans et 7 ans, - veaux reproducteurs IBR A.. GAEC MARION - Luzy (réf. 15VB1)
✆ **06 07 51 04 99 - 03 86 30 11 55**

58 - VENDS monte terminée TB taureau charolais HBC 4 ans, IND IBR, TGS. GAEC de Selins (réf. 1501)
✆ **03 86 38 90 36 - 06 72 26 48 56**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, prêt à saillir, TGS, IBR A. Charetier - Anlézy (réf. 1505)
✆ **03 86 60 23 29 - 06 37 43 86 56**

58 - VENDS taureau HBC 30 mois, or. Jean Dufraigne, IBR A. EARL Coudret 58350 Chateauneuf Val de Bargis (réf. 15VB4)
✆ **03 86 69 25 38 - 06 99 35 67 34**

58 - El. charolais HBC, EARL de Beaumont - Alligny en Morvan VEND gros taureaux 16 mois, vêlage facile, IND IBR, livraison possible (réf. 15VB5)
✆ **06 70 34 71 84**

58 - VENDS gros veaux 15 mois et 1 taureau 2 ans HBC. Champeau - 58320 Parigny les Vaux (réf.1609)
✆ **03 86 68 80 03**

58 - Elevage HBC VENDS reproducteurs 17 mois, TGS, OR IA, vêlage facile. GAEC Laudet Gérard, Chiddes (réf. 160B)
✆ **06 16 20 33 25**

58 - VENDS gros veaux Repro 14 mois TGS HBC velages faciles EARL Guillien Epiry 58800 (réf.1708)
✆ **03 86 22 43 36 ou 06 82 51 97 32**

58 - VENDS veaux reproducteurs HBC, IBR B. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 160D)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC ou non, TGS. Martin - Montigny sur Canne (réf. 1702)
✆ **03 86 50 05 60**

58 - Vend veaux repro 15 mois HBC, IBR A TGS. Martinet Damien en Satenot 58 Ternant anc. élevage Guérin. (1706)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - VENDS reproducteurs limousins 16 mois, type viande, très doux, TGS. Livraison assurée (réf. 17VB4)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VD reproducteurs 16 mois et 2 ans HBC TGS. EARL des Morillats. (17VB5)
✆ **06 33 49 46 88**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Elevage plein air vend reproducteurs(trices) Limousin HBL Idem IBR, Paratub, Livr. possible - Elevage Laby.
✆ **06 08 10 22 44**

69 - AV génisses limousines 15/18 mois garanties sanitaire livraison possible.
✆ **07 61 50 41 16**

69 - Vends 2 pouliches comtoises 3 et 5 ans plein papier.
✆ **06 08 94 60 49**

69 - Vd 1 génisse 46 2 mois + 1 génisse Mont. croisée Hostein 1 mois TGS.
✆ **04 74 26 00 15 ou 06 71 74 64 48**

69 - Vend Taureaux Charolais 16 mois, velage facile, HBC, IND, IBR, BVD
✆ **06 85 73 49 86 ou 04 74 63 49 93**

71 - Vds bons taureaux 2 ans repro. HBC, TGS, hivernés au pré, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - VENDS taureaux HBC, bonnes origines, hiverné au pré, soins raisonnés. GAEC Goulliard (réf. 150E)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vends gros veaux 14-15 mois HBC reproducteur T. B. qualité et origine. Gaec Bonnot, 71220 La Guiche. Site : http://gaecbonnot.free.fr/
✆ **06 81 89 18 52**

71 - Vends taureaux repro. 2 ans hivernés au pré, élevage HBC, B. O., TGS.
✆ **03 85 88 31 05 ; 06 48 20 82 79**

71 - Vds taureaux repro. HBC, TGS, liv. poss. Gaec Berland à Viry.
✆ **06 73 34 07 96 ; 06 85 13 37 68**

71 - Vds, cse consanguinité, taureau 5 ans HBC, vêlage facile, calme, produit visible, TGS, livraison assurée.
✆ **06 15 13 18 50**

71 - Vends taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ **06 47 94 61 07**

71 - Eleveur limousin vend taureaux reproducteurs 18 mois inscrits, HBL ou non.
✆ **06 20 55 81 02**

71 - Vends repro. de 16 mois, hivernés au pré, TGS, HBC, aptes à saillir. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds taureaux charolais HBC 16 mois, hivernés au pré, TGS. Chatillon J.-M., Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vds 2 génisses Holstein, 1 Tarentaise, termes août, 1 génisse Holstein 4 mois, 1 croisée Abondance/Montbéliarde, 5 mois.
✆ **06 65 73 03 74**

71 - Vends taureau adulte IFNAIS 111, gros veaux 16 mois, HBC, IBRA. M. Gonnot Alain, La Tagnière.
✆ **03 85 54 56 92 ou 06 10 40 54 76**

71 - Vds taureaux Charolais, HBC, adultes 2 ans, 16 mois, TGS, liv. possible Charolles. M. Debarnot F.
✆ **06 14 82 52 05**

71 - Elev. charolais HBC, vd tb taureaux 2 ans. EARL Pacaut J-M.
✆ **06 84 10 17 27**

88 - Vends reproducteur blond d'Aquitaine aux choix à partir de 2000E calme livraison -
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vds 2 vaches blondes d'Aquitaine garantie gestante 2000E pièce, 2 broutardes 8 mois -
✆ **06 12 85 67 49**

89 - VENDS veaux reproducteurs 16 - 17 mois HBC, OR IA et saillie naturelle, vêlage facile, livraison possible, TGS. (réf. 15VB3)
✆ **06 87 16 54 66**

89 - VENDS taureaux 1 et 2 ans, HBC, grandes origines, TGS, EARL Baudot 89160 Fulvy (réf. 1614)
✆ **03 86 75 15 33 - 06 19 96 60 17**

Caprin

69 - Vends 10 brebis charolaises.
✆ **06 74 52 79 01**

Ovin

21 - VENDS jeune bélier Ile de France d'origine inscrite (réf. 17VB2)
✆ **03 80 35 00 84 HR**

38 - Ach. 20 Grivettes avec agneaux ou prêtes + 1 bélier Ile de France arr/arr faire offre au
✆ **06 79 32 62 12**

43 - Agriculteur cherche mouton à TONDRE
✆ **06 75 74 16 47**

Equin

67 - Vends poulinière Boulonnaise 13 ans P.P. suitée poulain Boulonnais mâle 1 an P.P. Faire offre au
✆ **03 88 07 06 29 après 20 h**

71 - Vends percheronnes inscrites SHPF : une de 3 ans, attelée, docile, beau modèle et une de 1 an.
✆ **03 85 70 61 21**

Volaille-Lapin

38 - Vds poulets de chair démarrés 5 semaine, très belle qualité 4 euros pièce.
✆ **04 74 84 53 51**

Chien

01 - Vds chiots Beauceron M.F. nés fin 2012 tat. mère 25069604892771
✆ **04.74.24.51.90**

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins Garenne repris en parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

PETITES ANNONCES
En raison du pont du 8 mai, vos annonces devront nous parvenir au plus tard le vendredi 03 mai avant 12h00 et le vendredi 17 mai également avant 12h00, en raison du lundi de Pentecôte
Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
Fax: 0 825 720 001 0,15 €TTC/min

-10% -25%
GRANDE BRADERIE DE PRINTEMPS CHEZ BEISER ENVIRONNEMENT !
-30% -50%
ACHETEZ EN 1 CLIC ! www.beiser.fr

PIQUET PVC RECYCLÉ
PROMO -50%(1)
(1) À partir de 100 pièces.

CAGE DE RETOURNEMENT POUR MOUTON AVEC PESÉE
PROMO -20%
UNIQUE SUR LE MARCHÉ 2 EN 1
NOUVEAU

COULOIR DE CONTENTION 100 % GALVANISÉ
NOUVEAU MODÈLE
PROMO -25%
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
PLUS D'INFOS SUR www.beiser.fr

MÉTIER À BOVINS MÉDICALISÉ TRACTÉ GALVANISÉ
SYSTÈME DE PESÉE (EN OPTION)
PROMO -15%
VIDÉO SUR www.beiser.fr
"Métier à bovins Haut de gamme"

LE LEADER DU STOCKAGE FUEL/GNR/ADBLUE® !
STATION FUEL ACIER NN2G DOUBLE PAROI TOUS LITRAGES
LA SEULE STATION FUEL "COFFRE FORT"
LA SEULE ET L'UNIQUE CITERNE HAUT DE GAMME SE TROUVE CHEZ BEISER
PROMO -20%
Existe en version pour de l'AdBlue®
PROMO -20%
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
LE SEUL PACK TRANSPORT GNR AVEC ENROULEUR AUTOMATIQUE DE 8 M

POMPE À EAU THERMIQUE 2"
PROMO -50%
POMPE D'ARROSAGE 1" EN KIT
PROMO -30%

LOCAL PHYTOSANITAIRE EN KIT 2 X 2 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
PROMO -15%
Existe en 2 x 3 m et en version "isolé"

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express.
Offres valables du 26/04/13 au 02/05/13.
© Beiser Environnement - Avril 2013. Photos non contractuelles.

LIVRAISON ET DÉCHARGEMENT GRATUITS CHEZ VOUS PAR NOS SOINS*
EN STOCK

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SCM COURTADE ET MARTIN-DALEBROUX
SCM au capital de 7000 Euros
Siège social : 18 Bd de l'Université 21000 Dijon
490 055 837 RCS Dijon

Aux termes du PV du 31 mars 2013, l'associée unique a décidé de modifier la dénomination sociale qui devient: SCM MARTIN-DALEBROUX.
Il a également été pris acte de la démission de Stephen Courtade, co-gérant, Marie Martin-Dalebroux demeurant seule gérante à compter de cette date.
Mention au RCS de Dijon.

AL211710250

EURL DIVINE

Nouvellement dénommée DIVINE
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : 3 Place Johannisberg
21190 Puligny Montrachet
500 263 835 RCS Dijon

Avis de transformation
Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 16/04/2013, l'associé unique :
- a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
- a décidé la modification de la dénomination sociale de « EURL DIVINE » en « DIVINE »
Son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 2 000 euros.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Sébastien Roux.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Sébastien Roux demeurant :
3 Place Johannisberg 21190 Puligny Montrachet
Pour avis
La Gérance

AL211710249

APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DES HAUTES C'TES

1. Dénomination et adresse de la collectivité :
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DES HAUTES C'TES,
En Mairie 21700 Meuilley
Tél : 03 80 27 04 75
2. Objet de la consultation :Délégation par affermage du service public d'eau potable des communes de CHAUX et MEUILLEY, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. Caractéristiques essentielles de la délégation :
Durée du contrat : 8 ou 12 ans selon l'intérêt des propositions, à compter du 01/01/2014.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 440
- Volume de facturation : 40 000 m³
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : 2 stations
- Stations de reprise : 1 et un surpresseur
- Réservoirs : 2 pour une capacité totale de 380 m³
- Linéaire du réseau : 12,4 km
4. Contenu des dossiers de candidature :
- Lettre de candidature
- Attestations, certificats et justifications prévus aux articles 8 et 9 du décret n° 97-638 du 31 mai 1997 et L1411-1 du CGCT.
- Références d'exploitations de même nature.
- Chiffres d'affaires et bilans des trois dernières années.
- Toutes pièces permettant d'apprécier les garanties professionnelles et financières de l'entreprise et l'aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.
5. Date limite de réception des dossiers de candidature :
Le 28 mai 2013 avant 12 heures au SIAEP DES HAUTES COTES - Maison des Services Publics - 3, rue Jean Moulin 21701 Nuits Saint Georges.
Les dossiers de candidature devront être adressés à Monsieur le Président, SIAEP DES HAUTES CÔTES - Maison des Services Publics - 3, rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits Saint Georges, sous enveloppe cachetée portant la mention : « Candidature pour la gestion du service public d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
6. Renseignements :
Monsieur le Président - Tél : 06 87 22 78 85
Cabinet GUÉSAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL211710253

AVIS DE CONSTITUTION

Par un acte SSP en date du 15/04/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale : DIPIA
Capital : 20000 euros
Siège social : 6 chemin du port 21250 Glanon
Objet: Activités des sièges sociaux, gestion administrative et des infrastructures techniques.
Durée : 99 ans
Président: M. Poitevineau-Millin Maxime demeurant 34 rue Dallery 80000 Amiens
Clause d'agrément: Soumise à agrément des associés
Immatriculation au RCS de Dijon

AL211710243

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE ORDINAIRE DE SECTION AUXOIS MORVAN

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des Eleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre, C.I.A.L.Y.N., sont convoqués à l'Assemblée Ordinaire de section Auxois Morvan aux date, heure et lieu suivants : Vendredi 17 Mai 2013 à 9h30
Salle des fêtes, 21320 Bellenot s/s Pouilly
Ordre du Jour Assemblée Générale de Section
- Présentation du rapport d'activité 2012,
- Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
- Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
- Rapports des Commissaires aux Comptes,
- Rapport du Conseil d'Administration,
- Election des administrateurs de la section Auxois Morvan,
- Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du Jeudi 13 Juin 2013,
- Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration»

AL211710261

Société Coopérative Agricole
S.C.A.E.M.B.
Route de Molinot
21340 Ivry en Montagne
agréée sous le n° 21-341

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire
Les associés coopérateurs de la SCAEMB sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire **le vendredi 10 mai 2013 à 14 heures à la salle des fêtes d'Yvry en Montagne** pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 20 avril 2012
- Compte rendu financier de l'exercice 2012
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice
- Constatation de la variation et du niveau du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des membres du Conseil d'Administration
- Fixation de l'allocation globale attribuée au Conseil (article 30)
- Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL211710245

APPORTS

SARL CAPEC
Au capital de 200.000 €
Siège social : 1A rue du Golf
21800 Quétigny
300 600 657 RCS Dijon

SARL CAPEC TERRAVEA
Au capital de 1.000 €
Siège social : 1A rue du Golf
21800 Quétigny
753 657 147 RCS Dijon

Avis d'apport partiel d'actif
Par convention sous seing privé en date du 04/03/13, la SARL CAPEC et la SARL CAPEC TERRAVEA ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique d'augmentation de capital, aux termes duquel la SARL CAPEC faisait apport à la SARL CAPEC TERRAVEA de sa branche complète d'activité de d'activité d'expertise-comptable du domaine viticole et agricole, dont l'actif est évalué à 487.730 euros et le passif à 399.360 euros, soit un actif net apporté de 88.370 euros. Cette convention d'apport partiel d'actif a été approuvée par décisions extraordinaires d'associée unique de la SARL CAPEC et de la SARL CAPEC TERRAVEA du 08/04/13. En rémunération de cet apport, la SARL CAPEC TERRAVEA a procédé à une augmentation de capital de 88.370 euros, pour le porter de 1.000 euros à 89.370 euros, au moyen de la création de 8.837 parts sociales nouvelles, de 10 euros de nominal, entièrement libérées, attribuées en totalité à la SARL CAPEC. Il n'a été créé aucune prime d'apport. En conséquence, la SARL CAPEC TERRAVEA a modifié les articles 9 et 10 des statuts. Avis sera fait au RCS Dijon.

AL211710246

TRANSFERT DE SIÈGE

COTE D'OR INVESTISSEMENT

Sarl au capital de 8.000 € domiciliée
Rue du Général Leclerc
21530 Rouvray
RCS Dijon 501 454 755

Suite à l'assemblée générale extraordinaire du 08 avril 2013 transfert du siège social : 4, avenue Laurent Cély, 92600 Asnières-sur-Seine à compter de ce jour. En conséquence, l'article 3 des statuts est modifié.
Pour avis, le gérant.

AL211710221

TRANSPORTS PERROT JULIEN

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 €
Siège social : 14 Rue du Tilleul
21130 Villers Rotin
RCS Dijon 750 402 380

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2013, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TRANSPORTS PERROT JULIEN a décidé de transférer le siège social du 14 Rue du Tilleul, 21130 Villers Rotin au 5 Rue du Château 39500 Champdivers à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL211710219

NOMINATION

BOURGOGNE FRET SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 bis Rue Eugène Edon,
21150 Venarey les Laumes
RCS Dijon 790 954 267

Le 20 mars 2013 l'assemblée générale extraordinaire de Bourgogne Fret Services a pris acte de la démission de François Coart de sa fonction de Président et a nommé en qualité de Président, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision collective des associés ou de la décision de l'associé unique appelée à se prononcer en 2016 sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Yves Proux, de nationalité française, né le 1er décembre 1956 à Pont à Mousson (54) demeurant 64 rue du Général Giraud, 93150 Le Blanc Mesnil.
Pour avis

AL211710248

POURSUITE D'ACTIVITÉ

PALMEIRA

Société par Actions Simplifiée
Au capital de : 75.008 euros
Siège social : 14, rue François Mitterrand
21120 Is-Sur-Tille
509 294 930 RCS Dijon

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21.01.2013, il a été décidé, en vertu de l'article L.225-248 du Code de Commerce, de poursuivre l'activité sociale, bien que le montant des capitaux propres soit devenu inférieur à la moitié du capital social
Mention en sera faite au R.C.S. de Dijon.
Pour avis.
Le Président.

AL211710254

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
GEVREY-CHAMBERTIN:
13 a 25 ca - De paris: AH-116
Cuverie et maison d'habitation

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 27/05/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211710244

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
MEURSAULT: Vignes et Terres à vigne en appellation PTG
1 ha 78 a 56 ca - Les basses gouttes: BC-84-85-86-87
45 a 00 ca - Les chanterelles: CC-8
25 a 04 ca - Les grandes terres: ZB-87[6]
21 a 80 ca - Les plumes: CM-48 (
SANTENAY: Vignes AOC Santenay,Äì Maintien du fermier en place
39 a 20 ca - Les charmes dessus: AM-131-132
VOLNAY: Vigne AOC Volnay - Maintien du fermier en place
41 a 50 ca - Les grands poisots: AE-153
VIX: Pré
2 ha 24 a 90 ca - Le breuil: C-426[392](J)-426[392](K)
PONT-ET-MASSENE: Terre et pré
2 ha 06 a 75 ca - Les longues rayes: A-166
- Pres troillerons: B-102
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles
SAINT-EUPHRONE: Terre et pré
7 ha 30 a 90 ca - Le patis de fouchere: ZH-18(A)-18(BJ)-18(BK)
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles
SEMUR-EN-AUXOIS: Terre et pré
4 ha 93 a 20 ca - Petit trembloy: AP-76-79
Objectif : Maintien de l'exploitant sur les parcelles
SOISSONS-SUR-NACEY: Terre
2 ha 34 a 13 ca - Pre piquet: ZD-117(J)-117(K)-122
FLAMMERANS: Pré
2 ha 54 a 11 ca - Aux pres dains: ZP-17
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/05/2013 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL211710255

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Le new, SARL au capital de 1500 euros, 19 avenue du Lac Fontaine D'ouche 21000 Dijon. RCS Dijon 530093087. A compter A.G.E du 15-04-2013: Démission gérant: Embarek Ziane. Nomination nouveau gérant: karim benazzouz, 2 rue Pierre guignois 94 Ivry-sur-seine. Formalités au RCS de Dijon

AL211710242

ACCESS SECURITY

Société à responsabilité limitée
au capital de 78.000 Euros
Siège social¬†: 488 Rue des Vignes Dardelain
21160 Marsannay-la-Côte
508.361.805 RCS Dijon

Par AGO du 29.03.2013, les associés ont décidé d'adjoindre à M. Marc Faivre, en qualité de cogérante à compter du 01.04.2013, Mme Coralie Chedas demeurant 3 Bis Impasse de Rutilly 71150 Rully.
RCS Dijon.

AL211710252

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

DOJEMO

Société civile immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social : Zone Industrielle
58640 Varennes Vauzelles
RCS Nevers 410 490 312

Assemblée Générale Mixte du 19/03/2013, la collectivité des associés a :
- pris acte de la démission de Mme Monique Maillot à compter du 1er Avril 2013 et a nommé en qualité de nouveau gérant M. Dominique Maillot, dt 9 Rue des Prés de l'Etang 58320 ermigny sur Loire à compter de la même date pour une durée illimitée,
- décidé de transférer le siège social de Zone Industrielle,58640 Varennes-Vauzelles au 9 Rue des Prés de l'Etang 58320 Germigny sur Loire
Et de modifier, en conséquence l'article 4 des statuts.
La Gérance

AL581710329

GAEC ANDRIOT PERE ET FILS

Domaine des Beaujards - 58300 Verneuil

Changement de dénomination
Par acte sous seing privé du 1er avril 2013, il a été procédé au changement de la dénomination sociale qui s'intitulera GAEC ANDRIOT-TRINQUET.
Pour avis, les fondateurs

AL581710327

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Me Christophe Théveny, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 26 Mars 2013,
Mr Edmond Albert René Demoor, retraité, et Mme Payelle Françoise Michelle, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 2 ter rue du Cimetière, mariés à la mairie de Seclin (59113) le 19 novembre 1965, sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquets, aux termes du contrat de mariage reçu par Me Thoumin, Notaire à Seclin (Nord) le 3 novembre 1965,
Ont adopté pour l'avenir, le régime de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à compter de la présente insertion et devront etre notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Christophe Théveny, Notaire à Cosne Cours sur Loire.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour avis
Me Christophe THEVENY, Notaire.

AL581710299

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 11 Avril 2013 à Nevers (58), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : société à responsabilité limitée
Dénomination : D.M.E
Siège social : 3 rue du 11 Novembre 58200 Saint Père

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

sur le site www.infogreffe.fr
par minitel 3617 Infogreffe*
par téléphone 0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,06 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce L'information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
BATOT Jean Luc
34, rue du Commerce
58200 Cosne Cours sur Loire
Boulangerie, pâtisserie
RCS Nevers : 533 062 741
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL581710319

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
LEJEUNE Claude Louis Marcel
46, rue Jean Jaurès
58260 La Machine
Café, Bar, Bimbeloterie, articles de fumeurs, presse, journaux, jeux de grattage, gérance tabacs
RCS Nevers: 338 457 930
Date de cessation des paiements : 09/04/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL581710317

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
LA CLEF DES CHAMBRES (SARL)
La Mignarderie
58320 Pougues-les-Eaux
Exploitation et gestion d'hôtels, restaurants, bars
RCS Nevers : 489 082 727
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers.
les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL581710316

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de :
GRENIER Patrice-JACQUES
32, rue Paul Barreau
58140 Lormes
TAXI RM 58-311 580 997
Date de cessation des paiements : 17/11/2011
a nommé liquidateur : Selar Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, au liquidateur.

AL581710315

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de:
JONNEZ AUTOS (SARL)
40, rue André Desvisgnes
58640 Varennes Vauzelles
Commerce véhicules neufs ou usagés, réparation et entretien de tous véhicules.
RCS : Nevers : 950 376 574
Date de cessation des paiements : 31/12/2012
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créances sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL581710314

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
MOUTARDE OLIVIER JEROME
rue de l'Ouche Barbier
58220 Donzy
Surveillance des sites, protection des biens et des personnes, surveillance de résidences et propriétés, de chantiers, des lieux publics, contrôle d'accès, agent et hôtesse d'accueil et toutes activités se rapportant à la surveillance et au gardiennage
RCS Nevers :524 103 439
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey, 14 avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL581710313

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire à l'égard de :
M. PASQUETTE Jean Louis
ZA Croix Arnay
58220 Donzy
410 297 931
Electricité générale, plomberie, sanitaire, chauffage central, installation de gaz, installation de cheminées, vente et dépannage électroménager vente d'appareils électriques.
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers.

AL581710309

Par jugement en date du 17/04/2013 le Tribunal de Commerce de Nevers a arrêté le plan de continuation avec apurement du passif de
TRADISTYLE (SARL)
Construction de maisons individuelles
Z.I du Puits Henri Paul
58260 La Machine
RCS Nevers 344 381 397
Commissaire à l'exécution du plan :
Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau
BP 529
58000 Nevers
Le Greffier

AL581710310

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a converti en liquidation judiciaire, la procédure ouverte à l'égard de :
SEDA (SARL)
38, boulevard Camille Dagonneau
58640 Varennes Vauzelles
507 852 754
La société a pour objet commerce de détail, importation, exportation, de tout produits électriques, électro domestiques, ou s'y rapprochant, mobilier, accessoires de maison et objet s'y rapportant ou toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey
14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers

AL581710311

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la rétractation de l'ouverture de la procédure ouverte à l'égard de :
VIAUD Roland Julien
Place de l'église
58240 Chantenay St Imbert
391 531 183
Boucherie, vente de charcuterie, de volailles, de produits alimentaires.

AL581710312

Dépôt de l'état de collocation de :
ENTREPRISE MARCEAU BATIMENT (SARL)
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de :**ENTREPRISE MARCEAU BATIMENT (SARL)**
Sis à : 71160 Neuzy Terrain
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL581710295

Dépôt de l'état de collocation de :
RICHARD Josette Yvonne Renée
L'état de collocation de prix de vente de l'immeuble de : **RICHARD Josette Yvonne Renée**
Sis à : 58000 Nevers
11 Rue Paul Bert
A été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce ou toute personne peut en prendre connaissance.
Les contestations doivent être formées dans le délai de 30 jours à compter de l'insertion au BODACC avisant du dépôt de l'état de collocation et être faites par déclaration au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nevers.
Le Greffier

AL581710296

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :
ALAGOZ SALIH
47 bis rue Henri Bouquillard
58000 Nevers
Bûcheron indépendant, travaux forestiers (entrepreneur) : négoce de bois de chauffage, taille, débroussaillage, élagage, plantation et reboisement.
RCS de Nevers : 385 268 354
Date de cessation des paiements : 04/04/2013
Liquidateur : Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les décalrations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion du jugement d'ouverture au BODACC, au mandataire liquidateur.

AL581710322

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :
TOP SEDIA FRANCE (SARL)
route de Nevers
58600 Fourchambault
Achat, vente, fabrication, diffusion, importation, exportation de tous meubles, articles d'ameublement, mobilier, matériel de bureau et en général tous articles d'équipement industriel
RCS Nevers : 388 547 473
Mandataire judiciaire Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers
Les déclarations de créances sont à adresser dans les deux mois de l'insertion au BODACC du jugement d'ouverture, au mandataire judiciaire.

AL581710323

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
RICHARD Thibault
6, rue des Boucheries,
58000 Nevers
RCS : 497 744 771

AL581710324

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
DE MENIS Renald
Le Bourg
58420 Brinon sur Beuvron
RCS : 401 191 358

AL581710325

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
WEDZINGA CORNELIS
Village de l'Homme,
58120 St Léger de Fougeret
RM 58 : 498 914 431

AL581710326

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
LA M@CHINE INFORM@TIQUE (SARL)
7, avenue Jean Baptiste Machecourt
58260 La Machine
Commercialisation de tous matériels et accessoires informatiques multimédias et multiples services, installation maintenance assemblage de tous produits touchant à l'informatique
RCS Nevers : 510 774 227
Date de cessation des paiements : 31/01/2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers, liquidateur judiciaire.
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL581710320

Par jugement en date du 17/04/2013, le Tribunal de Commerce de Nevers a prononcé l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sans activité à l'égard de :
POTTIER Bruno
Babise
58340 Diennes Aubigny
Entreprise de travaux agricoles
RCS Nevers : 432 224 814
Date de cessation des paiements : 05/03/2013
Selarl Aurélie Lecaudey, 14, avenue Marceau, BP 529, 58000 Nevers liquidateur judiciaire
Les déclarations de créance sont à faire dans les deux mois de la publication au BODACC de l'ouverture auprès du liquidateur judiciaire.

AL581710321

Objet : Dépannage et entretien d'installations de plomberie et chauffage, et tous corps d'états.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Rzegoczan Jean-François demeurant 3 rue du 11 Novembre- Le Gué Botron - Saint Père (58)
La société sera immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis,
Le représentant légal

AL581710277

Avis de constitution
Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la SCEA DES LOUONNES, prenant effet le 1er mars 2013 et disposant des caractéristiques suivantes
Dénomination sociale : SCEA DES LOUONNES
Forme : société civile d'exploitation agricole
Capital : 525 000 euros
Siège : Paroy, 58500 Oisy
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Apports :
- **apports en numéraire :** 5 063,62 euros
- **apports en nature :** 519 936,38 euros par M. Picq Christophe
Gérant : M. Picq Christophe, demeurant Paroy, 58500 Oisy
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, le fondateur

AL581710282

Aux terme d'un acte SSP en date du 01/05/2013 il a été constitué la société «SBA»
Siège social : Lieu Dit Les Feuillats, 58270 Anlezy
Forme : Société Civile Immobilière
Capital : 6000 €
Objet social : Acquisition, exploitation, location d'immeubles
Gérance : Monsieur Benoît Dulong, Lieu Dit les Feuillats, 58270 Anlezy
Toutes opérations transférant un droit de propriété d'une ou plusieurs parts sociales est soumise à l'agrément de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581710305

SCEA DE VALLIGNON

Villegeneray
58220 Ciez

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2013, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale : SCEA de VALLIGNON
Forme : Société civile
Siège : Villegeneray, 58220 Ciez
Objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 278.200 euros divisé en 2.782 parts de 100 euros représentatives d'apports de biens mobiliers
Associés et gérants : Mrs Simon Florian et Tanguy, Villegeneray, 58220 Ciez
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL581710293

Avis de constitution
Suivant acte sous seing privé en date du 28 mars 2013, la collectivité des associés a décidé de former une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée avec effet du 1er mars 2013, motivant la publication des insertions suivantes :
Dénomination : EARL DES BONNELLES
Siège social : 27 Rue Marcel Darcheville, Deux Villes, 58270 Saint Benin d'Azy
Le gérant est Monsieur Hubert Bertin, demeurant au siège social.
Le capital est fixé à : 494 500 euros (apports constitués par divers matériels, stocks, cheptel, parts sociales, numéraire et de passif repris par la société).
L'EARL a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L311-1 du Code Rural.
La société est constituée pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au RCS sauf dissolution anticipée ou prorogation.
L'associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales.
La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Pour avis et mention, le gérant.

AL581710294

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : alexmatcla 58
Capital : 35 000 euros
Siège: 377 rue St Just 58600 Garchizy
Objet : Achat, vente, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérants : M. Raja Frédérick et Mme Raja Mélanie 377 rue St Just 58600 Garchizy
Immatriculation de RCS de Nevers

AL581710298

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LOLOALICE
Forme sociale : SAS
Capital social : 5 000 €
Siège social : 20, rue des Forges 58800 Corbigny
Objet social : L'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : Mr Eric GONTCHARENKO dt à Fourchambault(58) 20, rue de l'Usine
Immatriculation : RCS de Nevers
Le Président

AL581710302

Aux terme d'un acte SSP en date du 01/05/2013 il a été constitué la société «AGAMIS»
Siège social : Lieu Dit Les Feuillats, 58270 Anlezy
Forme : Société Civile
Capital : 3000 €
Objet social : Acquérir et gérer dans un cadre familial l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers ayant vocation à être ou devenir des biens de famille.
Gérance : Monsieur Benoît Dulong, Lieu Dit les Feuillats, 58270 Anlezy
Toutes opérations transférant un droit de propriété d'une ou plusieurs parts sociales est soumise à l'agrément de la société.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers

AL581710304

CONVOCATION

CONVOCATION EN ASSEMBLEE ORDINAIRE DE SECTION ELEVEURS NIVERNAIS

Les adhérents de la Coopérative Agricole Interdépartementale des éleveurs de l'Aube, du Loiret, de l'Yonne et de la Nièvre-C.I.A.L.Y.N- sont convoqués en Assemblée Ordinaire de section Eleveurs Nivernais aux date, heure et lieu suivants : Jeudi 16 Mai 2013 à 9h30.Salle de la mairie, 58330 Bona.
Ordre du jour Assemblée Générale de Section
Présentation du rapport d'activité 2012,
Présentation des comptes sociaux de l'exercice,
Présentation des comptes consolidés de l'exercice,
Rapports des commissaires aux comptes,
Rapport du Conseil d'administration,
Election des administrateurs de la section Eleveurs Nivernais,
Election des délégués à l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire du jeudi 13 juin 2013,
Résolutions de l'Assemblée Générale Plénière Ordinaire.
Les adhérents de la coopérative peuvent prendre connaissance au siège de la coopérative de l'ensemble des documents relatifs à l'activité et aux comptes de l'exercice, quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration

AL581710307

DISSOLUTION LIQUIDATION

Société d'Avocat Gilbert Martin
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

DESCAILLAUX SARL

SARL au capital de 5.000 €
Siège social
154, route de Demeurs
58130 Urzy
508 476 538 RCS Nevers

Par décisions du 30 mars 2013, il a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
Mme Carole Amelot veuve Descaillaux dt 154 route de Demeurs 58130 Urzy, exercera les fonctions de liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de liquidation est fixé au lieu de l'ancien siège social où toute la correspondance devra être envoyée et les actes et documents relatifs à la liquidation notifiés.
Le liquidateur, C. Descaillaux

AL581710303

LIBRAIRIE MANCINI

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 30 rue François Mitterrand
58000 Nevers
RCS 481 984 011
Société en liquidation

L'assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 15 mars 2013, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel, conformément aux dispositions statutaires. La société subsistera pour les besoins de la liquidation et jusqu'à la clôture de celle-ci. Le lieu où la correspondance doit être adressée et celui où les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés a été fixé 1 rue de Marzy, 58000 Nevers.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Bonnard Emmanuel demeurant 30 rue François Mitterrand, 58000 Nevers lui conférant les pouvoirs les plus étendus, sous réserve, de ceux exclusivement réservés par loi à la collectivité des associés, dans le but de lui permettre de mener à bien les opérations en cours, réaliser l'actif, apurer le passif et répartir le solde entre les associés dans le respect de leurs droits.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liqui-

dation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au registre du commerce et des associés.

AL581710198

MODIFICATION DE CAPITAL

ECO CONSEIL

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 1 000 euros
Siège social : 82 avenue 85ème de ligne
58200 Cosne Cours sur Loire
790 566 517 RCS Nevers

Suivant délibération de l'A.G.E du 10/04/13: il a été décidé d'augmenter le capital d'une somme de 4 000 €, pour le porter de 1 000 E à 5 000 €, par des apports en numéraire. Cette augmentation de capital est réalisée au moyen de la création de 400 parts nouvelles d'un montant nominal
identique aux parts antérieures, numérotées de 101 à 500. Le dépôt légal sera effectué au R.C.S de Nevers.
Pour avis, le représentant légal.

AL581710300

NON DISSOLUTION

EVA ESPACES VERTS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 15, rue des Morins
58320 Pougues les eaux
R.C.S Nevers 521 321 257

L'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2012 suite au rapport de la gérance a décidé qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et prend acte de la nécessité pour la société de régulariser la situation avant le 31/03/2014 conformément aux articles L.223-42 et suivants du code de commerce.

AL581710096

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

TOP SEDIA FRANCE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 222 200 euros
Siège social: Route de Nevers
58600 Fourchambault
RCS Nevers 388 547 473

Suivant assemblée générale du 03 avril 2013, l'assemblée prend acte de l'expiration du mandat de co-gérant de Monsieur Giuliano Ioan désigné pour une durée de six mois expirant le 30 avril 2011, Monsieur Roberto Lovato demeure seul gérant.
pour avis.
La gérance.

AL581710289

COGERANCE FDT FINANCES
FDT FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 841.000 euros
Siège social : La Grange Rouge,
58310 Arquian
503 767 683 R.C.S. Nevers

Suivant procès-verbal en date du 14 mars 2013, l'assemblée générale extraordinaire a nommé en qualité de cogérant Mlle Fournier Delphine, demeurant 20 rue de Jouy, 75004 Paris.
La Gérance

AL581710306

Résiliation de location gérance
Suivant acte S.S.P du 31/12/2012 a été résilié, avec effet rétroactif au 31 août 2003, la location gérance d'un fonds de commerce de cycles et motocycles sis et exploité 24 quai de Mantoue 58000 Nevers confiée par Mr Belair Laurent demeurant Le Vieux Charly, 58400 Chaulgnes à la SARL Belair Cycles au capital de 40 000 € ayant son siège social 1 rue des Places, 58000 Nevers N° RCS Nevers 380 808 030
Pour avis

AL581710301

Avis de gérance mandat
Aux termes d'un acte SSP en date des 28 décembre 2012 et 27 février 2013, la société BABOU, SAS au capital de 15 M €, RCS Clermont-Fd 311 315 329, a donné son fonds de commerce de biens d'équipement de la personne et d'équipement de la maison situé à Nevers (58000) - Boulevard des Grands Prés des Bordes - ZC Les Grands Champs, en gérance-mandat visée aux articles L.146-1 à L.146-4 du C.Com. à la société SARL LMJB, SARL au capital de 3 000 €, RCS de Nevers n° 529 899 080.
En vertu dudit contrat, la société SARL LMJB exploitera le fonds de commerce en qualité de gérant-mandataire à compter du 1er janvier 2013, pour une durée déterminée de Douze (12) mois, chaque partie pouvant y mettre fin à tout moment, moyennant un préavis de deux mois.
Pour avis

AL581710330

CESSION

Legalys Conseils
Me Eric MASSEREAU
Route d'Orléans
BP 89
18230 St Doulchard

Suivant acte SSP en date à Saint Doulchard, Cher, du 10 avril 2013, enregistré à Pôle Départemental enregistrement de Nevers, le 15 avril 2013, bordereau 2013/460, Case N° 2,extrait 1163,
la société«NOUVELLE MAREE», société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 euros ayant son siège social à Varennes-Vauzelles (Nièvre), 19, Rue de Verdun, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 414 748 921, a cédé à :
La société«ATLANTIC OCEAN», société à responsabilité
limitée au capital de 7.622,45 euros ayant son siège social à Bourges (Cher), 49, Rue Jean Baffier, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bourges sous le numéro 398 921 213,
Un fonds de commerce de détail de poissons, coquillages, crustacés mollusques et plus généralement tous produits de la mer, vente sur les marchés, foires et tournées, préparation de plats cuisinés à emporter exploité à Varennes-Vauzelles (Nièvre), 19, Rue de Verdun, avec tous ses éléments corporels et incorporels, moyennant le prix principal de 63 000 euros.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des insertions légales, au cabinet d'Avocats NOVO CONSEILS, 15 Rue Adam Billault, 58000 Nevers, où domicile a été élu.
Pour avis unique.

AL581710308

Suivant acte sous seing privé en date du 5 avril 2013, enregistré à Nevers, le 12 Avril 2013, bordereau N° 2013- 454 Case N° 3, Monsieur Jean Michel Moullec, domicilé "les usages" 18.140 Herry, immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 301 808 184,
a cédé à la LA SARL CUISINE 2000, SARL en cours de formation et représentée par son co-gérant Madame Josiane Moullec, au capital de 3.000 €, dont le siège social est situé La Roseraie, RN 7 nord, 58.640 Varennes Vauzelles
Un fonds de commerce de fabrication, vente, installation et pose de cuisines, salles de bain, de tous meubles sur mesure, vente et dépannage d'électroménager, aménagement de combles et de l'habitat intérieur et extérieur, décoration intérieure et extérieure, connu sous l'enseigne « CUISINE 2000 » exploité à Varennes Vauzelles , La Roseraie, RN 7 nord, moyennant le prix de 70.000 €.
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2013.
Les oppositions seront reçues chez Maître Joël GAUTHIER, notaire à la Charité sur Loire (58.400) demeurant dite ville, 37 Ter Avenue Maréchal Leclerc où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.
Pour insertion.

AL581710291

Etude de Me Jean CHINCHOLE
Notaire à Luzy

Suivant acte reçu par Me Jean Chinchole, Notaire à Luzy (58), le 11/04/2013, enregistré à Nevers (58) le 15/04/2013, bordereau n°2013/463 case n° 1 ext 1165, Mr Pierre Jean-Claude Ledhuy et Mme Gisèle Marie Laure Baudelin, demeurant à Luzy (58) 19 rte des Loges, Mr Georges Jean Paul Pouchelet et Mme Michèle Marie Perrin, demeurant à Luzy (58) 50 rte des Loges, et la société de fait PLMP immatriculée au RCS de Nevers sous le n° SIREN 333.256.485 ont
1/ Résilie la location gérance de ce fonds rétroactivement au 1/02/2013
2/ vendu à la «SARL PLMP» au capital de 7.622,45 euros dont le siège est à Luzy (58) ZA Route de Toulon sur Arroux, immatriculée au RCS de Nevers sous le SIREN n°351.515.184.
un fonds de commerce de vente de mécanique de précision sis et exploité Luzy (Nièvre) zone artisanale, route de Toulon sur Arroux avec le nom commercial « PLMP ».
Moyennant le prix de 165.000 € s'appliquant aux éléments incorporels pour 65.000€ et au matériel pour 100.000€
L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement au 1/02/2013.
Les oppositions seront reçues chez Jean Chinchole, notaire à Luzy dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion.
Pour avis et mention
Me CHINCHOLE

AL581710292

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Association «Réseau des Professionnels pour la conception et le fonctionnement de la Maison de Santé du Canton de GUILLON»
Association transformée en SISA
Délibération du 29/12/2012 :L'Assemblée Générale Extraordinaire des membres de l'association «Réseau des Professionnels pour la conception et le fonctionnement de la Maison de Santé du canton de GUILLON» inscrite à la Sous-Préfectured'AVALLON, statuant conformément aux dispositions de l'article 36 dela Loide Finances rectificative pour 2011 du 28 décembre 2011 et les textes subséquents, a décidé la transformation de l'Association en Société interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) à compter du même jour, avec création d'un être moral nouveau mais sans incidence fiscale et de ce fait, la disparition pure et simple de l'Association «Réseau des Professionnels pour la conception et le fonctionnement de la Maison de Santé du canton de GUILLON». Cette Assemblée a adopté le texte des statuts qui régiront désormaisla Société.
Dénomination :MAISON DE SANTE DE GUILLON,
Société à capital variable
Objet : La mise en commun de moyens pour faciliter l'exercice de l'activité professionnelle de chacun de ses associés, sans pouvoir elle-même exercer leur profession et tout en respectant leur indépendance morale et technique ; L'exercice en commun, par ses associés, d'activités de coordination thérapeutique, entendue comme les procédures de mise en place au sein de la société ou entre la société et des partenaires, visant à améliorer la qualité de la prise en charge et la cohérence du parcours de soin ; d'éducation thérapeutique telle que définie à l'article L.1161-1 du Code de la santé publique, ou de coopération entre les professionnels de santé telle que définie à l'article L.4011-1 du Code de la santé publique. Et toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet; la société peut, notamment, constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux.
Siège social : 2 Rue de l'Abreuvoir 89420 Guillon
Durée :50 ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital variable, capital plancher :20 euros
Les cessions de parts : libres entre associés ainsi qu'à un professionnel de la santé qui exercera son activité dans une structure dont les membres sont déjà associés de la SISA qui ont agréé ce professionnel ou qui exercera son activité en qualité de collaborateur libéral au profit d'un titulaire déjà associé de la SISA. Toutes autres opérations requièrent l'agrément de l'ensemble des gérants statuant à l'unanimité.
Gérance: M. Richard Champeaux, dt 11 Chemin du Château
d'Eau 89420 Guillon ; Mme Isabelle Engels, dt 6 Rue du Vau Renard 89440 Massangis et M. François-Julien Feuchot, dt 17 Rue Les Genévriers 21390 Précy-Sous-Thil.
Immatriculation de la SISA au RCS d'Auxerre.
La gérance

AL891710351

SARL RASA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2 000 €
Ancien Siège social
19, Grande Rue
89450 Saint Père
Nouveau Siège Social
10, rue de l'Eglise
89450 Fontenay Près Vézelay
791 241 664 RCS Auxerre

Aux termes de ses décisions du 11/03/2013, l'Associée Unique a décidé, à compter du même jour :
- de modifier la dénomination sociale, SARL LA RENOMMEE, pour adopter celle de SARL RASA, et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts,
- de transférer le siège social de Saint Père (89) 19, Grande Rue à Fontenay Près Vézelay (89) 10, rue de l'Eglise, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL891710300

SCI HENRIOT

SCI au capital de 304,90 €
Siège social : 17, rue de la Poste
77126 Chatenay sur Seine
353 403 744 RCS Melun

Le 21 mars 2013, les associés ont décidé : - de nommer Madame Evelyne Henriot, demeurant à Sens (89100), 10 rue du Clos le Roi, en qualité de gérante en remplacement de Monsieur Jean-Marc Henriot ; - de transférer le siège social de Chatenay sur Seine (77126), 17 rue de la Poste à Sens (89100), 10 rue du Clos le Roi.

AL891710304

AVIS DE CONSTITUTION

STAINLESSTYLE

Société a responsabilité limitée
Capital Social : 4.000 euros
Siège social : 105 rue des Mignottes
89000 Auxerre

Avis de Constitution
Par acte sous-seing privé en date du 15 mars 2012, il a été constitué une société par actions simplifiée pour une durée de 99 ans, portant la dénomination sociale «STAINLESSTYLE« SARL , avec un capital de 4.000 euros divisé en 40 parts de 100 euros chacune et dont le siège social est fixé au 105 rue des Mignottes à Auxerrre 89000, dont l'objet consistera notamment en le commerce, la distribution et le négoce de tout type de produits à base d'inox. La date de clôture de la société est le 31 décembre.



AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
LIGNY-LE-CHATEL - terre
Objectif : compensation des exploitations situées sur le périmètre du Bassin d'Alimentation de Captage 'Moulins des Fées'
8 ha 20 a 14 ca - Le moulin des fees: YH-100[20]-101[20] - Ruelle de rosette: ZX-44-45
MALIGNY - terre
Objectif : compensation des exploitations situées sur le périmètre du Bassin d'Alimentation de Captage 'Moulins des Fées'
1 ha 66 a 70 ca - Ruelle de rosette: ZH-8-9
SENAN - terre et bois-taillis - fonds occupé en partie
30 a 90 ca - Champ des anes: F-720[100] - Chemin de la bruyere: F-249-251 - Les vignes de la croix: ZH-64
VOLGRE - terre - fonds occupé
20 a 20 ca - Le petit cherche chaud: ZH-76
MERRY-SUR-YONNE - terre et bois
1 ha 10 a 60 ca - La porte d enfer: F-288(B) - Le gros erable: F-291(B) - Les grands champs: F-313(B) - Magne aux rochers: E-302
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 13 mai 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer ,Ai CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL891710365

Monsieur Philippe Galoo né le 17 mai 1972 et domicilié 4 rue des Givoirs à Auxerre 8000 et Monsieur Antoine Godard, né le 9 juin 1976 et domicilié au 11 Grande Rue Appoigny 89380, associés, sont désignés cogérants de la Société pour une durée indéfinie.

AL891710362

Avis de constitution
Par acte sous seing privé en date 5 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : WIN
Siège social: 18 rue Pierre Larousse, 89110 Aillant S/Tholon
Objet principal : la prise de participations minoritaires ou majoritaires, en ce inclus la détention intégrale du capital d'une ou plusieurs sociétés, par tous moyens, et en particulier, par acquisition, propriété, échange ou souscription au capital de sociétés existantes ou à constituer par apports en nature ou en numéraire et la gestion de ces participations, par voie d'achat, de vente ou d'échange d'actions, de parts sociales, d'obligations ou de valeurs mobilières de toute nature et dans toutes sociétés ;la réalisation de toutes prestations tant pour elle-même que pour toutes sociétés au sein de laquelle elle détiendra, directement ou indirectement une participation ; toutes activités de conseil se rattachant directement ou indirectement aux opérations susvisées ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location-gérance, la participation de la Société directe ou indirecte, par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, dans toutes opérations, à toutes entreprises et à toutes sociétés crées ou à créer.
Durée de la Société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Gérance : Aurélien Guinet demeurant 1 allée du Fouloir à Perrigny (89)
Capital social : 9 000 euros. Immatriculation au RCS de Sens.

AL891710345

Par acte SSP du 08/04/2013, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination : Cristofina
Objet social : Fourniture de prestations et de matériels pour évènements publics et privés. Aide au développement commercial de sociétés.
Siège social : La Butte, 89120 Villefranche
Capital : 4000 €
Durée : 99 ans
Président : Mme Benavenuto - Martins Claudiane, demeurant La Butte, 89120 Villefranche.
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Clause d'agrément : Les actions se transmettent librement entre actionnaires, entre ascendants et descendants, et entre conjoints. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de Sens

AL891710347

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination: DALIA VIGNES ACTIVITY
Sigle : D.V.A
Capital: 500 euros
Siège: 10 rue Bougainville, 89000 Auxerre
Objet: Travaux des vignes de la plantation aux vendanges. Taillage, liage, relevage, essoumachage, baissage. Conseil en viticulture.
Durée: 99 ans
Gérant: M. Touihar Abdelkader, 10 rue Bougainville, 89000 Auxerre.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL891710348

ABELIA SCIENCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 20 000 euros
Siège social : 1 allée des Sablons,
89000 Saint Georges sur Baulche

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Saint Georges sur Baulche du 10 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale: Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale: ABELIA SCIENCE
Siège social: 1 allée des Sablons, 89000 Saint Georges sur Baulche
Objet social: Etudes scientifiques et cliniques en lien avec la santé, la cosmétologie et l'alimentation ; Gestion administrative et scientifique d'études ; Conférences, meetings et réunions scientifiques ; Rédaction de protocoles, cahiers d'observations, rapports d'essai; Rédaction d'articles scientifiques, abstracts, posters, diaporamas, plaquettes, livres, films ; Diffusion d'information scientifique et édition tout support.
Durée de la Société: 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés
Capital social: 20 000 euros
Gérance: Madame Fabienne Peretz demeurant 1 allée des Sablons, 89000 Saint Georges sur Baulche (Yonne), et Madame Claire Pellet, demeurant 31 rue Buissonnière, 77600 Bussy Saint Georges (Seine et Marne),
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL891710359

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cédex

DES LISIERES

Société civile Immobilière
au capital de 2 100 euros
Siège social : Le Marchais - Linois,
89110 La Ferté Loupière

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à La Ferté Loupière du 12 avril 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile Immobilière
Dénomination sociale : DES LISIERES
Siège social : Le Marchais - Linois, 89110 La Ferté Loupière
Objet social : l'acquisition ou la location de tout terrain, la mise en valeur desdits terrains pour l'édification d'immeubles et l'exploitation par bail ou autrement de ces constructions éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Messieurs Denis, Jean et François Auvray demeurant Le Marchais, Linois, 89110 La Ferté Loupière
Clauses relatives aux cessions de parts :
- agrément requis dans tous les cas
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
La Gérance

AL891710360

Avis est donné de la constitution de l'EURL Jean-Pierre THIBAULT Assistance Technique sous le sigle «JPTAT» au capital de 2500 euros.
Siège social : 2 rue Saint Germain 89110 Poilly Sur Tholon.
Objet : Maintenance industrielle. Filtration. Dépoussiérage.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre des métiers d'Auxerre.
Gérant : M. Jean-Pierre Thibault demeurant 2 Rue Saint Germain 89110 Poilly sur Tholon nommé pour une durée indéterminée.

AL891710361

Avis est donné de la constitution de l'EURL PURVI au capital variable de 1 euro.
Siège social: 129 allée des violettes 89110 Sommecaise.
Objet: location de véhicule, séjour hôtelier.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.
Gérant: Mr Frédéric Lodenos est désigné en qualité de gérant associé pour une durée indéterminée.
Pour avis et mention,

AL891710257

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue dans le n° 1209 du 15.03.2013 concernant la transmission universelle du patrimoine de CONSEILS GESTION & PARTICIPATIONS COGEP au profit de CG FINANCES : Les oppositions seront reçues au siège social et au Greffe du Tribunal de Commerce de Sens.

AL891710349

SARL SQUARE HABITAT CTI

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social
70 Rond Point de la Résistance
89300 Joigny
RCS 351 679 188

Avis rectificatif
Dans l'avis du 5 avril 2013, il convenait de lire que la société SQUARE HABITAT CTI était immatriculée au RCS de SENS et que les oppositions seront reçues au lieu d'exploitation du fonds de commerce 7 Place Briard 89500 Villeneuve sur Yonne.
Pour avis,

AL891710356

DISSOLUTION LIQUIDATION

ACTILIS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 5B, Route de Paris
89200 Avallon
444 156 269 RCS Auxerre

L'associé unique, personne physique, a décidé le 2 avril 2013, la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, en conformité des dispositions statutaires et des articles L 237-1 à L 237-13 du Code de Commerce. Monsieur Michel Hulot, associé unique, demeurant 3, Place de l'Hôtel de Ville à 58800 Corbigny, assure les fonctions de liquidateur. Il a les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Pour avis

AL891710352

ACTILIS

Société à responsabilité limitée
en cours de liquidation conventionnelle
Au capital de 25 000 euros
Siège social : 5B, Route de Paris
89200 Avallon
444 156 269 RCS Auxerre

Aux termes de décisions en date du 2 avril 2013, M. Michel Hulot, associé unique, a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, a été déchargé de son mandat de liquidateur et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.
Le liquidateur

AL891710353

NON DISSOLUTION

ALISA

SARL au capital de 30 480 euros
Siège social : 44 Rue de la République
89100 Sens
423 646 124 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2012, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL891710363

SUCCESSION

AVIS
La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 4, rue Léon Mauris 21074 DIJON cedex, a été nommée par décisions du tribunal de grande instance d'Auxerre en date du 09/04/2013, curateur des successions de :
. M. Gonzalo Joaquim PAJERO veuf, décédé le 30/06/2007 à Auxerre, réf 13-5355
. Mme Mireille Raymonde CHENIER veuve GERARD, décédée le 24/10/2011 à Auxerre, réf 13-5317
. M. Henri ROUSSEAU célibataire, décédé le 08/072011 à Pourrain, réf 13-5357
. M. Jean-Claude HOCHARD marié, décédé le 07/04/2009 à Chevannes, réf 13-5358
. Mme Colette CHABERT épouse JULLIEN, décédée le 26/11/2010 à Tonnerre, réf 13-5359
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL891710357

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DLCE

SARL au capital de 30000, 00 €
Siège social : 30 Avenue Vauban,
89100 Sens
520 356 866 RCS Sens

L'AGO du 05/04/2013 a nommé en qualité de gérant M. Abouchrif Gamal, demeurant 11 rue de Rougemont, 93270 Sevran en remplacement de M. Oulebsir Abdellatif, à compter du 15/04/2013.
Modification au RCS de Sens

AL891710346

CABINET D'INFIRMIERES SINSON

SCM au capital de 976 €
Siège social : 3, rue Sinson
89100 Sens
429 185 168 RCS Sens

Le 27 mars 2013, les associées ont nommé en qualité de co-gérantes, à compter du 1er avril 2013, Madame Patricia Erba demeurant à Etigny (89510), Hameau de Serilly, 32 rue d'Autun et Madame Dorothée Jagulak demeurant à Saint-Martin-du-Tertre (89100), 26 rue du Clos Romain en remplacement de Mesdames Isabelle Chambaud et Françoise Aurry.
Mention en sera faite au RCS de Sens.

AL891710354

CESSION

Aux termes d'un acte reçu sous seing privé en date à Paris du 27 mars 2013, enregistré à la Recette des Impôts de Sens, le 15 avril 2013, bord 2013/287 n° 3 Ext 845,
Monsieur Pierre Klonowski, demeurant 6 Val de l'Oreuse, 89260 Saint Martin sur Oreuse, répertoire des métiers 494 918 725 RM 890, a cédé à :
la Société ENERGIE SYSTEMES+, SAS au capital de 5 000 euros, siège social 6 Val de l'Oreuse, 89260 Saint Martin sur Oreuse, RCS Sens B 791 553 332, un fonds de commerce de vente, d'achat, d'installation de climatisation, de pompes à chaleur, de systèmes de réfrigération et de ventilation sis et exploité 6 Val de l'Oreuse, 89260 Saint Martin sur Oreuse, répertoire des métiers 494 918 725 RM 890 et ce à l'exclusion du droit au bail.
Moyennant le prix de : 40 000 euros
Entrée en jouissance : 31 janvier 2013
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales pour la validité au siège social de la cessionnaire et pour la correspondance par Maître Jean Charles Chouraqui avocat à la Cour 74 rue Pierre Demours, 75017 Paris.
Pour avis

AL891710350

VENTE

SCIC HABITAT BOURGOGNE (SA D'HLM)

Vend un pavillon à Gurgy (89)
11, rue des Fauvettes

Dans un quartier calme et résidentiel, **T4 de 88 m¬≤ - Classe Energie : C - Prix : 95.100 €** (hors frais de notaire et bancaires)
Renseignements et Ventes : GROUPE SNI - GIE VENTES
Jean-Christophe Louis - Tél : 08 11 74 12 12
jean-christophe.louis@shb.sni.fr
Offre réservée exclusivement aux locataires de SCIC HABITAT BOURGOGNE du département de l'Yonne pendant deux mois à compter de la présente publication conformément aux dispositions de l'article L-443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux.

AL891710358

SELARL D'AVOCATS
BULLE - PITTET - SUTTER
5 rue Charles Krug
25000 Besançon

CRESSON VOYAGES

S.A.S. au capital de € 917 011,50
Siège social : 72 Avenue Haussmann
89000 Auxerre
SIREN 418 589 115 RCS Auxerre

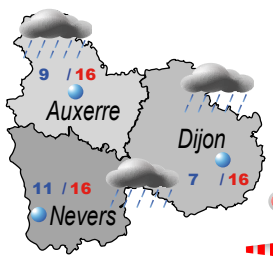
Avis de vente de branche de fonds de commerce
Suivant ASSP en date à Auxerre du 29/03/2013, enregistré au SIE d'Auxerre le 18/04/2013, Bordereau n° 2013/377, Case n° 5, Extrait 1 140,
La société CRESSON VOYAGES, a vendu sa branche d'activité de transport scolaire de voyageurs par cars correspondant aux marchés et circuits tels que listés entre les parties à l'acte de cession et dépendant de son fonds de commerce, sise et exploitée à Auxerre(89000), 72 avenue Haussmann, à la société TRANSPORTS AUTOCARS ROBERT CREDOZ TRANSARC, S.A.R.L. au capital de 305 000 €, dont le siège social est à Lons le Saunier (39000), En Bercaille, identifiée sous le numéro SIREN 309 034 569 RCS Lons le Saunier, moyennant le prix global de € 200 000 s'appliquant en totalité aux éléments incorporels.
L'entrée en jouissance a été fixée à compter du 15/04/2013.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours après la date de la publication légale au lieu du siège de la branche de fonds, toute correspondance devant cependant être adressée pour ce faire au Cabinet FIDAL à Auxerre(89000), 1 avenue de Saint Georges.
Pour avis

AL891710364

ANNONCES LÉGALES
EN RAISON DU PONT DU 8 MAI,
vos annonces devront nous parvenir au plus tard
LE VENDREDI 03 MAI avant 18h00 & LE VENDREDI 17 MAI également avant 18h00,
EN RAISON DU LUNDI DE PENTECÔTE,
Tel. 03 80 78 90 42
Fax 03 80 70 08 02
legales@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 26 avril au 03 mai

Vendredi 26 Avril



Pluvieux
Pour la journée de vendredi, c'est la pluie qui est au menu. Les vents seront modérés.

T° mini : 6 à 8 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Ouest-Sud-Ouest 20 km/h

Ste Alida
Soleil : 07:02 - 21:03
Lune : 22:11 - 07:18

Samedi 27 Avril



Pluvieux
Pour la journée de samedi, l'épisode de la pluie, continu sur l'ensemble de la région. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 11 à 13 °C

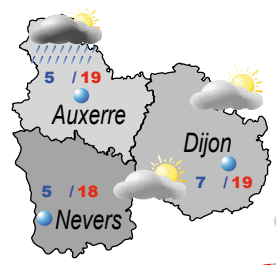
Vents : Nord-Nord-Ouest 10 km/h

Ste Zita
Soleil : 07:00 - 21:04
Lune : 23:21 - 08:04

Météo de la Bourgogne

Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36 — 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 28 Avril



Variable
Pour cette journée dominicale, le ciel sera partagé entre averses et éclaircies. Les températures en hausse l'après-midi.

T° mini : 4 à 6 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

Ste Valérie
Soleil : 06:59 - 21:05
Lune : N.C. - 08:58

Prévisions à 7 jours

Lundi 29 au Mercredi 01 Mai :

orageux / nuageux / averses orageuses

Vents : Sud-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 4 à 13 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Jeudi 02 au Dimanche 05 Mai :

rares averses / clair / eclaircies / eclaircies

Vents : Sud à 10 km/h
T° mini. : 1 à 6 °C T° maxi. : 18 à 20 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy

▶ Sudoku

		2			5			
	5		6		4			3
			7	2				
2	4		3					6
	8	5						
		3						
6					7	2		
				1	6	4		7
			4				3	

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
1. chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
2. chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
3. chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Résultats du précédent numéro

1	6	3	4	8	9	2	5	7
2	7	8	5	6	3	4	9	1
4	5	9	1	2	7	8	6	3
7	9	4	3	5	2	6	1	8
5	3	2	6	1	8	7	4	9
6	8	1	9	7	4	5	3	2
3	2	6	8	9	5	1	7	4
9	1	7	2	4	6	3	8	5
8	4	5	7	3	1	9	2	6

▶ **Télévision** Sélection du 27 avril au 03 mai

Samedi 27

TF1
20.50 The voice. Divertissement avec Jenifer, Garou, Florent Pagny et Louis Bertignac.

FRANCE 2
20.45 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de P. Sébastien, avec Cyril Hanouna, Chantal Lauby, Christophe Hondelatte, Frédérique Bel, Ary Abitan, Françoise Laborde, Didier Barbelivien, Éric Elmosnino, etc.
23.00 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.45 Isabelle disparue ★★. Téléfilm avec Line Renaud, Bernard Le Coq. *Bien fait, mais anachronique.*
22.30 Divorce et fiançailles ★. Téléfilm avec Ariane Ascaride, Michel Aumont. *Décevant.*
00.30 Appassionata «Carla Bruni à contretemps».

ARTE
20.45 L'aventure humaine «Les glaciers du Karakorum».
21.40 L'aventure humaine «Premiers à l'Everest ?» ★★. *Prenant.*
22.35 Girls, girls, girls «Les groupes de filles : Histoire d'une conquête musicale».

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⓾.

CANAL +
20.55 Contrebande ★★. Thriller (2011) de Baltasar Kormakur, avec Mark Wahlberg, Kate Beckinsale (1h46) ⓬. *Un excellent thriller.*

Dimanche 28

TF1
20.50 Arthur 3 «La guerre des deux mondes» ★★. Animation (2010) de Luc Besson, avec Freddie Highmore (1h37). *Bien fait, mais lassant.*
22.45 Les experts, Manhattan ⓬.

FRANCE 2
18.50 Le palmarès du théâtre. Soirée présentée par Aïda Touihri.
20.45 La troupe d'un soir. Divertissement avec Pierre Arditi, François Berléand, Charles Berling, Jean-Pierre Marielle, Roland Giraud, Francis Huster, etc.
23.15 Faites entrer l'accusé «Claude Nolibé, le calvaire d'un père». Magazine ⓾.

FRANCE 3
20.45 Inspecteur Barnaby : «Leçons de cruauté», «Le mystère du bois des moines ⓬». Série ⓾.

ARTE
20.45 Soirée de gala du tricentenaire de l'école française de danse.
22.40 Emma l'entremetteuse ★★. Comédie en VO (1997) de Douglas McGrath, avec Gwyneth Paltrow, Toni Collette (1h56). (voir Sélection)

M6
20.50 Zone interdite «Ripoux, alcool, malaise : Enquête sur ces flics à la dérive». Magazine.
23.00 Enquête exclusive «Troupes d'élite contre dealers : À la reconquête de Rio de Janeiro».
00.25 Zemmour et Naulleau.

CANAL +
21.00 Football.

Lundi 29

TF1
20.50 Joséphine, ange gardien «Un bébé tombé du ciel» ★★. Téléfilm avec Mimie Mathy. *Très émouvant.*
22.40 New York, unité spéciale ⓬.
01.10 Au Field de la nuit, avec J.-C. Rufin, Gilles Leroy, Fatou Diome, Aurore Guitry, Ahmed Sylla, Héléna Noguerra, Éric Elmosnino.

FRANCE 2
20.45 The closer, L.A. enquêtes prioritaires : «Gangsta rap», «Un travail d'amateur», «Éliminatoires». Série avec Kyra Sedgwick ⓾.
22.55 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.

FRANCE 3
20.45 Sur l'autoroute du soleil ★★. *Intéressant et très beau.*
23.40 Au nom de la race et de la science «Strasbourg 1941-1944» ★★★. (voir Sélection)

ARTE
20.50 Lola ★★★. Drame en NB (1960) de J. Demy, avec Anouk Aimée (1h35). (voir Sélection).
22.15 L'univers de Jacques Demy ★★. Documentaire (1992) de Agnès Varda (1h27). *Un bel hommage plein de tendresse.*
23.45 Septième ciel. Drame (2008) de A. Dresen, avec Ursula Werner (1h35). *Interminable et cru.*

M6
20.50 Top chef «La finale».
23.50 Norbert et Jean «Le défi».

CANAL +
20.55 MI-5 (1 et 2/6) ★★. Série avec Peter Firth ⓾. *Palpitant.*

Mardi 30

TF1
20.50 Les experts. Série avec Ted Danson, M. Helgenberger ⓾.
23.20 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.45 Histoires en série «Les liens du sang : Ils se battent pour retrouver les leurs. Magazine.
22.45 Infrarouge «Ils sont médecins au SAMU» ⓾.

FRANCE 3
20.45 Les vieux calibres ★. Téléfilm avec Danièle Lebrun, Michel Aumont. *Mineur et peu crédible.*
23.20 Maigret et les caves du Majestic ★★. Téléfilm avec Bruno Cremer (1h36). *Excellent.*

ARTE
20.50 Chine, le nouvel empire. ★★★. *Remarquable et clair.*
23.55 Prison Valley, l'industrie de la prison. Documentaire.
00.55 Everyone else ★★. Comédie (2009) de Maren Ade, avec Birgit Minichmayr (1h55). *Prenant.*

M6
20.50 Prince of Persia «Les sables du temps» ★★. Aventures (2010) de Mike Newell, avec Jake Gyllenhaal (1h51). *Spectaculaire.*
23.00 Charlie, les filles lui disent merci. Comédie (2006) de M. Helfrich, avec Dane Cook (1h45) ⓬.

CANAL +
20.55 Margin call ★★★. Comédie dramatique (2011) de J. C. Chandor, avec Kevin Spacey, Paul Bettany, Jeremy Irons, Demi Moore, Simon Baker(1h43). (voir Sélection)

Mercredi 1er

TF1
20.50 Grey's anatomy : «Prendre en main», «Les hommes, les vrais». Série avec Ellen Pompeoy ⓾.
22.25 Revenge. Série avec Emily VanCamp ⓾.

FRANCE 2
20.45 J'adore ma vie ! ★. Téléfilm avec Armelle Deutsch, Thomas Jouannet, Annelise Hesme (1h31). *Assez moyen.*
22.20 La parenthèse inattendue. Magazine présenté par Frédéric Lopez, avec André Manoukian, Frédérique Bel et Marc Jolivet.

FRANCE 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : Du Gard à l'Ardèche» ★★★. Magazine présenté par Louis Laforge. *Superbe.*
23.35 Parcours meurtrier d'une mère ordinaire «L'affaire Courjault» ★★★ ⓬. (voir Sélection)

ARTE
20.50 Hero ★★★. Drame (2003) de Z. Yimou, avec Jet Li, Maggie Cheung (1h39). *Magnifique.*
22.25 La Chine monte sur le ring.
23.55 Huacho. Drame en VO (2009) de A. Fernández Almendras, avec Clemira Aguayo (1h26).

M6
20.50 Pékin express, le coffre maudit «100ème épisode : Joyeux anniversaire Pékin express !», avec Alexandra Rosenfeld.

CANAL +
20.45 Football «Ligue des Champions».

Jeudi 2

TF1
20.50 Jo (3 et 4/8) : «Invalides», «Pigalle». Série avec Jean Reno, Tom Austen, Jill Hennessy ⓾.
22.40 Les experts, Miami. Série ⓬.

FRANCE 2
20.45 Envoyé spécial : «Le marketing de l'alcool», «La guerre des drones». Magazine.
22.15 Complément d'enquête «E-cigarette : La fin du tabac ?». Magazine de Benoît Duquesne.
23.15 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.

FRANCE 3
20.45 Monsieur Batignole ★★. Comédie dramatique (2001) de et avec Gérard Jugnot, et avec Jules Sitruk, Michèle Garcia, Jean-Paul Rouve (1h40). *On passe du rire au larmes avec cette histoire pleine de charme et d'humanité.*
23.45 Les vrais experts «Quand la science enquête» ⓾.

ARTE
20.50 Real humans (9 et 10/10) ★★. Série en VO avec Andreas Wilson. *Fin d'une série palpitante.*
22.50 Vers une famine planétaire ? «L'épuisement du phosphore».
23.40 Droit au cœur. Documentaire.

M6
20.50 Body of proof (14 et 15/20). Série avec Dana Delany ⓾.

CANAL +
20.55 Scandal (4 et 5/22) ★★. Série avec Kerry Washington ⓾. *De plus en plus palpitant.*

Vendredi 3

TF1
20.50 Money drop. Divertissement présenté par L. Boccolini, avec Benjamin Castaldi et Isabelle Vitari, Patrick Sébastien et Laurent Baffie, Chris Marques et Nathalie Simon, Marine Lorphelin et Dove Attia.
23.15 Vendredi, tout est permis avec Arthur, avec Rachid Badouri, Axelle Laffont, Arnaud Ducret, Titoff, Chris Marques, etc.

FRANCE 2
20.45 Candice Renoir (5 et 6/8) : «Tel est pris qui croyait prendre», «Est assez riche qui ne doit rien» ★. Série avec Cécile Bois, Raphaël Lenglet, Mhamed Arezki. *Excellent.*
22.30 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
00.25 Taratata. Divertissement de Nagui, avec Jacques Higelin.

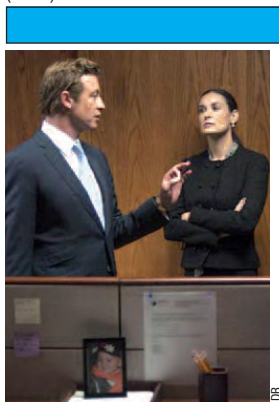
FRANCE 3
20.45 Thalassa «Le piège blanc». Magazine de Georges Pernoud.

ARTE
20.50 Shanghai blues «Nouveau monde» ★★. Téléfilm avec Clément Sibony, Élodie Navarre (1h33). *Bien filmé, mais un peu long.*
22.25 Vole petit poisson. Téléfilm avec Meret Becker (1h21).

M6
20.50 NCIS, Los Angeles. Série avec Chris O'Donnell ⓾.

CANAL +
20.55 Les vacances de Ducobu ★. Comédie (2012) de P. de Chauveron, avec Élie Semoun, François Viette (1h34). *Lourd.*

SÉLECTION


DR

■ **Margin call** - Les traders d'un établissement financier ont été brutalement licenciés. Avant de partir, l'un d'eux signale l'inquiétante découverte qu'il a faite. Bientôt, tous les membres de la direction débarquent, en pleine nuit, pour étudier la situation, car la banque est au bord de la faillite. Faire pénétrer le spectateur dans le secret de la nuit qui a précédé un crash financier, tel est le pari de ce film brillant, qui respecte la règle des trois unités. Certes, les mécanismes financiers sont complexes, mais le néophyte n'est pas désorienté, tant les dialogues sont brillants et clairs. Des comédiens remarquables donnent corps à cette œuvre brillante. Cette histoire permet de comprendre la tragédie du capitalisme financier, qui voit des requins sans foi ni loi se battre pour préserver leurs avantages, au mépris des conséquences. «Pour survivre, sois le premier, le meilleur ou triche !», dit un personnage. On sait comment tout cela a fini. ***Mardi 30, sur Canal +, à 20h55.***

■ **Emma l'entremetteuse** - Si cette adaptation de Jane Austen n'a pas le charme d'un film de James Ivory, elle ne manque pas d'atouts. La distribution est excellente et judicieuse. Qui plus est, la reconstitution historique a été réalisée avec soin et les décors, comme les costumes, sont somptueux. Cette œuvre intimiste offre une subtile analyse psychologique des personnages. Leur évolution au cours du récit est dessinée avec beaucoup de finesse. ***Dimanche 28, sur Arte, à 22h40.***

■ **Lola** - Courtisée par Roland, Lola attend le retour du père de son enfant. Premier long métrage de Jacques Demy, ce film est un hommage à Max Ophüls et à «Lola Montès». Anouk Aimée illumine de sa radieuse beauté cette œuvre nostalgique et tendre, véritable poème cinématographique en noir et blanc, au charme envoûtant, malgré quelques longueurs. Quant à la ville de Nantes, elle a été filmée par un de ses plus grands amoureux. ***Lundi 29, sur Arte, à 20h50.***

■ **Au nom de la race et de la science** - En 1944, les Alliés découvre 86 corps mutilés dans l'université de Strasbourg. Ce remarquable documentaire retrace cette histoire affreuse de la constitution d'une «collection» de corps destinée à l'étude des races et à la conservation d'une trace de la race juive. Ou comment la science a été mise au service de l'idéologie de mort nazie. Cette histoire glace le sang. Certaines brèves images sont affreuses. ***Lundi 29, sur France 3, à 23h40.***

■ **Parcours meurtrier d'une mère ordinaire «L'affaire Courjault»** - Jean-Xavier de Lestrade a enregistré les débats, puis il a filmé les temps forts du procès avec des comédiens. Le résultat est une plongée poignante dans le mystère de l'âme humaine et un portrait bouleversant d'une femme, ni monstrueuse ni inconsciente, qui tente de comprendre la souffrance qui l'a poussée à commettre, par trois fois, l'irréparable. Et l'amour de son mari est magnifique. ***Mercredi 1er, sur France 3, à 23h35.***

Tourisme, mais aussi biodiversité, exploitation du liège, du bois-énergie, espace de pâturage… La forêt est une source de bénéfices importante mais risque de pâtir des changements sociétaux

Le cas de la forêt méditerranéenne

Si l'on dit forêt méditerranéenne en France, on pense aussi sec (sans mauvais jeu de mots) aux risques d'incendies et à une mauvaise exploitation de la ressource. Mais la réalité est bien plus nuancée que l'image d'Épinal qui entoure les pins et les chênes qui peuplent les collines du sud de la France. Et ne s'arrête pas à cette rive de la Méditerranée.

La FAO (l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) s'est penchée sur son cas sur tout le pourtour méditerranéen. Selon « l'état des forêts méditerranéennes 2013 », les écosystèmes forestiers et autres espaces boisés méditerranéens sont une composante importante des territoires. « *Ils contribuent de façon significative au développement rural, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire des populations des territoires méditerranéens*. » Ceci malgré de nombreux facteurs - dont le changement climatique et la pression foncière pour ne citer qu'eux- qui sont en train de changer radicalement son visage. En effet, depuis 2010, la FAO collecte les données concernant cette forêt pour donner des outils et des pistes aux différents acteurs du développement durable de ce milieu si particulier.



MYRIAM TRICOCI

La forêt méditerranéenne est menacée par le changement climatique et la pression foncière.

Essences

La forêt méditerranéenne se caractérise par des essences souvent hautement inflammables.

LE TOURISME : UN REVENU A DOUBLE TRANCHANT

Il faut dire que la région méditerranéenne (6,5 % des terres émergées répartie sur 3 continents) concentre, à elle seule, 32 % du tourisme international et se caractérise par une fracture socio-économique entre ses deux rives. Le tourisme est un secteur économique emblématique dans la région méditerranéenne. Les arrivées de touristes ont augmenté de 100 millions (+ 50 pour cent) au cours des dix dernières années. Avec la prédominance de trois pays : France, Espagne et Italie qui totalisent 60 % du tourisme. Ce qui joue fortement sur l'emploi avec le recours massif aux saisonniers, pèse lourd sur les ressources en eau et accentue la déprise agricole. Ainsi, dans le sud de la France, la forêt gagne du terrain, mais elle de moins en moins entretenue et source de richesse. Ce qui augmente les risques d'incendies et pèse sur l'économie.

Les écosystèmes naturels terrestres de Méditerranée sont riches en biodiversité notamment endémique. Mais environ 18 % des espèces méditerranéennes sont menacées d'extinction. Sans surprise, les aires protégées se concentrent au nord de la région. Du 17 au 21 mars, la 3e semaine forestière méditerranéenne s'est tenue à Tlemcen, en Algérie sur le thème : « *Les forêts méditerranéennes au service du développement durable des territoires : quelles stratégies d'atténuation et d'adaptation face aux changements globaux ?* ». Un rendez-vous qui, depuis quelques années, entend encore renforcer les échanges entre scientifiques et acteurs de la forêt méditerranéenne. Avec un objectif : le développement durable de ce milieu pour l'exploiter au mieux, le préserver. Un très vaste chantier, tant les situations des pays méditerranéens sont différentes, tout comme les besoins et les moyens des populations concernées. En France, les exploitants forestiers le savent bien. L'État, dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, a lancé des appels d'offres pour l'implantation de centrales de biomasse… Et soulevé un tollé dans le département du Var où les opposants au projet craignent que cela ne fasse disparaître la forêt. Un blocage que Frédéric Roux, président du syndicat des propriétaires forestiers et sylviculteurs du Var a du mal à comprendre : « *Que préfère-t-on ? Que l'on coupe le bois de manière raisonnée et que la forêt soit entretenue pour qu'il produise de l'énergie propre ? Ou qu'il brûle tout seul sur pied lors des incendies qui coûtent à la collectivité, tant en prévention qu'en intervention ?* » Une vraie question à laquelle la société tout entière devra répondre à court terme.

MYRIAM TRICOCI

LE CAS DES FEUX DE FORET

Selon le service statistique du ministère de l'agriculture, « *chaque année, en moyenne 6 000 départs de feu ont lieu et 25 000 hectares de forêt sont incendiés en France métropolitaine* ». **Sans surprise, ces incendies ont lieu, dans les trois quarts des cas dans la moitié sud de la France. Essences « à risque », sols secs, météo, augmentation de la pression foncière sont autant de facteurs de risque.**

En ce qui concerne le pourtour méditerranéen, la FAO indique que « *le feu est la cause principale de la destruction des forêts dans les pays du Bassin méditerranéen. Environ 50 000 incendies ravagent chaque année de 700 000 ha à 1 million d'hectares de forêt méditerranéenne.* »



MYRIAM TRICOCI

HISTOIRE

Une forêt « mythifiée »

L'idée d'une « forêt méditerranéenne » n'existe que depuis le XIXe siècle. Martine Chalvet, une historienne de l'université d'Aix-Marseille, explique dans sa thèse : « *Au début du XIXe siècle, la forêt méditerranéenne n'existe pas. Elle se décline en une myriade de cas locaux sans cohérence et sans liens apparents. Formés dans des écoles forestières française, espagnole, italienne ou grecque largement influencées par des modèles sylvicoles totalement étrangers au monde méditerranéen, les officiers des Eaux et Forêts appliquent d'ailleurs des méthodes et des techniques générales. Au-delà des conceptions, le décor que nous admirons de nos jours n'est pas encore « planté ». En reboisant avec des graines de cèdres et de pins venues de l'ensemble de la Méditerranée ou en important de nouvelles espèces comme l'eucalyptus, c'est bien l'Européen qui a créé une nouvelle forêt méditerranéenne. En réalité, l'idée de forêt méditerranéenne commence à germer au moment même où les usages traditionnels de la forêt tendent à disparaître sous l'effet de l'industrialisation, d'exode rural et de l'ouverture vers le reste de la Méditerranée, par la colonisation notamment. Peu à peu, la spécificité de cette forêt se dessine en réaction à l'imposition, par les administrations forestières, de techniques sylvicoles étrangères aux traditions locales.* »

M. T.



MYRIAM TRICOCI

L'image de la forêt méditerranéenne apparaît au XIXe siècle.